



CONSEIL Action publique Développement Territoire

**CONSEIL DE LA CULTURE, DE  
L'ÉDUCATION ET DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**(CCEE)**

***Les pratiques artistiques et les  
fréquentations culturelles des  
Réunionnais-es***

*Rapport final*



***L.A. Conseil***

***Laurence Assouline***  
*48 rue Roland Garros*  
*97400 Saint-Denis*  
*Ile de La Réunion*

*Tel : 0692 04 82 80*  
*Fax : 0262 30 59 55*  
*la.conseil@orange.fr*

*SIREN : 334651346*  
*CODE NAF 72.20Z*

Septembre 2012

## SOMMAIRE

Préambule .....	4
<b>1- Rappel de la commande et de la méthodologie .....</b>	<b>5</b>
La commande .....	5
Le champ de l'étude .....	5
Les objectifs de l'étude .....	6
Les problématiques de l'étude .....	7
La méthodologie .....	8
PHASE 1 : État des savoirs et synthèse des analyses des acteurs en présence .....	9
Phase 2 : Analyse des pratiques et des fréquentations de la population à l'aide d'un focus sur un territoire-cible.....	9
Phase 3 : Élaboration de propositions fédératrices à l'appui d'une démarche de concertation éclairée ..	10
<b>2- Le cadre de la réflexion .....</b>	<b>11</b>
Approche sociologique .....	11
Qu'est-ce qu'une pratique culturelle ? .....	11
Quels sont les facteurs déterminants des pratiques culturelles et des non-pratiques ? .....	12
Approche méthodologique basée sur la différenciation d'effets .....	14
L'effet d'offre .....	14
L'effet d'époque .....	15
L'effet de génération .....	15
<b>3- Approche de l'action publique .....</b>	<b>17</b>
La répartition des compétences Culture .....	17
Émergence d'un État partenaire.....	17
Vers un État absent ? .....	18
Le rendez-vous raté de la clarification des compétences de la dernière réforme territoriale .....	21
Les problématiques soulevées par l'action culturelle des communes de La Réunion .....	23
Les compétences Culture.....	24
Les équipements publics à vocation essentiellement culturelle .....	25
Des équipements socioculturels favorisant les pratiques artistiques .....	27
Action culturelle <i>versus</i> Animation culturelle ? .....	28
L'enseignement artistique : une offre réelle mais mal identifiée et non accessible à tous .....	29
La perception des succès, des attentes, des freins et des moteurs des pratiques et des fréquentations .....	30
Les perspectives annoncées .....	31
<b>4- Une connaissance faible et dispersée des publics culturels à La Réunion .....</b>	<b>32</b>
Des pratiques et des enseignements réels mais mal connus .....	36
Des fréquentations culturelles en hausse parallèlement à celles de l'offre .....	42
Le spectacle vivant.....	42
Le patrimoine et les musées.....	49
<b>5- L'observation des pratiques culturelles – Enquête nationale 2008 et rétrospective 1973-2008.....</b>	<b>54</b>
L'écoute de musique (hors radio).....	56
La lecture d'imprimés .....	57
Les pratiques culturelles amateurs .....	59
La fréquentation des établissements culturels.....	62
Le visionnage de la télévision .....	63
L'écoute de la radio .....	64

6- Les pratiques artistiques et les fréquentations des Réunionnais – Focus sur la Zone Le Tampon-Saint-Pierre .....	65
Profil des personnes interrogées .....	66
Lieux de résidence et type d’habitation .....	66
Catégorie socioprofessionnelle, diplôme et emploi .....	68
Niveau de revenu .....	72
Langues parlées .....	73
Genre, âge et lieu de naissance .....	74
Situation familiale .....	76
Les habitudes .....	77
Les fréquentations culturelles .....	83
Approche transversale .....	83
Approche thématique des fréquentations .....	91
Synthèse et perspectives concernant les fréquentations .....	105
Les pratiques artistiques .....	108
Approche transversale .....	108
Approche thématique des pratiques amateurs .....	113
Synthèse et perspectives sur les pratiques en amateur .....	122
7- Les recommandations .....	124
Les principaux enseignements de l’étude .....	124
Les objectifs fédérateurs et des idées d’action .....	130
Annexes .....	136
Annexe 1 – Questionnaire Communes .....	137
Annexe 2 – Questionnaire Habitants .....	140
Annexe 3 – Synthèse des études anciennes de l’ODR .....	144
Annexe 4 - Liste des Figures et des tableaux .....	151
Annexe 5 – Repères bibliographiques .....	154
Annexe 6 – Documents de référence du CCEE .....	156

---

## PREAMBULE

Ce rapport présente les résultats généraux de la démarche d'étude qui s'est déroulée durant le premier semestre 2012.

Celle-ci a été initiée par le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) et participe à la réalisation de son objectif d'amélioration de la connaissance des publics et des « usagers » des activités artistiques.

Le CCEE souhaite ainsi proposer sur le sujet un « *porter à connaissance* » comportant des informations, des analyses et des recommandations notamment en direction des acteurs publics ayant une mission de service public dans le domaine culturel.

Ce rapport présente donc en premier lieu la commande du CCEE et la méthodologie retenue pour y répondre.

Les résultats de la prestation sont introduits par la présentation d'approches sociologiques des pratiques culturelles.

Puis des problématiques de l'action publique sont abordées traitant de l'organisation administrative et institutionnelle ainsi que du point de vue des acteurs publics de La Réunion et notamment des communes.

Les grandes enquêtes déjà menées sur le sujet en France seront présentées de manière synthétique pour aboutir à la présentation du sondage mené à La Réunion notamment auprès d'une population d'un territoire-cible Le Tampon-Saint-Pierre.

## 1- RAPPEL DE LA COMMANDE ET DE LA METHODOLOGIE

### LA COMMANDE

#### LE CHAMP DE L'ETUDE

Les domaines concernés par cette étude sont les suivants :

- Le spectacle vivant,
- Les arts plastiques et visuels,
- Le cinéma,
- Les arts urbains,
- La littérature,
- Le patrimoine.

Le cadre spatial est celui de La Réunion.

L'étude cible les Réunionnais-es de plus de 16 ans.

Il s'agit de **contribuer à la connaissance** du niveau des pratiques artistiques et des fréquentations culturelles à La Réunion ainsi que leurs motivations et les freins rencontrés.

Le terme « **pratiques artistiques** » couvre des réalités différentes :

- Pratiques amateurs et pratiques professionnelles,
- Pratiques collectives et pratiques individuelles,
- Pratiques de découverte et pratiques approfondies...

Dans cette étude, seules **les pratiques amateurs** seront traitées même si les frontières entre celles-ci et les pratiques professionnelles ne sont pas toujours précisément délimitées. De plus une attention particulière sera accordée aux pratiques collectives.

S'agissant des **fréquentations culturelles**, on s'intéressera à l'individu, cette fois-ci, en tant que spectateur (spectacle vivant, cinéma) ou usager (médiathèque) ou encore visiteur (musées, expositions, patrimoine bâti...).

---

## LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le CCEE<sup>1</sup> souhaite contribuer à la connaissance du sujet en produisant « ***un état des lieux quantitatif et sociologique des pratiques artistiques et des fréquentations culturelles des Réunionnais, permettant d'aboutir à des préconisations pour une meilleure prise en compte du public dans les politiques publiques*** ».

De manière plus opérationnelle, les objectifs couvrent trois champs méthodologiques :

- L'inventaire des données disponibles et des études réalisées sur le sujet, leur traitement pour un bilan quantitatif,
- L'écoute la plus large et attentive des acteurs, qu'ils soient associatifs, privés ou publics... pour une approche qualitative,
- La recherche de propositions favorisant la pratique et la fréquentation culturelle pour encourager à l'action.

*Pour rappel, le CCEE avait réalisé une étude portant sur « la place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion » en 2008. Celle-ci apportait une connaissance de l'offre culturelle existante émanant du secteur privé comme de l'action publique.*

*La présente étude tentera d'aborder la demande à travers une meilleure connaissance des publics et des pratiques artistiques.*

---

<sup>1</sup> Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement.

---

## LES PROBLEMATIQUES DE L'ETUDE

Les objectifs de cette étude tout comme son champ soulèvent des problématiques importantes du développement culturel et donc humain de La Réunion.

- *« Qu'est-ce qui peut encourager ou freiner la pratique artistique et la fréquentation culturelle des Réunionnais-es ? », problématique centrale exprimée dans le cahier des charges qui peut être « déclinée » à partir d'autres questionnements.*
- *Quelle place respective et quel lien entre l'évolution des pratiques individuelles et des pratiques organisées ou collectives ? Le développement des TIC<sup>2</sup> a-t-il bouleversé la donne ? L'individualisation des modes de vie s'observe-t-elle également dans les pratiques culturelles et les « fréquentations » artistiques ?*
- *Comment favoriser l'ajustement entre l'offre et la demande culturelle ? Comment « mesurer » la demande culturelle ? Faut-il plutôt raisonner en termes de besoins en offre culturelle ? Faut-il « forcer » les évolutions de ces pratiques sociales ou « laisser faire » ?*
- *Quelle part d'influence du groupe d'appartenance sociale ou des autres pratiques sociales trouve-t-on sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles ? Y a-t-il des corrélations fortes sur le sujet ?*

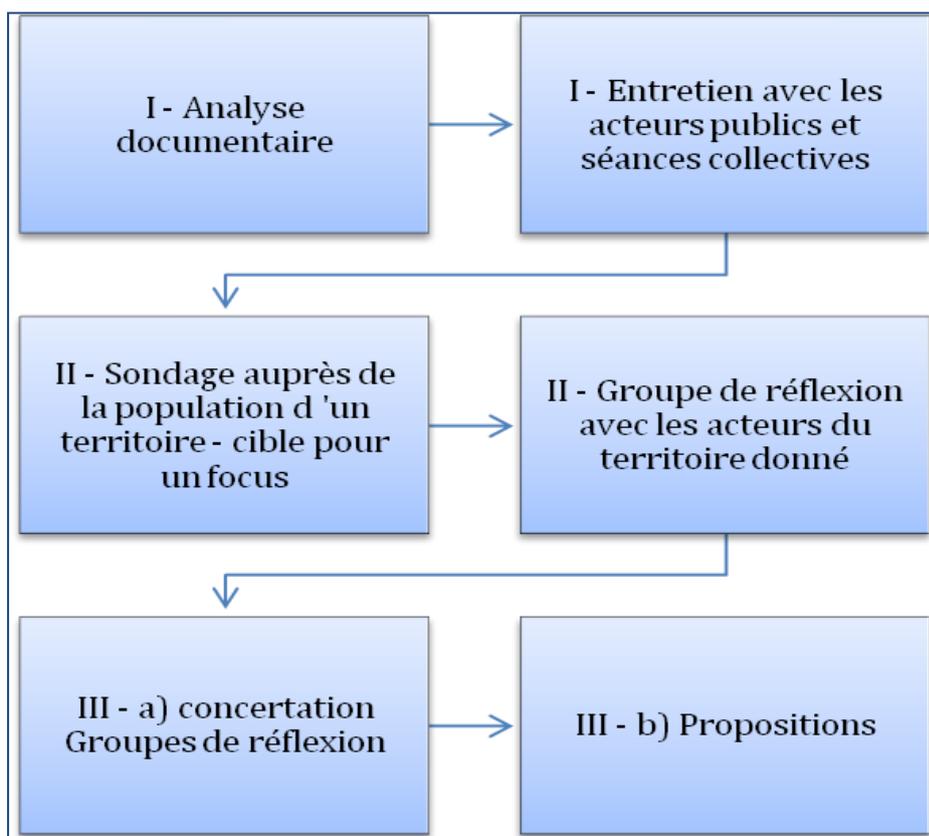
---

<sup>2</sup> Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).

## LA METHODOLOGIE

La démarche d'étude expose trois phases présentées dans le schéma suivant.

Figure 1 – Phasage de l'étude



## PHASE 1 : ÉTAT DES SAVOIRS ET SYNTHÈSE DES ANALYSES DES ACTEURS EN PRÉSENCE

Cette phase d'étude a permis de mobiliser les éléments de connaissance existants. Ils peuvent provenir :

- D'études, de rapports, de recherches ...
- De données quantitatives transmises par des acteurs culturels notamment les communes en réponse au questionnaire réalisé pour cette étude (*voir en annexe 1*),
- De données orales, souvent plus qualitatives, recueillies à l'occasion d'entretiens ou de réunions et d'échanges avec la Commission dont le thème principal est la Culture intitulée « *Vivre ensemble* » du CCEE et divers acteurs culturels.

Il s'agit de produire une synthèse de ces éléments ordonnée selon les problématiques ou les champs retenus ainsi que de cerner les besoins en observations, suivis et analyses des pratiques artistiques et des fréquentations culturelles.

## PHASE 2 : ANALYSE DES PRATIQUES ET DES FREQUENTATIONS DE LA POPULATION A L'AIDE D'UN FOCUS SUR UN TERRITOIRE-CIBLE

Mieux appréhender les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles nécessite un rapprochement avec l'offre culturelle en présence.

Pour cette raison, le choix méthodologique consistant à réaliser un focus sur un territoire-cible accueillant au moins 10 % de la population réunionnaise a été proposé et retenu.

Après comparaison des zones Saint-Denis/CINOR<sup>3</sup>, Saint-Paul/TCO<sup>4</sup> et Saint-Pierre /Le Tampon, ce dernier territoire a été retenu. Il présente des caractéristiques socio-économiques, socio-démographiques et physiques proches des moyennes régionales. Cela permet de croiser les résultats du sondage avec une réalité territoriale (offre, acteurs en présence, mobilité...) plus finement connue que dans le cas d'une approche régionale et certainement trop globalisante. Les résultats du sondage ont été présentés dans un premier temps à des acteurs du sud qui ont permis d'affiner l'analyse grâce à leur connaissance territorialisée de l'offre.

**L'échantillon est aléatoire**, ce qui signifie qu'il ne répond pas aux règles strictes de la statistique en ce qui concerne la représentation d'une population. Ce choix répond à un principe de réalité : suivre les règles statistiques demanderait un échantillon très important au risque de ne pas respecter les délais et le budget mobilisable. Par conséquent, seules les grandes tendances au niveau des résultats seront retenues et approfondies (*voir la grille du questionnaire en annexe 2*). Toutefois, le questionnaire a été administré dans différents types de quartier (centre-ville, mi pente, écart et Hauts) afin de respecter la typologie du tissu urbain de La Réunion.

<sup>3</sup> Communauté intercommunale du Nord de La Réunion.

<sup>4</sup> Territoire de la Côte Ouest.

L'objectif d'interroger cinq cents personnes a été retenu. L'échantillon devant se répartir comme suit :

- Une centaine de personnes ayant des pratiques artistiques essentiellement rencontrées dans des activités collectives ou des lieux d'achat de biens nécessaires à la pratique,
- Une centaine de personnes fréquentant des lieux (médiathèque, musée, salle d'exposition...) et des événements (concerts, spectacles vivants, cinéma...) culturels,
- Un groupe de trois cents autres personnes interrogées à leur domicile ou dans l'espace public en veillant à la distribution suivante des lieux de résidence.

Figure 2 - Objectif de répartition des 310 enquêtés selon leur lieu de résidence

Saint-Pierre	
○	40 en centre-ville de Saint-Pierre dont 10 à Terre-Sainte
○	30 sur le secteur de Ravine-Blanche
○	30 sur le secteur Ravine des Cabris-Bois d'Olives
○	30 sur le secteur de Basse-Terre
○	30 sur le secteur de Montvert les bas
Le Tampon	
○	30 en centre-ville
○	30 sur le secteur de Bérive
○	30 sur le secteur du Quatorzième
○	30 sur le secteur de la Plaine des Cafres
○	30 sur le secteur de Bourg-Murat et Grande- Ferme

Les premières analyses de cette enquête de terrain devaient être présentées à deux groupes de réflexion, un au Tampon et un à Saint-Pierre afin de mobiliser leur connaissance du terrain et de l'offre culturelle territoriale pour affiner la réflexion notamment en approfondissant le lien entre les pratiques artistiques/les fréquentations territoriales et l'offre culturelle. Ce travail d'analyse n'a pu avoir lieu qu'à Saint-Pierre, les partenaires du Tampon s'étant désengagés.

### PHASE 3 : ÉLABORATION DE PROPOSITIONS FEDERATRICES A L'APPUI D'UNE DEMARCHE DE CONCERTATION ECLAIREE

L'ensemble de cette connaissance mobilisée a permis de présenter des recommandations quant à l'élaboration de politiques publiques culturelles et à leur suivi.

Celles-ci ont été élaborées en partie à l'aide d'une concertation avec des acteurs culturels volontaires réunis en groupe de réflexion, en comité de pilotage ainsi que dans la Commission « Vivre ensemble » du CCEE.

Ce cheminement de travaux, entre collecte d'informations, échanges et réflexions a amené au présent rapport final.

## 2- LE CADRE DE LA REFLEXION

### APPROCHE SOCIOLOGIQUE

L'analyse des pratiques culturelles est un champ vaste et ancien de la sociologie de la culture.

Il semble pertinent de proposer un cadre de définition de la notion de pratiques culturelles notamment en lien avec la problématique de l'accès à la culture.

#### QU'EST-CE QU'UNE PRATIQUE CULTURELLE ?

Cette notion intègre une grande diversité de comportements, d'actions individuelles ou collectives. Ils s'inscrivent dans **des espace-temps variés**. Les fréquences comme les niveaux d'organisation et de structuration présentent **une grande gamme de situations dans lesquelles les équipements exerceront une influence certaine**.

Dans une approche conceptuelle française avec une notion de culture plus centrée sur les pratiques relatives aux arts, la définition suivante pourra être retenue : « *Par pratiques culturelles, on entend généralement l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique, qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie : lecture, fréquentation des équipements culturels (théâtres, musées, salles de cinéma, salles de concert...), usages des médias audiovisuels, mais aussi pratiques culturelles amateurs*<sup>5</sup>. »

Cette approche s'inspire également de la définition institutionnelle du domaine d'intervention du ministère de la Culture en France ainsi que de celle d'autres États ayant une administration culturelle. Un élargissement de ce champ s'observe notamment dans la dernière *Enquête sur les Pratiques culturelles des Français* dirigée par Olivier Donnat<sup>6</sup>. Elle **associe la notion de « pratiques » à celle d'« activités » ou de « comportements »**. Les pratiques culturelles sont alors définies comme « *l'ensemble des formes d'engagement dans l'art et la culture, des plus légitimes aux plus populaires, des plus exceptionnelles aux plus quotidiennes [...] l'ensemble des modes d'accès à l'information et à la culture, sans établir de partage explicite entre le monde de la culture et celui de la distraction, ni réduire la question de l'accès à la culture à la seule fréquentation des établissements culturels* ».

Ainsi est-il observé que les travaux portant sur les pratiques culturelles croisent fréquemment **les problématiques des loisirs et de l'usage du temps libre ainsi que celle de l'accès à la culture**.

<sup>5</sup> Source : « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes », Elizabeth Auclair et Anne Herzog, laboratoire de géographie MRTE, université de Cergy-Pontoise, novembre 2010.

<sup>6</sup> Voir la synthèse au chapitre suivant.

Sera donc introduite la notion des activités « *accomplies dans le temps libre, sans finalité productive et dans laquelle les individus rencontrent des possibilités d'expression* » soit une définition « *ouverte, incluant notamment des activités de semi-loisirs (jardinage, bricolage, couture...) en tant qu'elles participent à la définition des styles de vie et de l'identité culturelle de certains groupes sociaux, ainsi que les pratiques liées à l'informatique et aux nouvelles technologies*<sup>7</sup> ».

---

## QUELS SONT LES FACTEURS DETERMINANTS DES PRATIQUES CULTURELLES ET DES NON-PRATIQUES ?

Pour mieux comprendre les moteurs de la pratique ou de la « non-pratique », il est nécessaire d'observer :

- Les phénomènes de **prescription**,
- Les « **compétences** »,
- La **mobilité**,
- La **représentation** des individus,
- La place de la **transmission** familiale ou communautaire,
- mais aussi le rôle des **politiques culturelles**, notamment de proximité.

Il s'agit donc bien d'étudier **l'ensemble des conditions des pratiques culturelles qui dépendent elles-mêmes des individus et du contexte social.**

En d'autres termes, la question centrale de l'accès à la culture est posée et peut se décliner selon les questionnements suivants :

- *Qu'est-ce qui produit de l'accessibilité (ou de l'inaccessibilité) au profit d'un équipement public a priori ouvert à tous et ayant éventuellement vocation à créer du lien social ?*
- *Comment les différentes formes de prescription influencent-elles les pratiques culturelles et donnent-elles envie d'accéder à la culture ?*
- *Comment expliquer et interpréter la distance souvent observée à l'égard de l'offre culturelle alors que les politiques publiques depuis plusieurs décennies visent à la réduire ?*

Ces questions ont été abordées avec les communes présentes aux rencontres proposées.

---

<sup>7</sup> Source : « Pratiques culturelles, pratiques citadines », Elizabeth Auclair et Anne Herzog, laboratoire de géographie MRTE, université de Cergy-Pontoise, novembre 2010.

La sociologie de la culture s'est intéressée à cerner **les facteurs d'éloignement de la culture** des personnes coupées de l'offre culturelle dans une approche critique des concepts de « publics empêchés » ou celui de « non publics ».

Or, l'analyse de **la distance à l'égard de l'offre culturelle et parfois de toute forme d'engagement dans les activités culturelles** suscite plusieurs types de questionnements à propos des « non-pratiquants » :

- La part du choix, de la volonté de l'individu ;
- La part entre évitement et empêchement ;
- La part des pratiques culturelles se concentrant sur le domicile ou dans des espaces qui ne correspondent pas forcément aux équipements culturels ;
- La part des autres supports (Internet, vidéos...) ;
- La part du contexte socio-spatial ;
- La part des autres types d'activités de loisirs.

Il est également intéressant de se demander quels **sont les espaces des pratiques culturelles** : rue/espaces publics, voisinage, transport, domiciles, halls, esplanade...

De plus, on ne saurait négliger l'inégale **capacité de chaque individu à se déplacer** dans la ville voire dans l'île pour La Réunion. Elle constitue « *un facteur important dans l'accessibilité à l'offre culturelle, notamment en termes de choix de lieux et dans la manière de composer avec la distance dans les pratiques citadines. La mobilité exigeant toute une série de "compétences" peut être l'un des déterminants des pratiques culturelles*<sup>8</sup> ».

---

<sup>8</sup> Source : « Pratiques culturelles, pratiques citadines », Elizabeth Auclair et Anne Herzog, laboratoire de géographie MRTE, université de Cergy-Pontoise, novembre 2010.

## APPROCHE METHODOLOGIQUE BASEE SUR LA DIFFERENCIATION D'EFFETS

On peut distinguer trois types de facteurs expliquant des pratiques artistiques : **l'époque, la génération et l'offre.**

### L'EFFET D'OFFRE

Le mouvement continu d'équipement des ménages stimulé entre autres par diverses innovations technologiques et/ou marketing a sensiblement accru les consommations audiovisuelles. La montée en puissance de la musique doit être mise en relation avec les innovations ayant bouleversé les conditions d'écoute. Disque vinyle, cassette, Walkman, CD, Discman, MP3... ont encouragé à l'écoute musicale dans des conditions toujours plus améliorées et individualisées. Parallèlement, l'offre audiovisuelle n'a cessé de croître, renchérissant cette dynamique.

**L'analyse de l'évolution des comportements en lien avec les conditions d'accès à l'offre s'applique également à la fréquentation des établissements culturels.**

Le succès des bibliothèques et des médiathèques dans les années 1980 et 1990 l'atteste. Il traduit les efforts importants consentis dans ce domaine par les pouvoirs publics.

**La nécessité de prendre en compte les effets d'offre s'applique quelle que soit l'activité concernée.**

*« Quand un nouvel appareil arrive dans les foyers mais aussi quand un nouvel établissement culturel est créé ou que de nouveaux contenus ou services sont proposés, de nouvelles pratiques apparaissent, d'autres se transforment, sans pour cela garantir une diffusion plus large de la culture ou un accès moins inégalitaire. Une nouvelle offre, quelle qu'en soit la nature, peut au contraire générer ce que les économistes appellent des effets d'aubaine et alimenter la logique du cumul qui fait que, spontanément, la culture a tendance à aller à la culture<sup>9</sup>. »*

<sup>9</sup> Enquête sur les Pratiques culturelles des Français dirigée par Olivier Donnat, 2008.

---

## L'EFFET D'EPOQUE

Les propriétés sociales de la population qui tire le meilleur profit des effets d'offre interviendront dans la rencontre entre l'offre culturelle et la population.

L'« *effet d'époque* » peut être observé lorsqu'une évolution concerne toutes les catégories de population à un moment donné mais cela se produit rarement.

En effet, les nouveaux produits, services, établissements culturels ainsi que les formes d'expression ou esthétiques connaissent dans un premier temps une diffusion limitée à un groupe réduit de personnes qui se l'approprient plus vite. Même en cas de diffusion élargie, certaines catégories de population resteront à l'écart.

---

## L'EFFET DE GENERATION

Les jeunes sont souvent les plus prompts à s'emparer des nouveautés. Puis, ils conserveront généralement certaines habitudes. Il est donc plus pertinent de parler « *d'effets de génération* » en les distinguant des effets d'âge souvent privilégié comme facteur de diffusion d'une innovation.

Les adultes peuvent être tentés d'appréhender ce qui est nouveau comme un phénomène éphémère « *de jeunes* ». Les cas, par exemple, du jazz puis du rock l'attestent. D'abord considérés comme des « *musiques de jeunes* », ces formes d'expression musicale ont réussi à s'installer durablement dans le paysage musical, à mesure que vieillissaient les générations qui les avaient découvertes dans les années 1950 ou 1960.

Les résultats des quatre vagues d'enquête sur les pratiques culturelles des Français (1973, 1981, 1988, 1997) confirment la nature générationnelle de la plupart des évolutions constatées depuis le début des années 1970 (*voir synthèse dans le chapitre 5 évoquant l'enquête nationale de 2008 et 1973-2008*).

Globalement, **une génération particulière s'est attachée à un style, puis les suivantes ont amplifié sa diffusion.**

Ainsi, la mutation amorcée il y a trente ans par le recul de la lecture de la presse quotidienne, poursuivie par l'augmentation du temps passé devant le petit écran au moment de l'explosion du PAF<sup>10</sup> et, un peu plus tard, par une relative désaffection pour la lecture de livre, puis enfin amplifiée ces dernières années par la généralisation des ordinateurs a eu pour corollaire technique la montée en puissance de l'audiovisuel par rapport à l'imprimé.

---

<sup>10</sup> Paysage audiovisuel français.

*« L'analyse rétrospective confirme que la plupart des pratiques culturelles et médiatiques traditionnellement mesurées depuis le début des années 1970 semblent s'acheminer vers un déclin plus ou moins marqué au cours des prochaines années, à l'exception de l'écoute de la musique enregistrée. Cette tendance générale apparaît d'autant plus probable que ces dernières années ont été marquées par l'émergence d'une culture numérique que les jeunes générations ont massivement investie et dont on peut penser par conséquent qu'elle est amenée à se développer dans les années à venir du simple fait du renouvellement générationnel.*

*Il est donc difficile, dans une perspective prospective, de ne pas penser que l'essor de cette culture numérique en devenir ne se fasse, au moins en partie, au détriment des pratiques culturelles et médiatiques antérieures, en raison de la concurrence qu'elle crée en termes de budget et de budget-temps, mais aussi en raison de la nature même de l'offre qu'elle propose, tant au plan des contenus culturels écrits, audio ou vidéo que des possibilités de diffusion pour les anciens médias (presse, radio, télévision<sup>11</sup>).»*

---

<sup>11</sup> Source : analyse des 4 vagues d'enquête sur les pratiques culturelles des français (1973, 1981, 1988, 1997), «Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales ».

### 3- APPROCHE DE L'ACTION PUBLIQUE

#### LA REPARTITION DES COMPETENCES CULTURE

##### ÉMERGENCE D'UN ÉTAT PARTENAIRE

Pour certains auteurs **les politiques culturelles ont commencé à se territorialiser relativement tôt** sans mettre en avant l'approche de l'action publique en tant que telle. Dès 1952, la Ville de Lyon décide d'assurer une participation financière au théâtre de la Comédie. Puis apparaissent les Maisons de la Culture en 1961, les Fonds d'intervention culturelle en 1971 et les chartes culturelles en 1974..., tout cela bien avant le premier acte de la décentralisation.

**À La Réunion**, l'action culturelle a été en premier lieu dynamisée et impulsée par l'Éducation populaire. « *Ses principes d'épanouissement et de citoyenneté de l'individu par un accès au savoir, inscrits dans le respect de l'identité réunionnaise, l'ont amenée à être ce premier moteur de l'action culturelle réunionnaise. Ainsi durant les années 1970, de nombreux projets culturels sont portés par l'éducation populaire. Les notions de démocratisation de l'éducation et de la culture sont alors mises en avant. Ces associations, généralement fédérées à l'échelle nationale, sont considérées comme l'espace de départ d'un intérêt collectif pour la culture<sup>12</sup>.* »

La question culturelle rejoint alors les problématiques sociales et notamment socio-éducatives et prend ainsi une dimension politique forte. En effet, les pouvoirs publics en restreignant, voire en empêchant l'usage de la langue créole et les formes d'expression artistiques réunionnaises ont fait de **la question culturelle une cause politique**. Cela pousse même à une forme de militantisme identitaire dont l'acteur se dénommera « *militant culturel* ».

**L'Acte I de la décentralisation avec ses lois de 1982-1983 ne transfère quasiment pas de compétences culturelles aux collectivités.** Par exemple, les départements ne se voient alors confier formellement que la gestion des archives et de la bibliothèque départementale de prêt.

**Mais le succès des notions de politiques publiques ou de développement territoriaux impulse un nouvel état d'esprit, un nouveau mode d'action publique qui exercera son influence sur l'action culturelle.**

L'« *interventionnisme culturel* » de l'État s'amplifie tout en mutant au cours des « *années Lang* » : l'État va occuper un rôle d'initiateur, de conseiller, de « *distributeur* » de légitimité intellectuelle.

Les politiques culturelles seront élaborées de manière plus endogène. Dans les départements d'outre-mer (DOM), la mise en place des Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) favorisera une mission d'observation.

<sup>12</sup> « La place de l'activité culturelle dans l'Économie de La Réunion », Laurence Assouline, LA Conseil/CCEE, août 2007.

L'article 6 de la loi du 31.12.1982 précise qu'il est « *obligatoirement et préalablement consulté lors :*

- *De la préparation du plan de développement et d'équipement de la Région et,*
- *De l'élaboration du projet de budget de la Région en ce qui concerne l'éducation, la culture, la protection des sites, de la faune, de la flore et du tourisme.*

*Il donne son avis sur les résultats de leur mise en œuvre et peut émettre un avis sur tout projet de la Région dont il est saisi par le président du Conseil régional ou dont il décide de se saisir lui-même ».*

Dans les années 1990, le rapport de force évolue vers un système se polarisant sur **les villes. Celles-ci dépenseront deux fois plus pour la culture que le ministère** qui concentre ses dépenses sur les grandes institutions parisiennes. L'association des Régions de France (ARF) estime que 7 milliards sur les 10 milliards d'euros de financement public de la culture a été couvert par les collectivités territoriales en 2010.

Les relations entre État et collectivités territoriales prendront alors une forme contractuelle.

---

## VERS UN ÉTAT ABSENT ?

**La déconcentration définie dans la Loi du 6 février 1992** relative à l'administration territoriale de la République marquerait-elle un effacement de l'État en matière d'action culturelle territorialisée ?

Les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) deviennent les interlocutrices privilégiées des collectivités et non plus le ministère dont l'intervention financière au profit des actions culturelles territoriales diminue.

L'absence de visibilité du rôle de l'État, le risque de grandes disparités territoriales contraires à l'ambition républicaine et les inquiétudes quant au financement de l'action culturelle caractériseront les raisons de l'insatisfaction ou des inquiétudes des acteurs de la culture et des collectivités territoriales.

*« La culture (sauf pour les bibliothèques centrales de prêt et les archives départementales qui relèvent du département) et le sport sont des secteurs très partagés.*

*L'absence de réglementation précise dans ces deux domaines peut amener les deux collectivités à intervenir pour un même type d'action en raison de l'impossibilité de distinguer les compétences entre le niveau départemental et régional », écrit le CESR<sup>13</sup> de La Réunion en 1996.*

---

<sup>13</sup> Conseil économique et social régional, «L'harmonisation des interventions Département/Région à La Réunion ». Rapport et avis présentés à l'assemblée plénière du 4 octobre 1996.

**La Loi « Liberté et responsabilité locale » d'août 2004** vient ajuster à la marge cette réalité en restant peu précise sur les compétences Culture.

Elle attribue aux départements deux nouvelles responsabilités en matière culturelle :

- L'enseignement artistique,
- Le patrimoine rural non protégé.

Les Régions ont, elles, à leur charge :

- L'enseignement préprofessionnel (artistique),
- L'inventaire du patrimoine,
- Les équipements culturels.

À La Réunion, Région monodépartementale, département et Région s'entendent « à peu près bien » jusqu'en 2005 pour les complémentarités et les partenariats. On arrivera même à un dossier unique de demande de subvention culturelle État-Région-département qui malheureusement aujourd'hui n'existe plus. C'est une dynamique institutionnelle nationale qui a permis la conception d'un dossier-*cerfa* utilisé par l'État et pouvant être utilisé par d'autres collectivités. La commune de Saint-Denis, par exemple, l'utilise. L'élan partenarial local s'est réduit.

De plus, la DRAC devient la DAC-OI<sup>14</sup> et intègre en son sein le service du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme (SPAU).

**On notera l'élément positif de ces deux vagues de réforme de l'État : l'accomplissement du mouvement de territorialisation des politiques culturelles.**

La culture apparaît désormais comme un élément incontournable des politiques publiques aux yeux des élus qui perçoivent qu'elle relève du monde du symbole et de l'identité (selon Pierre Moulinier).

Il lui est également attribué une capacité à **rendre les territoires attractifs et à contribuer à la cohésion sociale.**

Ainsi, à chaque niveau des collectivités territoriales, l'action culturelle est considérée comme indissociable de l'action publique globale. **Cela favorise la croissance quantitative de l'offre culturelle mais non sa cohérence et sa coordination.**

Frédéric Mitterrand, ancien ministre de la Culture et de la Communication, avait fixé des objectifs à son action pouvant être perçus comme correcteurs des tendances précédemment décrites. Il introduit en même temps le nouveau concept encore peu partagé d'« *une culture pour chacun* » devant aller au-delà du traditionnel « *culture pour tous* » pourtant encore loin d'être atteint.

---

<sup>14</sup> Direction des affaires culturelles – océan Indien.

Figure 3 – Extraits d'un discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture

*« Très symbolique de cette réelle inscription de la diversité des territoires dans la politique culturelle, le transfert aux régions des compétences pour l'inventaire du patrimoine national accroît encore la responsabilité des collectivités, même si l'État conserve, comme de juste, un rôle indispensable d'harmonisation nationale.*

*La décentralisation culturelle constitue un puissant levier, qui permet au ministère de la Culture et de la Communication de jouer plus pleinement encore son rôle d'incitateur, de rassembleur, de garant d'une communauté d'intérêts. Ce rôle ne l'empêche pas, bien au contraire, de préserver et même de promouvoir des identités régionales ou locales fortes. La République «une et indivisible» ne signifie pas la République de la culture unique, mais la République unie dans une diversité de cultures orientées vers un projet commun. Il faut favoriser les initiatives locales et régionales, tout en évitant l'éparpillement. C'est à cela que le ministère et les collectivités territoriales œuvrent, en parfaite intelligence. Bien sûr, il faut aller plus loin encore dans la voie du partenariat. L'un des aspects primordiaux de la réforme du ministère, notamment de celle des Directions régionales des affaires culturelles (Drac), est précisément de parvenir à un mode d'organisation et d'action plus dynamique, plus souple, plus efficace. Les compétences de chacun devront, dans certains cas, être plus clairement définies. Le partage le plus large de l'offre artistique et culturelle dans tous les territoires, en particulier dans ceux qui en sont le plus éloignés au départ, est aussi une exigence primordiale. À ce titre, l'une de mes préoccupations majeures est d'être à l'écoute de la diversité et des spécificités territoriales, sans oublier naturellement l'outre-mer, dont j'entends valoriser les richesses culturelles dans le cadre de l'ambitieuse politique ultramarine voulue par le président de la République. Le partage des richesses culturelles passe aussi par un maillage plus riche et plus serré, qui implique, de façon forte, l'Internet et les nouvelles technologies. C'est pourquoi j'ai fait de la révolution numérique un chantier prioritaire de mon action au ministère.*

*Ce bilan complet et raisonné de l'action commune menée jusqu'ici par l'État et les collectivités permettra d'ouvrir des perspectives sur une nécessaire refondation de la politique culturelle qui doit être à géométrie variable, ancrée dans une meilleure reconnaissance des spécificités des territoires auxquelles il faut adapter l'action de l'État. La relation qui associe intimement ces différents pôles n'est, bien sûr, pas le seul niveau auquel il faut considérer la politique de la culture ; cette dernière s'articule aussi aux échelons européen et mondial qui donnent également toute leur pertinence à notre action décentralisée. La décentralisation culturelle est bien l'un des chemins qui doivent nous conduire à bâtir non seulement **une culture pour tous, mais une « culture pour chacun ».***

## LE RENDEZ-VOUS RATE DE LA CLARIFICATION DES COMPETENCES DE LA DERNIERE REFORME TERRITORIALE

L'apport le plus notable de la **Loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010** est la suppression de la clause générale de compétence dont bénéficiaient jusqu'alors la Région et le département. Elle leur permettait d'intervenir dès lors que des intérêts respectivement régionaux ou départementaux étaient en jeu. De plus, cette loi, en confiant explicitement une compétence à une catégorie de collectivités territoriales, interdit sauf exception aux autres catégories de collectivités territoriales d'agir dans cette compétence, même si un « *intérêt local* » le justifie. Le principe est celui des « *compétences exclusives* ». Toutefois, divers analystes de l'action publique considèrent que la clarification de la répartition des compétences est entravée par :

- d'autres dispositions législatives introduites par la loi de réforme, par exemple :
  - la loi définit expressément une zone de partage de compétences. « *Les compétences en matière de tourisme, de **culture** et de sport sont partagées entre les communes, les départements et les Régions* » ;
  - désormais, toute collectivité territoriale pourra déléguer à une collectivité territoriale relevant d'une autre catégorie, ou à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, une compétence dont elle a la charge. Elle s'appuiera sur un contrat à durée déterminée définissant les objectifs à atteindre et les modalités du contrôle de l'autorité délégante. Cela est possible pour une compétence exclusive ou une compétence partagée. Sur le modèle du contrat de mandat, les compétences simplement déléguées – et non transférées, ce qui est plus simple à mettre en place – seront exercées au nom et pour le compte de la collectivité territoriale délégante.
  
- ou par des mesures non remises en cause par celle-ci comme :
  - la conservation par les communes de leur clause générale de compétence : en raison de leur « *proximité* » (article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales). En d'autres termes, les communes seront donc, comme par le passé, admises à agir dès lors qu'il s'agira de régler « *les affaires de la commune* », sous réserve des limites jurisprudentielles classiques. Les communes devront veiller à intervenir dans un but « *d'intérêt public communal* » et dans le respect des compétences attribuées par la loi à d'autres catégories de collectivités. En pratique, le contrôle du juge administratif sur la définition de l'intérêt public local a toujours été relativement souple. De la sorte, **le législateur ménage une « variable d'ajustement » : les communes devront répondre aux attentes des administrés non prises en charge par les autres collectivités et non prévues par le législateur** ;
  - la possibilité d'intervenir dans les compétences non dévolues à une catégorie de collectivités ;
  - faculté pour le législateur d'ouvrir des compétences au partage entre catégories de collectivités.

De plus, les départements et les Régions pourront dans un « *schéma d'organisation des compétences et de mutualisation des services* » préciser les délégations de compétences sur lesquelles ils se sont entendus. Il s'agira de fixer les délégations de compétences de la Région aux départements et des départements aux Régions, l'organisation des interventions financières respectives en matière d'investissement et de fonctionnement des projets décidés ou subventionnés par une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales, ainsi que les conditions d'organisation et de mutualisation des services. Comme vu précédemment, La Réunion, région monodépartementale, a déjà effectué ce type d'exercice avec le département.

De nombreuses réserves sont émises sur le sujet notamment en lien avec l'importance de la contractualisation dans des questions de compétence, classiquement étrangères à l'outil conventionnel en droit public. En effet, la souplesse et la possible évolutivité, propres au contrat, ne semblent pas facilement compatibles, en pratique, avec la composante institutionnelle, durable, de la répartition des compétences.

À noter que François Hollande, actuel président de la République, avait fait part de son intention de « *redonner un nouveau souffle à la décentralisation* » et de remettre en cause la réforme territoriale. On peut donc s'attendre à de prochaines évolutions.

Dans un tel contexte institutionnel, les communes sont, à leur manière, de plus en plus présentes sur la scène culturelle.

Le chapitre suivant rend compte des problématiques de l'action publique soulevées par l'analyse de leur action à La Réunion et étudiées en grande partie à travers l'exploitation d'un questionnaire qui leur a été proposé.

## LES PROBLEMATIQUES SOULEVEES PAR L'ACTION CULTURELLE DES COMMUNES DE LA REUNION

Comme dit précédemment, les communes disposent toujours d'une clause de compétence générale, leur permettant d'intervenir dans tous les domaines de l'action publique « *dès lors que les enjeux territoriaux sont réels* ».

Dans les faits, elles interviennent dans le champ culturel et notamment dans la lecture publique et l'animation culturelle alors qu'elles sont moins actives dans l'enseignement artistique ou dans le soutien aux activités amateurs à La Réunion, soit les aspects structurants de l'offre culturelle.

Les éléments fournis ci-après proviennent des réponses des communes au questionnaire (*voir en annexe 1*) qui leur a été adressé comme expliqué dans le chapitre Méthodologie.

Seules onze communes sur les vingt-quatre ont répondu : Salazie, Saint-Benoît, Bras-Panon, Sainte-Suzanne, La Possession, Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Philippe, Le Tampon. Elles sont vivement remerciées pour cet effort. Une commune a signalé qu'elle ne prendrait pas le temps d'y répondre. Les autres, après de multiples relances, promettaient de le transmettre... dès que possible.

Il a été proposé aux communes « débordées » un éventuel entretien avec collecte de bilan à l'état brut et échange qualitatif afin de pallier le manque de temps des services concernés. Mais même cette possible solution n'a pas permis de récupérer les éléments souhaités.

Ces difficultés posent clairement **le faible suivi de l'action culturelle en lien avec sa coordination. Les services ont généralement pour mission de mettre en œuvre des actions et non d'analyser leurs impacts ou de réfléchir sur les besoins du territoire.** Dans le meilleur des cas, les indicateurs existants sont le nombre d'actions et le nombre de personnes ayant bénéficié de l'action pour celles étant organisées directement par le service culturel.

Ainsi, selon les territoires, les offres privées, marchandes et non marchandes, se développeront ou non mais resteront peu connues des acteurs publics même lorsque ceux-ci leur prêtent des salles voire les subventionnent.

Après la collecte des questionnaires, des réunions ont été proposées aux responsables culturels, afin d'échanger sur ces retours et d'affiner l'analyse propre au bureau d'études. Bien que quatre dates et quatre lieux (nord, sud, est, ouest) aient été proposés, ces réunions ont rencontré un faible succès : seules six communes et une communauté d'agglomérations ont participé à ces débats (Le Tampon, Saint-Pierre, Le Port, Saint-Benoît, Salazie, Bras-Panon et la CIREST<sup>15</sup>).

*Ainsi les résultats de la démarche nous permettent plus de poser des problématiques de développement culturel que d'analyser des données quantitatives précisément parce qu'elles n'ont pas été obtenues en quantité suffisamment importante et de manière assez homogène. Celles-ci sont proposées ci-après sous forme de questionnement orienté afin d'enrichir le débat sur le sujet.*

<sup>15</sup> Communauté intercommunale Réunion Est (CIREST).

## LES COMPETENCES CULTURE

L'approche des compétences Culture varie selon les communes plus que le contenu même des compétences et des actions menées. Ainsi, elles raisonnent :

- en termes de gestion d'équipements : créer, valoriser ;
  - en termes d'objectifs : culture pour tous, ouverture, animation culturelle ;
  - en termes de domaines et de champs à couvrir : lecture publique, spectacle vivant, arts plastiques, image patrimoine & diffusion, création, formation/enseignement/éducation.
- *Un mode de présentation des compétences trop disparate nuisant à une bonne cohérence et coordination de l'offre culturelle ?*

Les compétences des communautés d'agglomérations en matière culturelle lorsqu'elles en ont (CINOR, TCO et CIREST) ne sont pas toujours clairement et justement identifiées. Lorsque celles-ci sont entrées en action, la lecture de leur mission est plus nette (CINOR avec le plan de lecture publique). À l'inverse, lorsque les communautés d'agglomérations tardent à définir leurs champs d'intervention ou leur mode opératoire (CIREST), ou encore à les mettre en œuvre (TCO), la perception est imprécise.

- *L'entrée en action tardive ou non encore effective des EPCI affecte-t-elle la structuration d'une offre culturelle cohérente ? Quel risque de « chaînons manquants » ?*

## LES EQUIPEMENTS PUBLICS A VOCATION ESSENTIELLEMENT CULTURELLE

L'action des communes se déploie souvent à partir d'un équipement culturel. Historiquement, la bibliothèque ou la médiathèque a servi de premier point d'ancrage d'une action culturelle qui est allée en se diversifiant.

Dans le domaine de la **lecture publique**, il est observé :

- un mouvement de mutation des bibliothèques en médiathèques, notamment avec l'intégration du multimédia,
- un rattrapage en cours d'achèvement avec la construction d'une médiathèque dans une commune de plus de 100 000 habitants,
- la présence de *médiabus* dans quelques communes ou d'action de « livraison de livres » à des publics à faible mobilité,
- un réseau intercommunal de lecture publique dans le nord de l'île.

À noter que, désormais, le département n'assure qu'une mission de valorisation de la bibliothèque départementale de prêt de Saint-Denis et n'exerce plus un rôle d'appui auprès des communes comme le font souvent ces collectivités territoriales en France métropolitaine.

Les salles conçues pour des conférences dans les médiathèques ont servi de salles de spectacles ou de cinéma. Toutefois, le territoire réunionnais a bénéficié de la construction **d'équipements culturels relativement bien répartis** durant ces quinze dernières années, en lien avec les possibilités ouvertes par les financements du CPER<sup>16</sup> et du FEDER<sup>17</sup>.

Parmi les communes ayant répondu au questionnaire, on enregistre l'existence de huit salles consacrées à l'activité culture de plus de 170 places dont une de 500 et une autre de 600 places assises.

**Les stades** sont également utilisés pour les spectacles, notamment les grands concerts, tout comme l'espace public pour les manifestations festives de la commune ou d'associations.

La présence de 3 **cinémas publics** (Saint-Benoît, Saint-Joseph et Saint-Pierre) dans les communes ayant répondu au questionnaire est à noter.

Le parent pauvre de l'équipement culturel semble rester **le lieu d'exposition**, le *vrai* lieu d'exposition adapté aux arts plastiques et à l'art contemporain qui présente ses exigences en termes de volume, de lumière et d'espace.

On constate également un déficit en salles spécialisées pour la création, les répétitions, les enregistrements... pour ce qui concerne les pratiques qu'elles soient amateurs ou se destinant à la professionnalisation.

<sup>16</sup> Contrat de Plan (puis de Projet) État Région (CPER).

<sup>17</sup> Fonds européen pour le Développement régional (FEDER).

Les communes semblent en quête de la « *bonne formule de gestion* » de leurs équipements, hésitant entre un portage associatif, une délégation de service public, une régie autonome ou non, une Société d'Économie mixte (SEM)... Des mutations de statut s'observent mais ne semblent pas toujours comprises. Une impression de manque de maîtrise ou de maîtrise très partielle de ces choix apparaît. Ces hésitations entraînent parfois l'inactivité d'une salle pendant de longues périodes malgré la présence d'une équipe rémunérée sur site. À noter que **la réflexion sur le mode de portage l'emporte souvent sur l'élaboration du projet culturel lui-même.**

- *Comment une commune peut-elle définir l'utilisation d'un équipement culturel lorsque sa gestion est déléguée ? Quelle cohérence doit-elle chercher avec son offre et celle déjà présente sur son territoire ?*
  
- *Comment mener la réflexion stratégique sur la vie d'un équipement culturel : activités, public-cible, objectifs éducatifs, lien social, épanouissement de l'individu... ?*
  
- *Faut-il encore avoir une approche communale des besoins en équipements à venir et/ou réfléchir au développement des mobilités ? Plus de facilités de transports ou plus d'équipements ?*

## DES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS FAVORISANT LES PRATIQUES ARTISTIQUES

Les équipements socioculturels ou « généralistes » favorisent les pratiques et les enseignements car ils permettent d'augmenter l'offre ainsi que sa diffusion sur des territoires communaux bien souvent vastes à La Réunion. Parmi eux, citons : trois MJC<sup>18</sup>, de nombreux CASEs<sup>19</sup> répartis dans les quartiers, un centre socioculturel.

Toutefois, cette offre reste mal connue car la commune n'est, dans ce cas, pas un opérateur direct. Elle apporte son soutien logistique, voire des subventions et de la communication aux associations mais ne coordonne pas et ne suit pas le travail réalisé. Les acteurs, individus ou associations, mènent leurs activités de manière relativement libre dans le cadre du respect d'une convention de mise à disposition de locaux posant les normes réglementaires et de respect des lieux, dans le meilleur des cas. Certaines communes ont pris l'initiative d'intégrer à leur site Internet la liste et les coordonnées des associations du territoire selon leur champ d'intervention. Même dans ce cas l'offre d'activités culturelles n'est pas suffisamment visible, il faut appeler chaque association pour connaître les activités, les tarifs, les horaires...

Les activités autour de la danse, contemporaine, africaine, indienne semblent rencontrer un franc succès.

Généralement, ces salles sont prêtées aux associations par un service s'occupant de la vie associative ou de l'animation, distinct du service ou de la direction Culture. Les passerelles semblent peu établies entre ces deux services dans les cas rencontrés.

**Ainsi les communes n'ont pas une vision globale et réelle de l'offre culturelle proposée sur leur territoire, cela empêchant donc toute approche en termes de cohérence et de coordination.**

- *Comment les communes peuvent-elles suivre l'offre des acteurs privés sur leur territoire malgré le portage associatif, la déconcentration des pratiques, et compte tenu de la faible habitude de suivi de l'action publique ? Doivent-elles le faire ?*
- *Quelle méthode de mise à plat de l'offre culturelle peut-il y avoir ? Faut-il clarifier les concepts ? Que veut-on suivre, mesurer, évaluer ?*
- *Comment les communes peuvent-elles contribuer à la coordination de l'action culturelle, sa structuration, à l'amélioration de sa qualité... ?*

---

<sup>18</sup> Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

<sup>19</sup> Centre d'animation socio-éducatif (CASE).

## ACTION CULTURELLE *VERSUS* ANIMATION CULTURELLE ?

Les animations culturelles festives se développent et rencontrent un franc succès auprès des élus des communes qui demandent à leur service de les multiplier.

Parmi ces actions événementielles, on peut distinguer diverses catégories :

- **Les fêtes « calendaires »**, parmi celles-ci :
  - « Génériques » : Patrimoine, Musique, 14 Juillet...
  - En lien avec le peuplement et l'histoire de La Réunion : 20 décembre, Jour de l'an chinois, Dipavali, jour de l'an tamoul ... avec parfois une dimension culturelle ;
  - Spécifiques à la ville et au terroir...

À noter que la Région a consacré 518 000 euros en 2011 à l'appui des actions culturelles s'inscrivant dans ce champ. De plus, elle a créé un pôle événementiel rattaché au service culturel et a dépensé un peu moins d'1,5 million d'euros pour ses événementiels<sup>20</sup>.

- **Les festivals**, avec une forte présence de la musique et augmentant quantitativement, il n'est pas rare d'entendre : « *La ville a besoin de son festival.* » Cette tendance à la « *festivalite* » se retrouve également en France métropolitaine. À noter que le site PILS<sup>21</sup> dénombre environ 24 festivals à La Réunion et *Le Quotidien de La Réunion* en compte 37 dans son édition du 30 août 2012.

Précisons également que la gratuité est quasi généralisée pour les actions en portage public direct ou celles se situant sur l'espace public à la différence de festivals mis en place par le secteur privé. D'autres festivals mixent les spectacles gratuits sur l'espace public et les spectacles à entrées payantes. Cette formule apparaît comme le compromis entre les objectifs des acteurs privés et les communes.

Les fréquentations des spectacles suivis par les communes connaissent une forte fréquentation mais ceux qui relèvent plus de la littérature et du jazz rencontrent moins de succès.

- *Comment encourager à structurer l'offre culturelle autour d'actions en fonction de leurs effets sur la société et sur l'individu ?*
- *Comment l'action culturelle peut-elle impacter les filières d'enseignement artistique et les pratiques amateurs ?*
- *Un système d'acteurs est peut-être à construire, avec au cœur, la relation forte entre communes et associations ?*

<sup>20</sup> Rapport 2011 de la Région Réunion.

<sup>21</sup> « Par ici la sortie », site Internet proposant un agenda culturel.

## L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : UNE OFFRE REELLE MAIS MAL IDENTIFIEE ET NON ACCESSIBLE A TOUS

Le secteur public offrant peu de possibilités de formation artistique notamment aux adultes, une offre privée, portée par des associations ou des « entreprises », s'est développée.

Cette offre présente de grandes diversités tant dans la démarche du pilote que dans ses objectifs et fonctionnements. Elle est réelle surtout dans les territoires où la demande est solvable et dans certains champs artistiques. Toutefois, elle reste mal connue. Ces tarifs comme la qualité des enseignements ne sont pas globalement visibles.

Le champ artistique qui semble fonctionner de la manière la plus autonome du point de vue économique est la danse.

Quelques communes se sont tout de même dotées d'une structure communale dédiée (*voir au chapitre 4 : Une connaissance faible et dispersée des pratiques des publics culturels à La Réunion*).

Des communes ont signé des contrats locaux d'éducation artistique (CLEA) avec l'Académie-DAAC et la DAC-OI : Saint-Joseph, Les Avirons, L'Étang-Salé ; d'autres sont en cours (Saint-Paul, Saint-Denis). Ces projets visent le public Jeune mais peuvent concerner les parents indirectement. Ils ne formalisent pas d'engagement financier et se concentrent sur des objectifs communs.

- *Des communes réunionnaises semblent peu mobilisées sur la compétence Enseignement par rapport à l'ensemble national ? Quels sont les obstacles ?*
- *Quelles conditions de succès du schéma d'enseignement artistique de La Réunion est-il en cours d'élaboration par la Région ? Quelle adhésion des communes et intercommunalité y a-t-il ? Quelles sont les cohérences ?*

## LA PERCEPTION DES SUCCES, DES ATTENTES, DES FREINS ET DES MOTEURS DES PRATIQUES ET DES FREQUENTATIONS

La perception des succès et des échecs varie beaucoup d'une commune à une autre.

À l'inverse, les acteurs culturels des communes présentent des attentes plus homogènes portant sur les enseignements artistiques et les fêtes de quartier.

Généralement, les communes sont moyennement ou peu sollicitées sur le sujet par leurs administrés. Ceux-ci semblent peu demandeurs ou n'attendent pas de la commune des réponses à cela.

Les facteurs influençant les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :

- existence de lieux attractifs, confortables ;
- qualité et notoriété des intervenants ;
- qualité, originalité des programmations ;
- accessibilités financière, mentale et physique, curiosité, ouverture ;
- pratique et enseignement artistiques dès le plus jeune âge, conscience croissante de l'importance de la culture dans l'éducation des enfants de la part des parents ;
- sensibilisation, information, communication.

➤ *Comment donner envie d'aller vers l'art et la culture ? Comment convaincre de cette nécessité ? Faut-il le faire ?*

➤ *Faut-il « greffer » la culture à l'enseignement général pour une véritable approche de la « culture pour tous » ?*

➤ *Comment utiliser les TIC et les activités « hors les murs » pour favoriser les pratiques et les fréquentations artistiques ?*

## LES PERSPECTIVES ANNONCEES

Les perspectives de développement de l'offre culturelle ne sont pas toujours perceptibles.

Celles qui sont annoncées mettent généralement la lecture publique au cœur des objectifs semblant poursuivre le mouvement historique décrit précédemment.

L'enseignement et les pratiques artistiques sont souvent retenus en objectif mais davantage en direction des scolaires. Bien souvent les plans d'action ou les objectifs ne sont pas vraiment finalisés ou audacieux.

Certaines communes s'attachent à la valorisation des équipements existants et d'autres espèrent ou planifient la construction de nouveaux équipements dans une approche de rattrapage ou d'ambition pour la ville ou la micro-région ou La Réunion (« *Il faut un zénith pour ...* »).

- *Les politiques culturelles sont-elles suffisamment élaborées ? Ne faut-il pas des textes de référence de type Orientations stratégiques et Plan d'action partenarial et global ?*

#### 4- UNE CONNAISSANCE FAIBLE ET DISPERSEE DES PUBLICS CULTURELS A LA REUNION

Peu d'études récentes et qualitatives sont recensées sur les publics culturels à La Réunion.

Des travaux portant sur des publics spécifiques menés par l'Université de La Réunion sont en cours pour le compte de la Région (« Libertés Métisses ») et de la DAC-OI (Festival jeune public « *Il était une fois les vacances* »).

De plus, les tableaux de suivi de la fréquentation quantitative des médiathèques collectés par la DAC-OI n'ont pas été transmis au bureau d'études et ne pourront donc pas être traités dans ce rapport. Seules, les données INSEE sont diffusées. La Réunion présente pour les trois ratios du tableau suivant la meilleure situation des régions d'outre-mer qui se situent elles-mêmes dans les moyennes régionales les plus faibles de France.

Tableau 1 – Données sur les bibliothèques-médiathèques municipales à La Réunion en 2008

	Inscrits pour 1 000 habitants de la population municipale desservie	Dépense d'acquisition par habitant desservi en €	Prêts par habitant
La Réunion	9,4	2,5	2,2
France	14,6	3,0	4,0

Source : INSEE

En outre, le PRMA<sup>22</sup> assure un travail d'observation et d'étude de qualité portant sur les artistes professionnels ou cherchant à le devenir et sur leur diffusion (radio et lieux de spectacle) dans le champ musical en cohérence avec ses missions.

De manière générale, le peu d'études recensées a porté sur l'action publique culturelle, les artistes et les équipements, donc sur l'offre culturelle comme, par exemple, dans les études commandées par les EPCI<sup>23</sup> en préalable à la prise de compétence. Les publics ne sont pas, à notre connaissance, appréhendés dans la dernière décennie ou très peu. Il en est de même des pratiques artistiques et de l'enseignement artistique.

Enfin, il est à noter que la Région mène dans le même temps une étude préalable à l'élaboration du schéma d'enseignement artistique général et une autre portant sur les lieux de diffusion. Leurs résultats devraient être finalisés après la réalisation de la présente étude, en fin d'année 2012.

*(Une synthèse d'études anciennes menées par l'ODR se trouve en annexe 3.)*

<sup>22</sup> Pôle régional de musique actuelle (PRMA).

<sup>23</sup> Établissement public de Coopération intercommunale (EPCI).

Il existe toutefois **une connaissance des publics mais celle-ci est dispersée et reste souvent orale voire intuitive**. Les responsables de salle ou des services Culture des collectivités territoriales et de l'État admettent généralement ne pas investir ce champ de connaissance ni de manière générale, ni de manière ciblée selon leur mission.

Les éléments qui suivent proviennent essentiellement de cette connaissance transmise oralement lors des rencontres avec les acteurs venant de leur analyse personnelle et de leurs remontées de terrain.

**Les organisateurs privés de spectacles et/ou de festivals** fonctionnent avec des hypothèses de succès en lien avec certains « *coups de cœur* » confrontés à un calcul économique. Chaque action engagée s'apparente à un « *coup de poker* » même avec des subventions publiques. À noter que l'organisation de spectacles/festivals avec la venue de « *têtes d'affiche* » extérieures à l'île pèse sur le budget de ceux-ci plus lourdement qu'en France continentale en raison de l'éloignement de La Réunion qui ne se situe pas dans le circuit des tournées habituelles des artistes connus internationalement y compris les non-Européens. Cela pèse sur les prix des billets mais également sur les cachets des artistes locaux qui sont souvent moins rémunérés.

**L'accès aux équipements publics** comme les stades, parcs des expositions ou les salles de spectacle reste un élément essentiel de leur logistique. De même, certaines collectivités apportent un soutien supplémentaire en mettant en place des services de **transport** adaptés aux horaires nocturnes ou dominicaux (Sakifo à Saint-Pierre, Kaloo-Bang à Saint-Denis...)

**Le développement des billetteries électroniques** dont les sites permettent également l'accès facilité à l'information viennent contribuer à la réalisation de ces concerts s'ajoutant aux modes de communication plus traditionnels mais présentant toujours une réelle efficacité (*voir les résultats du sondage en fin d'étude*).

De même, **l'achat groupé** par des grandes sociétés pour les offrir ou les revendre à des tarifs plus avantageux à leurs clients, auditeurs..., favorise la communication mais également facilite le cheminement de l'individu vers le spectacle. Il en est de même pour les jeux des médias permettant de gagner des places de spectacles.

**Les responsables des équipements culturels publics** ont une autre approche. Ils définissent généralement des objectifs en lien avec la diffusion artistique souhaitée par eux-mêmes ou traduisant un cahier des charges de la collectivité propriétaire du lieu. On observe que certains types de spectacles qui rencontraient peu de succès ont, dans certains cas, fini par trouver un public. Certaines salles ont mis en œuvre de réelles actions pour rencontrer et amener des publics ciblés dans les salles de spectacle. Il s'agit de recrutement de « chargés de publics » comme de relations avec les acteurs de pratiques artistiques ou encore même d'animations extérieures encourageant à franchir la porte de la salle du spectacle payant (Théâtre de La Réunion – Champ Fleuri et la danse).

D'autres actions consistent à offrir une place à un enfant si un adulte l'accompagne, l'enfant devenant un levier d'accès à la culture de l'adulte (Saint-Joseph avec Komidi, le département dans les musées...).

D'autres pratiques émergent mais sont à évaluer de plus près à court et moyen termes : les résidences d'artistes ou les contacts entre artistes et publics avant les spectacles et souvent en milieu scolaire.

**Les organisateurs publics et privés ont en commun d'essayer de créer des événements mettant en valeur leur offre de spectacle pour encourager l'émergence de publics.** On assiste à une grande mixité de spectacles payants et gratuits à l'occasion de festivals par exemple (Saint-Leu avec Leu tempo Festival, Saint-Pierre avec Sakifo...).

S'agissant des **pratiques** et notamment de l'enseignement, les modèles sont plus variés.

**L'offre publique** est déterminée à partir d'orientations validées en amont de la mise en œuvre. On observe que **toute offre publique rencontre très vite son public**. Les listes d'attente sont même souvent conséquentes.

**L'offre privée** provient **d'indépendants** vivant uniquement ou non de cette activité ou **d'associations**.

Les associations fonctionnent généralement sur deux modèles distincts :

- Elles peuvent s'intéresser à un public ou à un quartier et cherchent à leur offrir des activités culturelles. Elles vont donc identifier des intervenants bénévoles ou rémunérés.
- Elles peuvent également se créer pour la valorisation de compétences ou de volontés artistiques d'une ou de plusieurs personnes et chercher ensuite des adhérents-usagers qui seront les « pratiquants » pour l'enseignement et/ou pour les pratiques amateurs régulières (compagnie de théâtre, groupe de musique, compagnie de danse, dessin-peinture en groupe...).

Ainsi, les acteurs privés marchands ou non marchands sont très proches de la demande. Ils la connaissent soit parce qu'ils sont sollicités pour y répondre, soit parce qu'ils essaient d'y répondre par tâtonnement. Ils font évoluer leur formule et peuvent arrêter leur activité par manque de pratiquants mais la reprendre très vite sur demande.

L'offre est donc ajustée par itération entre un projet initial et un public présent ou non, satisfait ou non, faisant évoluer ses besoins en fonction de ses progrès, des modes...

## DES PRATIQUES ET DES ENSEIGNEMENTS REELS MAIS MAL CONNUS

**L'approche qui suit est partielle.** Elle a été réalisée en fonction de la collecte d'informations exploitables au moment de rédiger ce rapport.

L'enseignement artistique présente une cohabitation entre un secteur public réduit et n'offrant quasiment pas de parcours culturel continu et un secteur privé (marchand et non marchand) très éclaté, divers, peu connu et non coordonné.

Il semblerait que l'offre proposée s'adresse en grande partie aux publics jeunes.

En outre, **la rareté des enseignants artistiques** a souvent été évoquée, laissant penser que certaines structures doivent faire avec « *les moyens du bord* » tandis que d'autres émergent précisément en vue de la valorisation des compétences d'une personne qui en fera une activité secondaire ou principale selon ses possibilités et sa situation économique comme vu précédemment.

**Le Conservatoire à Rayonnement régional (CRR)** apparaît comme l'acteur principal de l'offre publique en enseignement artistique. Toutefois, il convient de ne pas occulter l'effort de quelques communes sur ce champ telles que Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-André, Saint-Louis, Saint-Joseph, Le Port, Petite-Île ... Elles interviennent soit par un portage direct (en régie publique), soit en soutien très actif à une structure associative ayant une telle vocation. D'autres émergent sur le sujet en cohérence avec un schéma intercommunal : Saint-Paul et Saint-Leu avec le TCO. Dans ces cas présents, les communes semblent avancer plus vite que l'intercommunalité, ce qui posera à nouveau le problème de la continuité du parcours artistique de la personne.

La démarche en cours de la collectivité régionale en vue de l'élaboration d'un schéma régional d'enseignement artistique permettra de mieux cerner l'offre réelle, son niveau de structuration et de qualité. À noter que cette compétence dévolue traditionnellement aux départements est assumée par la Région à La Réunion, cela mettant fin à une période d'immobilisme sur le sujet.

Au-delà du CRR, la collectivité régionale a financé à hauteur de 175 134 euros<sup>24</sup> des programmes d'action, de formation ou d'équipements d'écoles de musique pour neuf associations et un organisme de formation<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> Ce montant est indiqué dans la partie texte du rapport d'activité mais dans les tableaux figure le montant de 275 134 euros.

<sup>25</sup> Rapport d'activité de la Région Réunion, 2011.

Le CRR a été créé en 1987 et assure aujourd'hui les missions principales suivantes :

- Proposer un enseignement de qualité aux jeunes Réunionnais en intégrant et en développant des disciplines spécifiques à l'île,
- Offrir aux jeunes Réunionnais qui présentent un potentiel une formation préprofessionnelle de haut niveau donnant accès à une formation diplômante,
- Former aux pratiques artistiques des amateurs de qualité qui constitueront un public,
- Contribuer au développement des activités musicales chorégraphiques et dramatiques.

À l'origine, la Région souhaitait ouvrir la voie de l'enseignement artistique pensant être suivie par les communes pour les niveaux inférieurs à ceux du Conservatoire.

Quatre antennes ont alors été ouvertes pour couvrir au mieux le territoire. Mais l'offre proposée par les communes est restée limitée et n'a que peu préparé à l'entrée au Conservatoire.

Ainsi, le CRR apparaissant comme l'institution de référence dans le domaine a dû répondre à des attentes très voire trop variées en termes d'adaptation du niveau des jeunes à l'entrée du CRR, selon certains acteurs.

Tableau 2 – Indicateurs de fonctionnement du CRR - année 2011

Indicateurs	
<b>Nombre de disciplines enseignées</b>	31 autour de la musique classique, les musiques actuelles et traditionnelles, la danse, le théâtre.
<b>Corps pédagogique</b>	57 enseignants dont 48 en musique, 8 en danse et 1 en théâtre.
<b>Temps hebdomadaire de formation</b>	909 heures
<b>Nombre d'élèves</b>	1 382 élèves dont 1 029 musiciens, 128 choristes, 295 danseurs et 38 acteurs en 2011. 1 481 en avril 2012 dont 1 050 en musique et 324 en danses (+ 2% par rapport à 2010).
<b>Répartition sur les 4 centres – Avril 2012</b>	St-Pierre : 539 élèves St-Denis : 351 élèves St-Paul : 374 élèves St-Benoît : 217 élèves
<b>Nombre d'élèves présentés aux 60 examens organisés de juin-juillet 2010</b>	556 dont 231 en Musique 33 certificats de fin d'études
<b>Formation complémentaire + cours exceptionnels + Master Classes</b>	1 044 heures en art dramatique, en danse, en musique
<b>Diffusion artistique</b>	37 concerts et spectacles 900 élèves participants 9 600 spectateurs

Source : Bilan d'activités de la Région Réunion pour l'exercice 2010 +complément Région 2011

Les tableaux ci-après donnent quelques indications quantitatives de l'offre en enseignement artistique notamment en musique. Il s'agit essentiellement des structures s'étant fait connaître auprès du PRMA et d'autres signalées par les communes dans les questionnaires.

Tableau 3 – Structures d’enseignement musical de La Réunion en 2012 (liste non exhaustive)

Structure	Statut juridique	Créé en	Implantation	Enseignements		Activités connexes	Public
<b>Conservatoire à Rayonnement régional</b>	Régie régionale	1987	St-Denis	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques		Enfants Adultes
<b>École municipale Loulou Pitou</b>	Régie de la commune de St-Denis	2002	St-Denis	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques	École de musique, danse classique, art dramatique	Enfants Adultes
<b>École de Saint-Pierre</b>	Régie de la commune		St-Pierre				
<b>École de Saint-Louis</b>	Association		St-Louis				
<b>École de Petite-Île</b>		2009	Petite-Île	Théorique et pratique		École de musique : batterie, percussions, piano, saxophone et guitare - cours de chant/chorale.	Enfants Adultes
<b>École de Saint-André</b>			St-André				
<b>Village TITAN</b>	Association	1983	Le Port	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques	École de musique, danse, arts plastiques	Enfants Adultes
<b>École de musique et de danse de Saint-Joseph</b>	Association	1984	St-Joseph	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques		Enfants Adultes
<b>Petit Conservatoire de Champ-Borne</b>	Association	1995	St-André	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques		Enfants Adultes
<b>Atelier musical de La Source</b>	Association		St-Denis	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques		Enfants Adultes

<b>Académie Musique En Scène</b>	Association	2009	St-Paul	pratiques collectifs		Producteur spectacles Sud	Hémisphère	Enfants Adultes
<b>Centre d'animation culturelle de la Plaine des Palmistes</b>	Association	1980	Plaine des Palmistes	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques	Gestion de salle de spectacle		Enfants Adultes
<b>OLATEFORM Culturelle CAP</b>	Association	2007	St-Denis	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques	Producteur spectacles	Locaux répétition	Enfants Adultes
<b>REC DISC STUDIO</b>	Entreprise individuelle	2006	St-Denis					
<b>École artistique de l'Ouest</b>	Micro-entreprise	2005	Le Port	théoriques individuels	pratiques	École musique, théâtre et danse salon, classique, country...		Enfants Adultes
<b>Michel FONTANELLA Piano classique et jazz</b>	Autres		Le Tampon	théoriques individuels	pratiques			Enfants Adultes
<b>CFEA TAMPON / ÉTANG-SALÉ SAINT-PIERRE</b>	Société commerciale	2003	Le Tampon	théoriques individuels collectifs	pratiques pratiques			Enfants Adultes
<b>Cyrille AMIEL saxophoniste</b>	Entreprise individuelle	1997	St-Denis	pratiques individuels		Autres : réparation d'instruments à vent		Enfants Adultes
<b>Waiomizik</b>	Entreprise individuelle/coopérative	2008	Ste-Clotilde	pratiques collectifs				Enfants Adultes
<b>École de piano GAFFE Robert</b>	Société commerciale	1980	St-Pierre	théoriques individuels	pratiques			Enfants Adultes
<b>Keyboard school</b>	Entreprise individuelle	2000	St-Denis	théoriques collectifs	pratiques			Enfants Adultes
<b>Musiques actuelles</b>	Micro-entreprise	2008	Le Tampon	pratiques pratiques collectifs	individuels	Production/édition phonographique Locaux répétition		Enfants Adultes

Source : site PRMA + informations directes des communes

Une enquête du PRMA, « *Éléments de caractérisation socio-économique et culturelle des musiciens réunionnais* », réalisée en 2007, fournit quelques éléments qualitatifs pour appréhender les musiciens ayant une pratique amateur voire semi-professionnelle.

Plus d'un tiers de l'échantillon observé à cette occasion serait de profession intermédiaire (enseignants, animateurs socioculturels, agents de la fonction publique...), 11 % sont employés, 10 % sont sans profession et les ouvriers comme les artisans représentent chacun 4 %, « *les membres des groupes les plus actifs et les plus visibles actuellement à La Réunion appartenant généralement aux classes moyennes* ».

Le niveau de formation est considéré comme relativement bas, car plus du tiers a un niveau inférieur au bac ou n'a aucun diplôme, 21 % ont le bac ou le niveau bac, 9 % ont un BTS.

Ces musiciens amateurs n'ont pas connu de mobilité sociale pour la moitié d'entre eux. À l'inverse, d'autres sont issus du monde agricole : 13 % d'entre eux par leurs parents et 35 % par leurs grands-parents.

Seuls, 36 % des musiciens interrogés ont des revenus supérieurs à 20 000 euros par an, 26 % ont un revenu compris entre 6 000 et 13 000 euros et 11 % vivent avec moins de 6 000 euros par an soit un RMI<sup>26</sup>.

Peu d'entre eux peuvent tirer un revenu de leur pratique musicale sans que l'on sache si cela est vraiment recherché ou non : **38 des 95 individus de l'échantillon ne retirent pas de revenus ou pas de revenus significatifs alors que 31 dégagent 90 à 100 % de leurs revenus grâce à des disques, à de l'enseignement ou à de la scène.**

L'étude dresse une typologie de musiciens parmi laquelle figure la catégorie « *Musiciens amateurs mais confirmés* ». Il s'agit de musiciens ayant abandonné toute prétention professionnelle ou semi-professionnelle et dont l'activité musicale est vécue comme un loisir malgré le désir de s'épanouir et d'avoir une activité régulière. Ils sont relativement bien installés professionnellement contrairement à une autre catégorie, « *Musiciens en vocation : fort investissement temporel et affectif mais faibles revenus liés à la musique* ». Ils sont plus âgés et sont donc peut-être dans un renoncement à vivre de la musique privilégiant une stabilité économique.

**L'enseignement musical permet à un musicien sur deux de tirer quelques revenus.** 22 % le dispensent en ateliers associatifs, 17 % à plein temps ou de façon occasionnelle dans l'Éducation nationale, 11 % en école de musique, 10 % en cours particuliers.

Toutefois les revenus tirés de l'enseignement sont très variables et, parfois, il s'agit même de bénévolat.

---

<sup>26</sup> Revenu minimum d'Insertion, devenu Revenu de Solidarité active (RSA).

Parmi les 45 musiciens enseignants :

- 15 y gagnent jusqu'à 30 % de leurs revenus,
- 6, entre 30 et 50 %,
- 8, entre 50 et 90 %,
- 3 entre 90 et 100%.

13 enseignent à titre bénévole.

**L'enseignement permet aux musiciens de percevoir des revenus dans une activité en lien avec la musique.**

Trois tendances ressortent quant aux styles musicaux préférés des musiciens :

- Les préférences correspondant **aux styles de musique populaire internationaux les plus répandus** :
  - Le jazz, pour près d'un tiers,
  - Le rock et la pop pour 23 % d'entre eux,
  - Le reggae cité par 21 %,
  - Le ragga, dance hall, R&B et le rap pour 17 %,
  - La variété citée par 6 %,
  - La musique classique, 6 %,
  - La musique latine et afro-caribéenne, 6 % ;
- Les préférences pour **les styles « endémiques »**, le maloya (33 %) et le séga (26 %),
- La préférence pour **le style World et Musique du Monde** (26 %).

**Ainsi est-il observable que les préférences annoncées peuvent se distinguer des styles pratiqués.**

## DES FREQUENTATIONS CULTURELLES EN HAUSSE PARALLÈLEMENT A CELLES DE L'OFFRE

### LE SPECTACLE VIVANT

Tous les observateurs s'entendent à reconnaître **la montée en puissance de l'offre en termes d'animation culturelle**. Les spectacles vivants notamment musicaux se multiplient, en plein air ou en salle, en accès libre ou payant.

**La Région** est un acteur important dans la diffusion du spectacle vivant en salle. Dans ses bilans d'activité 2010 et 2011, elle rappelle ses trois axes d'intervention :

- « *Le rayonnement de l'identité réunionnaise,*
- *La formation et la mobilité des femmes et des hommes,*
- *La mise en valeur des équipements.* »

De plus, un effort budgétaire accompagne la création, la diffusion et l'export.

Parmi les salles de diffusion, les salles bénéficiant de conventions triennales et celles soutenues annuellement ou pour des projets ponctuels ont reçu le soutien de la Région en 2010. « *Globalement, il s'est agi d'accompagner des projets répondant à des objectifs de développement des publics, de professionnalisation des artistes et d'ouverture au monde.* » Il est considéré que « *globalement, le territoire réunionnais semble bien irrigué par ces lieux de diffusion de spectacle vivant, même si le grand public a tendance à venir en masse lors des activités festives et à délaisser le reste du temps la programmation en salle.* »

**Le département** informe que les théâtres de Champ-Fleuri et de Saint-Gilles ont accueilli 112 238 spectateurs dont 70 % pour les spectacles organisés par TDR<sup>27</sup>, le reste étant des locations. Cela correspond à 214 représentations dont 81 % de TDR avec 39 actions de décentralisation, en 2011.

**Les communes** interviennent également dans l'offre de spectacle vivant. Elles proposent des spectacles souvent gratuits et de plein air ainsi qu'une programmation à l'année dans le cadre d'un équipement culturel dédié (*voir liste dans le tableau suivant*) lorsqu'elles en ont un.

À noter également l'accélération de la fréquence et le succès croissant des « *concerts de masse* » depuis quelques années. Les événements musicaux suivant peuvent être rappelés : concert de Kassav en 2009 réunissant environ 12 000 personnes, puis celui de Diams avec 10 000 spectateurs (en tout sur deux sites), Sharu Kan, 11 000...

---

<sup>27</sup> Théâtres départementaux de La Réunion.

Tableau 4 – Lieux de spectacle – Scènes de plein air et salles de concert-théâtre à La Réunion en 2012 – Liste non exhaustive

NOM	Statut juridique	Créé en	Type	Label	Lieu	Nbre Scènes	PI ass	PI dbt	Total PI	Gradins	Période Prog	Activités connexes
<b>LE K</b>	Association	1997	Scène en plein air	Non L	St-Leu	1				non	mars/déc.	producteur spectacles
<b>LA RAVINE</b>	Association	1997	Scène en plein air	Non L	St-Leu				200	oui	fév./déc.	producteur spectacles
<b>Théâtre sous les arbres</b>	Association	2005	Scène en plein air	Non L	Le Port	1	204		<200	oui	mi-mars/mi-déc.	producteur spectacles
<b>LE BATO FOU</b>	Association	1989	Salle de concert	Non L	Plaine des Cafres	1			500/1000	non	fév./déc.	producteur spectacles
<b>PALAXA</b>	Collectivité publique	Réouverture 2012	Salle de concert	Non L	St-Denis	1	0	600	<200	non	12 mois	gestion de salle de spectacle
<b>Théâtre de plein air de St-Gilles TPA</b>	Association/DSP du département	2009	Scène en plein air	Non L	St-Gilles les Bains	1			500/1000	oui	fév./juillet sept./déc.	
<b>Théâtre Vladimir-CANTER</b>	Établissement public/université	2001	Salle polyvalente	Non L	St-Denis	1			500/1000	oui	fév./juin sept./déc.	producteur spectacles
<b>LES BAMBOUS</b>	Association	2001	Salle de spectacle	scène conventionnée	St-Benoît	1			<200	oui	12 mois	producteur spectacles
<b>ESPACE CULTUREL GUY-AGENOR</b>	Association	1980	Salle polyvalente	SMAC	Plaine des Palmistes	1			<200	oui	12 mois	école de musique

<b>LA HALLE DES MANIFESTATIONS</b>	Association	1984	Salle polyvalente	Non L	Le Port	1			oui	12 mois	
<b>SALLE GUY-ALPHONSINE</b>	Association	1984	Salle polyvalente	Non L	St-André	1			oui	12 mois	producteur spectacles
<b>LE FANGOURIN</b>	Collectivité publique	1995	Salle polyvalente	Non L	Petite-Île	1			oui	fév./déc.	prod. spectacles, École musique, Résidence artistes
<b>SALLE Georges-BRASSENS</b>	Collectivité publique		Salle polyvalente	Non L	Les Avirons	1			oui	fév./déc.	producteur spectacles
<b>LE SÉCHOIR</b>	Association	1998	Théâtre	Non L	St-Leu					fév./déc.	producteur spectacles
<b>LE KABARDOCK</b>	Association	1993	Salle de concert	SMAC	Le Port	1	<200		oui	fév./juillet sept/déc.	prod. spectacles, Locaux de répétition
<b>LE KERVEGUEN</b>	Collectivité publique	2010	Salle de concert	SMAC	St-Pierre	1	494	<200	non	fév./juillet sept/nov.	
<b>THÉÂTRE DE CHAMP FLEURI TCF</b>	Association/DSP du département	2009	Théâtre	Non L	Ste-Clotilde			500/1000	oui	fév./juillet sept/déc.	
<b>SALLE MUTIMÉDIA DE L'ENTRE-DEUX</b>	Association	1998	Salle polyvalente	Non L	Entre-Deux	1	<200		oui	fév./déc.	
<b>Espace Leconte-Delisle</b>	Régie autonome		Théâtre		St-Paul	2					
<b>THÉÂTRE Luc-DONNAT</b>	Association	1983	Théâtre	Non L	Le Tampon	1	<200		non	fév./déc.	producteur spectacles
<b>Théâtre du Grand Marché (CDOI)</b>	Société		Théâtre	CD	St-Denis	1					
<b>Théâtre de l'Étang-Salé</b>	Fermé				Étang-Salé						

Source : Site PRMA + données des Communes qui ont répondu au questionnaire

Des lieux privés viennent augmenter l'offre culturelle notamment musicale. La Région se fixe comme objectif de structurer et d'améliorer cette offre par un soutien financier assorti d'une démarche de qualité notamment au travers d'une action « *La tournée générale* ». Le tableau suivant présente ces structures, généralement des bars musicaux.

Tableau 5 – Lieux de spectacle – Cafés-concerts à La Réunion en 2012 – Liste non exhaustive

NOM	Statut juridique	Créé en	Type	Label	Ville	Nbr Scènes	PI ass	PI dbt	Total PI	Genre	Activités connexes
<b>LES POTIRONS</b>	Société commerciale	2010	Café-concert	Non L	St-Denis	2	40/60	60	200	Chanson créole, Rock/métal, Variété française, Tous styles	
<b>EL LATINO</b>	Société commerciale	2009	Café-concert	Non L	Le Tampon	0			200	Chanson créole, Rock/métal, Musique latine, Tous styles	
<b>Les Sal'Gosses</b>	Société commerciale	2007	Café-concert	Non L	St-Pierre	2	120	300	<200	Tous styles	
<b>SOLUNA KAFÉ</b>	Société commerciale	2011	Café-concert	Non L	St-Leu	1	60		<200	Tous styles	
<b>O BAR</b>	Société commerciale	2008	Café-concert	Non L	St-Denis	1	60	20	<200	Rock, Pop, Électro	
<b>L'ARTOCARPE</b>	Société commerciale	2010	Café-concert	Non L	St-Denis	1	60	30	<200	Tous styles	Galerie

<b>La Gueule de Bois</b>	Société commerciale	2005	Café-concert	Non L	St-Gilles les Bains	1	60	150	<200	Tous styles	Autres
<b>LE KT DRAL</b>	Société commerciale	2009	Café-concert	Non L	St-Denis	1	60		<200	Tous styles	Expositions
<b>LA CERISE</b>	Société commerciale	2010	Café-concert	Non L	St-Paul	1	60		<200	Tous styles	
<b>O PUB À TAPAS</b>	Société commerciale	2007	Café-concert	Non L	St-Pierre	1	100	200	200/500	Tous styles	
<b>LES RÉCRÉATEURS</b>	Société commerciale	?	Café-concert	Non L	St-Denis	2			<200	Tous styles	
<b>CHEZ HIL</b>	Association	2005	Café-concert	Non L	Ste-Clotilde	1			<200		Studio d'enregistrement
<b>L'ÎLOT</b>	Société commerciale	2004	Café-concert	SMAC	St-Louis	1			<200	Tous styles	Locaux de répétition

Source : Site PRMA

Le CNV<sup>28</sup> communique des **données réglementaires sur la fréquentation des spectacles de musique.**

Les spectacles déclarés au CNV sont en progression passant de 68 à 104 entre 2008 et 2010. Ainsi, 173 679 entrées sont enregistrées dont 79 % d'entrées payantes. **Le prix moyen est estimé à 8 euros contre 32 euros en moyenne nationale.**

Les spectacles se déroulent dans des **équipements relativement grands** permettant d'accueillir en moyenne 1 720 personnes contre 526 en moyenne nationale. Cela peut être une variable explicative du tarif réunionnais plus bas voire une condition de réalisation de ces concerts au regard du niveau de vie moyen des Réunionnais.

Il est possible que certains spectacles échappent aux déclarations usuelles.

Tableau 6 – Chiffres clés de la diffusion déclarée au CNV – Spectacles vivants payants– Musique à La Réunion 2008-2010

	2008	2009	2010
<b>Nombre de représentations</b>	68	78	104
<b>Assiette déclarée en €</b>	825 281	1 048 845	1 095 938
<b>Nombre d'entrées</b>	50 090	60 183	173 679
<b>Dont entrées payantes</b>	44 825	54 008	137 650
<b>Dont entrées exonérées</b>	5 265	6 175	36 029
<b>Montant des recettes en billetterie en €</b>	824 481	1 030 032	1 090 567
<b>Nombre de déclarants</b>	7	13	11

Source : Centre de ressources du CNV- Éléments clés en 2010 et Évolution 2008-2010

Tableau 7 – Chiffres clés de la diffusion déclarée au CNV – Spectacle vivant – Musique à La Réunion -2010

	Réunion	France entière
<b>Prix moyen/entrée payante HT en €</b>	8	32
<b>Nombre moyen d'entrées/représentation payante</b>	1 720	526

Source : Centre de ressources du CNV- Éléments clés en 2010 et Évolution 2008-2010

<sup>28</sup> Centre national de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV).

Le succès des festivals (y compris hors spectacles vivants) a largement contribué à la hausse de l'offre de spectacles vivants, notamment de musique. Le tableau qui suit présente les 37 festivals recensés par le journal *Le Quotidien de La Réunion* en août 2012. Le cinéma et la musique sont particulièrement à l'honneur mais des domaines artistiques comme la danse ou le théâtre ne sont pas ignorés. Saint-Denis est le terrain privilégié de ces festivals, suivis par l'Ouest.

À noter que les festivals Komidi et Festéa font la part belle aux spectacles amateurs. Amateurs mis en valeur également à l'occasion de la fête de la musique.

Tableau 8 – Recensement des festivals de La Réunion (spectacles vivants et autres) - Liste non exhaustive

Intitulé	Champ artistique	Lieu	Période
Quel Train ?	Théâtre	Saint-André	Février
Même pas peur	Cinéma	Saint-Philippe	Février
Total Jazz	Musique	Saint-Gilles	Mars
Big up 974	Musique et danse	Saint-Denis	Avril
Bat la lang	Théâtre	Saint-Denis	Avril
Festival du film scientifique	Cinéma	Saint-Denis	Avril
Danse péi	Danse	Ouest	Avril
Manapany surf festival	Musique	Saint-Joseph	Avril
Komidi	Théâtre	Saint-Joseph	Avril
Leu tempo	Divers	Saint-Leu	Mai
Électropicales	Musique	Saint-Denis	Mai
Cinémarmilles	Cinéma	Saint-Denis	Mai
Sainte-Rose Uprising roots reggae festival	Musique	Sainte-Rose	Mai
Festival du film d'aventure	Cinéma	Le Tampon et Saint-Denis	Mai
Festival du film chinois	Cinéma	St-Denis, St-Gilles, St-Pierre	Juin
Sakifo	Musique	Saint-Pierre	Juin
Koloss festival	Musique	Saint-André	Juin
Festéa	Théâtre	Saint-Benoît	Juin
Il était une fois les vacances	Divers jeunes publics	Plusieurs sites dans l'île	Juillet
Opus Pocus	Musique	Ouest	Août
Zetinsel	Divers jeunes publics	Entre-Deux	Septembre
Wayo festival	Musique	Saint-Paul	Septembre
Tam-tam	Marionnettes	Saint-Paul	Septembre
Kaloo Bang	Musique	Saint-Denis	Septembre
Écran jeune	Jeune public	Saint-Pierre	Octobre
Festival du film d'Afrique et des Îles	Cinéma	Le Port	Octobre
Zot movies festival	Cinéma	Saint-Gilles	Octobre
Total Danse	Danse	Saint-Denis	Novembre
Danse et docks	Danse et musique	Le Port	Novembre
Festival du film de La Réunion	Cinéma	Saint-Paul	Novembre
Festival international du film des droits de l'Homme	Cinéma, citoyen	Divers sites dans l'île	Novembre
Liberté Métisse	Musique	Saint-Denis	Décembre
Cyclone BD	Livre et BD	Saint-Denis	Décembre
Lao festival	Musique	Cilaos	Décembre
Les bambous libres	Musique	Saint-Benoît	Décembre
Les nuits du Piton	Musique	Saint-Joseph	Décembre
Tampon jazz métiss	Musique	Le Tampon	Décembre

Source : d'après *Le Quotidien de La Réunion* du 30.08.2012

---

## LE PATRIMOINE ET LES MUSEES

Le patrimoine connaît un regain d'intérêt de la part des Réunionnais-es ces dernières années, une fois de plus sous l'impulsion d'actions publiques ou soutenues par le secteur public visant à rénover, mettre en valeur et animer des sites. Dans ce champ également, la création d'événements favorisera la fréquentation des Réunionnais-es.

L'INSEE, dans son enquête Patrimoine culturel en 2010, enregistre 149 monuments historiques et 5 musées de France à La Réunion pour un ensemble national respectif de 43 720 et 1 211. Cela situe La Réunion dans une moyenne départementale basse.

**La Région** devrait devenir un acteur important de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel de l'île.

Dans son rapport 2010, la Région rappelle ses quatre grands axes stratégiques pour 2010-2014 dans le champ du patrimoine :

- La réhabilitation du patrimoine,
- L'éducation patrimoniale,
- Le lien patrimonial de l'océan Indien,
- Le service régional de l'Inventaire. Cette compétence est dévolue définitivement aux Régions par la Loi n°2044-809 du 1<sup>er</sup> février 2007, relative aux libertés et responsabilités locales. Cette compétence n'était toujours pas mise en œuvre en 2011 en raison d'un recours contentieux de la Région Réunion à l'encontre de l'État pour « *insuffisance des compensations financières versées par l'État dans le cadre de ce transfert* ». Ce contentieux ayant pris fin en novembre 2011, la Région étudie la mise en place d'un Service régional de l'Inventaire (SRI).

La collectivité régionale a mis en place un cadre d'intervention en faveur des communes et de leurs groupements visant à « *restaurer et à valoriser le patrimoine bâti et le petit patrimoine communal ayant un intérêt historique et/ou architectural* ». Début 2011, un service du Patrimoine culturel rattaché à la Direction des Affaires culturelles et sportives (DACS) a été créé. Dans ce cadre, elle a consacré un budget de 4,5 millions pour les projets de communes (Saint-Denis, Saint-Paul, L'Étang-Salé et Le Tampon<sup>29</sup>).

De même, la Région a soutenu, en 2011, 27 porteurs de projet dont 24 associations sur des actions de connaissance, de transmission et de valorisation du patrimoine culturel pour un montant de 302 000 euros<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> Source : Rapport d'activités de la Région Réunion, 2011.

<sup>30</sup> *Idem*.

De plus, la Région gère **sa propre offre muséale axée sur le culturel et le naturel-scientifique**. Ses établissements connaissent une fréquentation réelle mais deux d'entre eux sont actuellement fermés pour cause de travaux, La Maison du Volcan et Stella Matutina.

Tableau 9 – Offre muséale de la Région Réunion - 2010

Musée	Vocation	Nombre de visiteurs en 2010	Activités
<b>Kélonia</b>	Centre d'étude et de découverte des tortues marines.	107 000 dont 13 725 scolaires en 2010 et 120 000 en 2011.	2 expositions temporaires. 6 conférences.
<b>Musée des Arts décoratifs de l'océan Indien, MADOI</b>		<b>2010 :</b> Maison Rouge, « Chroniques indiennes, première partie : le temps des découvertes éblouies » avec 12 856 visiteurs. Salle d'exposition : 7 611 visiteurs. Conservatoire agronomique (caféière) : 5 245 visiteurs. <b>2011 :</b> 185 987 visiteurs.	4 783 visiteurs (dont 38 % de scolaires essentiellement du centre-ville de Saint-Denis) à l'exposition « Pagodes et mandarins » à la Villa de la Région. Test pour des éléments de médiation comme les feuilles de salle ou les textes de présentation générale ou encore la présence permanente d'une médiatrice.
<b>Stella Matutina</b>	Histoire du sucre	Accueil de 52 161 visiteurs dont 18 % de scolaires	5 expositions temporaires. 15 animations.
<b>La Maison du Volcan</b>		Accueil de 58 428 visiteurs dont 14 % de scolaires.	4 expositions temporaires. 21 animations.

Source : Bilan d'activités de la Région Réunion pour l'exercice 2010

**Le département** de La Réunion a développé un « rôle historique » quant à l'offre muséale et patrimoniale.

Ses équipements connaissent une progression constante de fréquentation globale depuis 2008 passant de 85 589 visiteurs à 220 823<sup>31</sup> en 2011.

Ils ont pour vocation « **la conservation, l'étude, la valorisation et la diffusion des collections patrimoniales**. Un nouvel outil transversal est venu compléter ce réseau en 2011 : l'icône *historique de l'océan Indien*<sup>32</sup>.» Elle permet la mise en ligne d'images (10 150 images à l'ouverture du site) du patrimoine de l'océan Indien et assure la préservation des originaux. Elle a connu un grand succès : 8 600 visites et 1,6 million de pages consultées deux mois après son ouverture.

Ces lieux culturels ont accueilli cinq nouvelles expositions dont une, « **Le voyage de monsieur de Lapérouse** » qui a obtenu le label « *exposition d'intérêt national* » ainsi qu'un cycle de conférences sur l'histoire de l'art.

<sup>31</sup> Source : Bilan d'activités Culture du département de La Réunion pour l'exercice 2011.

<sup>32</sup> Source : idem.

Le département a poursuivi sa « *politique des publics* » avec le développement d'outils d'accueil pour les personnes porteuses de handicaps. Cela participe des actions en faveur des publics dits « *empêchés* ». Une politique de tarifs particulièrement bas a été mise en place ainsi qu'un fonds de transport permettant aux écoles et aux collèges (70 écoles et 33 collèges en ont été bénéficiaires en 2011) souhaitant visiter les équipements culturels départementaux. À citer, une action concernant les adultes : « *j'emmène mes parents au musée* » permettant de visiter le musée avec un questionnaire ludique.

Tableau 10 – Offre muséale et patrimoniale du département de La Réunion - 2011

Musée	Vocation	Nombre de visiteurs
<b>Musée Léon-Dierx</b>	Collection d'art moderne et contemporain	21 222 dont 41 % de Jeune Public
<b>Musée historique de Villèle</b>	Cadre de vie de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle et de l'esclavage	43 659 dont 23 % de Jeune Public
<b>Le Lazaret</b>	Histoire de l'engagisme	5 598 dont 40 % de Jeune Public
<b>L'Artothèque</b>	Promotion de la création artistique contemporaine par le biais de prêts et d'exposition	18 881 dont 21 % de Jeune Public
<b>Muséum d'histoire naturelle</b>	Faune de La Réunion et de l'océan Indien	50 152 dont 39 % de Jeune Public
<b>Musée du sel</b>	Histoire du sel et des salins de La Réunion	23 879 dont 23 % de Jeune Public
<b>Conservatoire botanique de Mascarin</b>	Sauvegarde d'un patrimoine végétal et sensibilisation du public	46 090 dont 33 % de Jeune Public

Source : Bilan d'activités Culture du département de La Réunion pour l'exercice 2011

Cet engouement croissant des Réunionnais pour leur patrimoine ainsi que l'importance de l'activité touristique a permis le développement **d'une offre muséale-patrimoniale privée**. Les thèmes traités sont largement issus de l'histoire réunionnaise et notamment de son activité agricole ou agro-industrielle, ou encore de son patrimoine naturel. Il ne s'agit pas à proprement parler de « musée » mais davantage de lieux patrimoniaux offrant la possibilité de visites explicatives organisées.

Tableau 11 – Offre muséale privée de La Réunion – 2012 – Liste non exhaustive

Musée	Vocation	Lieu
<b>La sucrerie du Gol</b>	Découvrir la production industrielle du sucre	Saint-Louis
<b>La sucrerie de Bois-Rouge</b>	Usine sucrière	Saint-André
<b>La saga du rhum</b>	Hommage aux hommes qui ont fait le rhum	Saint-Pierre
<b>La coopérative agricole des huiles essentielles de Bourbon</b>	Patrimoine agricole Vétiver et Géranium, tradition agri-culturelle du XXe siècle	Les Aviron
<b>L'éco-musée « Au bon roi Louis »</b>	Installation des colons	
<b>Le domaine des Tourelles</b>	Îlot de l'Archipel des métiers d'Art	Plaine des Palmistes
<b>Les chais de Cilaos</b>	Valorisation de la filière viticole de La Réunion	Cilaos
<b>Observatoire astronomique des makes</b>	Découverte de l'astronomie	Saint-Louis
<b>Le musée « Dan tan lontan »</b>	Après-guerre à La Réunion	Saint-André
<b>La Vila Folio</b>	Maison créole	Hell-Bourg
<b>L'aquarium</b>	Monde de la mer	Saint-Gilles
<b>Zafer lontan</b>	Mode de vie des petits blancs	Cilaos

Source : Site Internet [iledelareunion.net](http://iledelareunion.net) et divers

On observe également un succès croissant des Journées du Patrimoine à La Réunion. Les visiteurs vont en augmentant tout en suivant l'évolution du nombre de sites ou de visites organisées proposées comme le montre le tableau suivant :

Tableau 12 – Évolution des fréquentations des Journées du Patrimoine de 2004 à 2011 par commune (données non exhaustives)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	remarques
<b>Avirons</b>	35	10	30	1 530	650	120	Nd	annulé	En 2007, 1 500 visiteurs du Télélave sont comptabilisés
<b>Cilaos</b>	84	341	247	162	480	56	47	105	Essentiellement Chai de Cilaos
<b>Entre-Deux</b>	1 200	2 600	1 450	680	606	60	840	1 000	À partir de 2010, introduction du Four à pain, sinon visite de la ville
<b>Plaine des Palmistes</b>	Nd	Nd	275	250	350	694	537	250	Essentiellement le Domaine des Tourelles. Parc + Visite Patrimoine à partir de 2009
<b>St-André</b>	680	1 217	715	596	1 123	1 380	908	317	9 sites identifiés. Essentiellement Maison Valliamé, puis Temple Tl'bazar et musée <i>Dan tan lontan</i>
<b>Petite-Île</b>	Nd	Nd	Nd	Nd	60	Nd	0	20	
<b>Le Port</b>	Nd	435	104	90	70	226	42	54	Balade en bateau du port
<b>La Possession</b>	3 295	670	270	832	459	630	1 440	1 819	Essentiellement les Lazarets puis la locomotive à vapeur
<b>St-Benoît</b>	80	50	13	30	0	0	17	82	Essentiellement distillerie de la Rivière du Mât, Sentiers des Ravenals
<b>St-Denis</b>	14 269	16 830	20 320	9 537	32 662	38 305	22 127	23 242	52 sites – Grands succès de la rue de Paris, ancien hôtel de ville, préfecture et patrimoine du département
<b>St-Joseph</b>	410	580	3 400	248	637	845	60	315	En 2006, balade automobile. Essentiellement Plaine des Grègues
<b>St-Leu</b>	816	2 146	4 156	2 583	2 014	2 086	15 395	3 646	En 2010, grand succès pour Stella et Kélonia. Présence également du conservatoire botanique et du musée du sel
<b>St-Louis</b>	1 294	1 553	65	485	Nd	Nd	30	398	Succès de Maison Rouge-MADOI
<b>St-Paul</b>	1 177	3 068	4 258	2 044	3 531	3 893	3 686	12 356	En 2011, grand succès de la visite St-Paul, sinon musée de Villèle ; Chapelle pointue seulement en 2010.
<b>Ste-Rose</b>			2 000					100	Ravine Glissante
<b>St-Pierre</b>	996	467	3 147	3 010	7 948	7 698	4 419	7 834	Essentiellement St-Pierre et son patrimoine. En 2011, 5 sites supplémentaires dont Maison Orré, Maison Vasseur, Entrepôt Kervéguen
<b>Ste-Marie</b>								110	L'Hôtel de Ville
<b>Ste-Suzanne</b>	635	70	140	210	119	140	206	4 808	En 2011, plus de 4 000 personnes en conférence à la médiathèque sinon office du tourisme Nord
<b>Salazie</b>	2 778	1 404	1 032	932	207	304	306	370	Essentiellement la Maison Folio. En 2006 et 2007, visite de Hell-Bourg
<b>Le Tampon</b>	332	1 089	872	630	823	1 065	2 276	Nd	Essentiellement La Maison du Volcan
<b>Total</b>	<b>28 081</b>	<b>33 619</b>	<b>44 204</b>	<b>44 849</b>	<b>52 562</b>	<b>57 502</b>	<b>53 225</b>	<b>52 729</b>	
<b>Variation de fréquentation d'une année à l'autre</b>			<b>+20%</b>	<b>+ 31%</b>	<b>- 48%</b>	<b>+120%</b>	<b>+9%</b>	<b>-30%</b>	<b>+3%</b>

Sources : Divers communes, DAC-OI

## 5- L'OBSERVATION DES PRATIQUES CULTURELLES – ENQUETE NATIONALE 2008 ET RETROSPECTIVE 1973-2008<sup>33</sup>

Depuis 1960, année de création du Service d'études et de recherche du ministère chargé de la Culture, l'État s'intéresse de près aux pratiques culturelles des Français. Ainsi, entre 1973 et 2008, cinq grandes enquêtes intitulées « Pratiques culturelles » ont été réalisées, elles représentent aujourd'hui le principal outil de suivi des comportements culturels des Français de plus de 15 ans.

La dernière enquête réalisée date de 2008 et s'intéresse particulièrement aux pratiques culturelles des Français dans l'ère numérique.

**Cette enquête confirme que l'effet de généralisation de l'accès à l'Internet à haut débit dans les ménages, conjugué à la dématérialisation des contenus, a conduit à de profondes mutations des conditions d'accès à l'art et à la culture, qui sont désormais accessibles souvent gratuitement à domicile.**

Cette évolution a définitivement **consacré les écrans comme support privilégié de nos rapports à la culture tout en accentuant la porosité entre culture et distraction, entre le monde de l'art et ceux du divertissement et de la communication.** Avec le numérique et la polyvalence des terminaux aujourd'hui disponibles, la plupart des pratiques culturelles convergent désormais vers les écrans : visionnage d'images et écoute de musique, bien entendu, mais aussi lecture de textes ou pratiques en amateur, sans parler de la présence désormais banale des écrans dans les bibliothèques, les lieux d'exposition et même parfois dans certains lieux de spectacle vivant. **Tout est désormais potentiellement visualisable sur un écran et accessible par l'intermédiaire de l'Internet.**

**Paradoxalement, l'apparition de ce nouveau média ne signifie pas la diminution des pratiques culturelles, puisque les principaux utilisateurs de l'Internet sont les jeunes et les milieux favorisés, catégories de population qui sont également les plus investies dans le domaine culturel.**

---

<sup>33</sup> Sources :

- Olivier Donnat, éd. La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009. Synthèse de l'ouvrage *Les pratiques culturelles à l'ère numérique*,
- *Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales*, Olivier Donnat, Coll. Culture études, juillet 2011.
- Enquête « Les pratiques culturelles des Français » Résultats complets - <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/>

Comme le montre le tableau suivant, les pratiques culturelles et médiatiques les plus importantes des Français étaient en 2008 :

- le visionnage de la télévision (98 %),
- l'écoute de la radio (87 %, avec une moyenne d'écoute de 15 heures par semaine),
- l'écoute de la musique (81 %, avec une écoute quotidienne pour 34 %),
- la lecture d'au moins un livre dans l'année (70 %) et
- la lecture des quotidiens (69 %, avec 29 % qui en lisent quotidiennement).

Tableau 13 - Les pratiques culturelles des Français en 2008

Sur 100 personnes de 15 ans et plus	1973	2008	Évolution en %
<b>Regardent la télévision</b>	88	98	10.2
<b>Dont tous les jours ou presque</b>	65	87	25.3
<b>Dont 20 heures ou plus par semaine</b>	29	43	32.6
<b>Durée moyenne d'écoute (en h/semaine)</b>	16	21	23.8
<b>Écoutent la radio</b>	89	87	-2.3
<b>Dont tous les jours ou presque</b>	72	67	-7.5
<b>Durée moyenne d'écoute (en h/semaine)</b>	17	15	-13.3
<b>Écoutent la musique (hors radio)</b>	66	81	18.5
<b>Dont tous les jours ou presque</b>	9	34	73.5
<b>Lisent un quotidien</b>	77	69	-11.6
<b>Dont tous les jours ou presque</b>	55	29	-89.7
<b>Ont lu au moins un livre</b>	70	70	0.0
<b>1 à 9</b>	24	38	36.8
<b>10 à 19</b>	17	15	-13.3
<b>20 et plus</b>	28	16	-75.0
<b>Nsp</b>	1	1	0.0
<b>Sont inscrits et ont fréquenté une bibliothèque</b>	13	18	27.8
<b>Ont pratiqué en amateur</b>			
<b>Musique pu chant dans une organisation ou avec des amis</b>	5	8	37.5
<b>Une activité artistique autre que musicale</b>	11	22	50.0
<b>Dont écrire des poèmes, nouvelles</b>	3	6	50.0
<b>Dont peinture, sculpture, gravure</b>	4	9	55.6
<b>Dont théâtre</b>	1	2	50.0
<b>Danse</b>	2	8	75.0
<b>Sont allés au cinéma</b>	52	57	8.8
<b>1 à 2 fois</b>	13	17	23.5
<b>3 à 11 fois</b>	23	27	14.8
<b>12 fois et plus</b>	16	13	-23.1
<b>Ont assisté à un (e)</b>			
<b>Spectacle de danse</b>	6	8	25.0
<b>Pièce de théâtre de professionnels</b>	12	19	36.8
<b>Concert de musique classique</b>	7	7	0.0
<b>Concert de rock ou de jazz</b>	6	14	57.1
<b>Spectacle de music-hall, variété</b>	11	11	0.0
<b>Spectacle de cirque</b>	11	14	21.4
<b>Spectacle d'amateurs</b>	10	21	52.4
<b>Ont visité un musée ou une exposition</b>	33	37	10.8
<b>Dont musée</b>	27	30	10.0
<b>Dont exposition temporaire peinture ou sculpture</b>	19	24	20.8

Source : Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales.

---

## L'ÉCOUTE DE MUSIQUE (HORS RADIO)

La jeune génération connaît le taux le plus important d'écoute quotidienne de musique. 74 % des 15-19 ans écoutent de la musique tous les jours ou presque et ce taux d'écoute quotidienne diminue de manière importante au fur et à mesure que l'on s'intéresse aux générations plus âgées. Ainsi, seuls 10 % des plus de 65 ans ont une fréquence d'écoute quotidienne.

On constate une évolution linéaire en fonction des classes d'âge et le jeu des catégories d'âge se fait moins sentir dans l'écoute occasionnelle.

Les cinq enquêtes sur les pratiques culturelles menées par le gouvernement, entre 1973 et 2008, révèlent **la prévalence de l'appartenance à une génération sur l'appartenance à une classe d'âge**. En effet, si les jeunes générations ont une écoute quotidienne accrue de musique à l'inverse des générations plus âgées, d'une part ces générations plus âgées n'ont jamais connu une réelle variation dans leur taux d'écoute quotidienne de musique et, d'autre part, tout porte à croire que les jeunes générations ne diminueront que faiblement leur écoute de musique en vieillissant.

L'écoute quotidienne de musique augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, ce sont les plus diplômés (bac + 4 et plus) qui écoutent le plus de musique quotidiennement.

De la même façon, bien que cet écart ait été beaucoup plus important dans les enquêtes antérieures et qu'il suit une tendance à la baisse, ce sont les cadres supérieurs et les cadres moyens qui écoutent le plus de musique quotidiennement (48 %), et les employés et ouvriers qui en écoutent le moins (41 %). Finalement, à l'exception des agriculteurs qui restent en marge avec une écoute quotidienne inférieure à 9 %, **les écarts entre milieux sociaux ont tendance à diminuer avec le renouvellement générationnel** : écouter chaque jour de la musique est aujourd'hui une habitude sinon majoritaire, tout au moins largement partagée chez les cadres supérieurs comme chez les employés ou les ouvriers.

---

## LA LECTURE D'IMPRIMES

---

### LECTURE DE PRESSE QUOTIDIENNE

**Depuis plusieurs décennies, chaque génération arrive à l'âge adulte avec un niveau d'engagement dans la lecture de la presse inférieur à celui de la précédente, sans qu'aucun effet de rattrapage n'intervienne avec l'avancée en âge.**

Aujourd'hui, la lecture quotidienne de la presse payante reste l'apanage des plus âgés. Cette pratique augmente avec l'âge : 6 % pour les 15-19 ans et 50 % pour les plus de 65 ans.

Globalement et indifféremment de la classe d'âge, les hommes présentent une consommation quotidienne de presse payante supérieure à celle des femmes.

Peu dépendante du niveau de diplôme, à la différence de la plupart des autres pratiques culturelles, lire tous les jours un journal payant est une habitude que les cadres supérieurs ont proportionnellement plus perdue que les autres actifs, et leur niveau est désormais à peine supérieur à celui des ouvriers et nettement inférieur à celui des agriculteurs et artisans.

Aujourd'hui, la lecture quotidienne de journaux est la seule pratique culturelle et médiatique courante pour les habitants des communes rurales.

Depuis 1973, la baisse de lecture de la presse payante est donc générale mais son ampleur est moindre chez les personnes âgées et les habitants des petites agglomérations.

Ainsi, la proportion de non-lecteurs est plus importante qu'elle ne l'était en 1997, sans toutefois qu'on puisse en déduire avec certitude que les Français lisent moins, compte tenu de l'arrivée au cours de la même période de la presse gratuite et surtout de la multiplication des actes de lecture sur écran.

La lecture de la presse gratuite ne remplace celle de la presse payante dans aucune catégorie de population. Néanmoins elle vient s'agréger à d'autres types de presse et connaît donc le plus grand succès chez les plus diplômés (10 %) et les étudiants (12 %). Cette proportion peut également s'expliquer par l'accessibilité de la presse gratuite, plus largement diffusée dans les milieux urbains qui concentrent le plus grand nombre de hauts diplômés et d'étudiants.

---

## LECTURE DE LIVRES

La lecture de livres varie selon plusieurs critères.

Tout d'abord, le genre exerce son influence : les femmes lisent plus que les hommes, avec une moyenne respective de 17 ouvrages par an, contre 14.

Ensuite, c'est la profession qui semble être déterminante, puisque les cadres et les professions intellectuelles supérieures lisent en moyenne 23 livres par an, contre 17 pour les agriculteurs, 13 pour les employés et 11 pour les ouvriers.

Le niveau de diplôme est également un facteur favorisant la lecture avec une augmentation corrélée au nombre d'années d'études.

**Sur le plan historique, la lecture régulière de livres connaît une tendance générale à la baisse chez les Français.** Ces effets diffèrent d'une catégorie de population à l'autre : dans les milieux où le livre était solidement implanté (les milieux favorisés notamment), une partie des grands lecteurs ont glissé vers le statut de moyens ou de faibles lecteurs tandis que la réduction du rythme de lecture s'est plutôt traduite, dans les autres milieux, par des abandons.

---

## LA FREQUENTATION DES BIBLIOTHEQUES

L'une des illustrations de la féminisation du rapport au livre est fournie par les résultats relatifs à la fréquentation des bibliothèques. En moyenne, les femmes ont une fréquentation des bibliothèques (une fois par semaine à une à deux fois par mois) supérieure de 37 %<sup>34</sup> à celle des hommes. Par ailleurs, ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui, en termes de classe d'âge, connaissent la fréquentation la plus importante des bibliothèques.

Lycéennes, étudiantes et femmes de moins de 40 ans ont doublé leur fréquentation des bibliothèques entre 1973 et 2008, alors que le taux de fréquentation des hommes n'a pratiquement pas évolué sur la même période.

L'explication de ce phénomène réside en grande partie dans le fait que les femmes des jeunes générations, dont le niveau de formation est supérieur à celui de leurs homologues masculins, sont plus nombreuses à suivre des études (au cours desquelles l'utilisation de la bibliothèque est fréquente) et sont le plus souvent en charge des activités culturelles périscolaires des enfants quand elles sont mères.

---

<sup>34</sup> Calcul issu des chiffres de l'enquête de 2008.

---

## LES PRATIQUES CULTURELLES AMATEURS

**À l’instar de la fréquentation des bibliothèques, les pratiques culturelles en amateur ont connu ces dernières années un mouvement de féminisation.** Cette pratique est aujourd’hui plus fréquente chez les femmes : au cours des douze derniers mois, 9 % des femmes ont pratiqué une activité musicale et 27 % une autre activité amateur contre respectivement 8 % et 17 % pour les hommes.

Ce mouvement a connu de fortes mutations entre 1973 et 2008. La pratique amateur d’une activité musicale<sup>35</sup>, activité majoritairement masculine à l’origine, s’est féminisée entre 1997 et 2008. Les autres activités amateurs se sont, elles, féminisées dès 1981.

Ces mutations s’expliquent entre autres par le développement du numérique et de l’Internet qui ont profondément transformé le paysage des pratiques en amateur, en favorisant l’émergence de nouvelles formes d’expression mais aussi de nouveaux modes de diffusion des contenus culturels autoproduits dans le cadre du temps libre. Les changements ont été particulièrement importants dans le cas de la photographie ou de la vidéo dont la pratique a presque entièrement basculé dans le numérique en moins d’une décennie. **La diffusion des ordinateurs dans les foyers a également renouvelé les manières de faire de l’art en amateur dans les domaines de l’écriture, de la musique ou des arts graphiques.**

Les pratiques en amateur doivent donc être distinguées selon deux périodes :

- « *avant* » l’ordinateur et,
- « *après* » l’ordinateur (apparition de nouvelles formes de production de contenu : *sample*, graphisme, blogs, fan-fictions, etc.).

Désormais, la participation des femmes est supérieure à celle des hommes pour la grande majorité des activités amateurs « *d’avant* », alors que la plupart de celles qui se pratiquent sur écran ont été majoritairement investies par les hommes, ce qui incite à penser que le recul des pratiques traditionnelles observé en 2008, qui est exclusivement masculin, est au moins en partie un effet de l’essor des secondes.

---

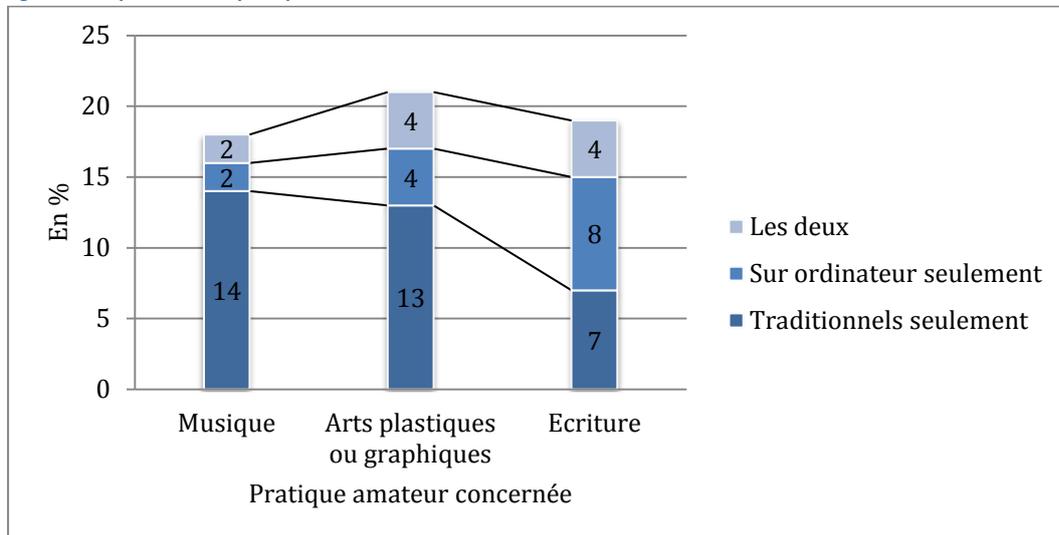
<sup>35</sup> Comptabilisé pour les personnes ayant eu une pratique au cours des 12 derniers mois.

Tableau 14 – Synthèse des pratiques amateurs en 1997 et en 2008 en France métropolitaine

Sur 100 personnes de 15 ans et plus Ont pratiqué au cours des 12 derniers mois les activités suivantes <sup>36</sup>	1997	2008	Évolution en %
<b>Faire des photographies</b>	66	70	6.1
<b>Non numérique</b>	66	27	-60.1
<b>Numérique dont téléphone</b>		60	↗
<b>Faire des films ou des vidéos</b>	14	27	92.9
<b>Caméra ou Caméscope non numérique</b>	14	4	-71.4
<b>Caméscope numérique (dont téléphone)</b>		26	↗
<b>Faire de la musique</b>	17	16	-5.9
<b>Jouer un instrument de musique</b>	13	12	-7.7
<b>Faire du chant ou de la musique avec une organisation ou des amis</b>	10	8	-0.2
<b>Pratiquer une autre activité en amateur</b>	32	30	-6.2
<b>Faire du théâtre</b>	2	2	0.0
<b>Faire de la danse</b>	7	8	14.3
<b>Tenir un journal intime, noter des réflexions</b>	9	8	-11.1
<b>Écrire des poèmes, nouvelles, romans</b>	6	6	0.0
<b>Faire du dessin</b>	16	14	-12.5
<b>Faire de l'artisanat d'art</b>	4	4	0.0
<b>Avoir une activité amateur sur ordinateur<sup>37</sup></b>		23	↗
<b>Créer de la musique</b>		4	↗
<b>Avoir une activité graphique</b>		8	↗
<b>Créer un blog ou un site personnel</b>		7	↗

Source : Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales.

Figure 4 – Répartition des pratiques amateurs traditionnelles et sur ordinateur



Source : Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales.

<sup>36</sup> Sauf activité amateur sur ordinateur.

<sup>37</sup> Hors photographie et vidéo.

L'équipement d'appareils numériques dans les foyers n'efface pas le caractère juvénile des pratiques culturelles amateurs. Ainsi, alors que 42 % des 15-24 ans ont pratiqué en amateur une activité autre que la musique et 17 % une activité musicale en amateur, ces pratiques diminuent progressivement avec l'âge.

**Toutefois, sur le plan générationnel, si l'entrée dans la vie adulte marque un ralentissement dans des pratiques culturelles amateurs, d'une part, elles ne subissent que peu d'érosion tout au long de cette phase de vie et, d'autre part, on note une possible redécouverte de ces pratiques à l'approche de l'âge de la retraite.**

Il existe également des disparités importantes sur le plan socioprofessionnel. Les cadres supérieurs et les cadres moyens ont une pratique amateur (musique et autre) plus importante que les employés et les ouvriers qui eux-mêmes dépassent les agriculteurs. Il en va de même pour le niveau de diplôme : plus il est élevé, plus les pratiques culturelles amateurs le sont.

Néanmoins, ce type de pratiques a une tendance globale à augmenter dans toutes les catégories de la population. Ainsi, depuis 1973, si la pratique d'un instrument de musique présente des disparités en fonction des catégories professionnelles, l'écart tend à se réduire lorsqu'il s'agit des autres pratiques culturelles amateurs (amplitude de 20 points en 1973 et de 12 points en 2008).

---

## LA FREQUENTATION DES ETABLISSEMENTS CULTURELS

Qu'il s'agisse de télévision ou d'ordinateur, le temps passé devant les écrans n'a pas entamé la propension générale des Français à sortir le soir.

En 2008, **un quart des Français n'a pas fréquenté dans l'année un équipement culturel** : ils ne sont allés ni au cinéma ni dans une bibliothèque, n'ont assisté à aucun spectacle vivant et n'ont visité aucun lieu d'exposition ou de patrimoine. La plupart d'entre eux cumulent tous les « *handicaps* » en matière d'accès à la culture et manifestent très peu d'intérêt pour la culture en général : ils lisent peu de livres, écoutent rarement de la musique, les trois quarts d'entre eux n'ont jamais utilisé l'Internet et leurs loisirs restent largement centrés sur la télévision.

29 % obtiennent un score d'un ou deux points, ce qui signifie qu'ils se sont rendus quelquefois dans l'année au cinéma ou ont assisté exceptionnellement à un spectacle vivant, de danses folkloriques ou de cirque par exemple. Leur profil sociodémographique est moins marqué que celui du groupe précédent mais leur accès à la culture n'est guère supérieur : sur bien des points, leurs comportements à l'égard des équipements culturels ne sont pas différents, même si leur mode de loisirs est moins centré sur la télévision et plus ouvert sur les activités extérieures au domicile.

Un autre « *grand* » quart des personnes interrogées (27 %) atteint un score de trois à cinq points, en général parce qu'elles manifestent un intérêt plus diversifié pour la vie culturelle en visitant des lieux d'exposition ou de patrimoine. Une minorité d'entre elles fait également preuve d'un engagement plus important dans le domaine du cinéma ou des musiques actuelles. La palette de leurs sorties et visites culturelles est plus étendue que celle des deux groupes précédents, mais leur fréquentation reste majoritairement occasionnelle ou spécialisée. Leur rythme de sorties ou de visites est faible dans la majorité des cas, et celles d'entre elles qui vont plus régulièrement au cinéma ou dans les musées sont rarement familières des bibliothèques et des lieux de spectacle, comme si la logique du cumul qui conduit d'un équipement à l'autre ne parvenait pas dans leur cas à s'exprimer réellement.

Cette logique du cumul fonctionne en revanche pour le dernier « *petit* » quart de Français (22 %) dont le score est supérieur à cinq points. Ces derniers, qui réunissent à des degrés divers les principales conditions favorisant à la fois l'intérêt pour la culture et un mode de loisirs tourné vers l'extérieur du domicile, constituent la grande majorité des usagers des établissements culturels.

La frontière entre les 13 % dont la fréquentation est régulière (six ou sept points) et les 9 % obtenant un score supérieur à sept points est délicate à cerner. Leur profil comme leurs rapports à la culture présentent beaucoup de points communs mais les seconds accentuent les propriétés sociales de l'activité culturelle en faisant preuve d'un engagement dans la vie culturelle à la fois plus soutenu et plus diversifié. Les différences entre les deux groupes renvoient plutôt aux variations que peut connaître la participation à la vie culturelle au fil de l'avancée en âge ou des aléas de l'existence. Ainsi une personne peut très bien avoir une fréquentation habituelle tant qu'elle est étudiante avant de réduire son rythme de sorties au moment de l'installation dans la vie adulte, alors qu'une autre peut intensifier son rythme de fréquentation à la suite d'un changement de domicile ou d'un allègement des contraintes professionnelles ou familiales.

Globalement, **la fréquentation des établissements culturels par les Français a tendance à augmenter et elle est l'apanage des tranches d'âges inférieures**. C'est du moins le cas pour les spectacles de danse, les concerts de jazz ou de rock, et la fréquentation des théâtres qui connaissent une affluence grandissante et majoritairement juvénile. Seules les visites de musées et d'expositions et les concerts de musique classique connaissent un léger recul de fréquentation. Et si les premiers attirent moins les tranches d'âges inférieures, au profit des plus âgés, les secondes sont toujours majoritairement fréquentées par les plus jeunes (15-24 ans).

Le milieu social est également déterminant ; qu'il s'agisse de la fréquentation de théâtre, de concerts de musiques (classique, jazz, rock), de spectacles de danse ou encore de la visite de musées, les cadres supérieurs et professions libérales sont toujours ceux dont la fréquentation est la plus élevée. Ils sont suivis par les cadres moyens, puis par les employés et enfin par les ouvriers et les agriculteurs.

---

## LE VISIONNAGE DE LA TELEVISION

Les femmes visionnent en moyenne plus la télévision que les hommes : 23 heures contre 20 heures pour une moyenne nationale de 21 heures.

Avec une moyenne de 27 heures d'écoute hebdomadaire, ce sont les plus de 65 ans qui regardent le plus la télévision. Cette moyenne diminue parallèlement à l'âge pour arriver à une moyenne de 15 heures hebdomadaire pour les 15-19 ans.

Les ouvriers arrivent en tête avec une consommation hebdomadaire supérieure à 20 heures pour 46 % d'entre eux ; ils sont suivis par les employés avec 26 %, puis par les cadres moyens avec 23 % et enfin par les cadres supérieurs et professions libérales avec 16 %. De même, moins le niveau de diplôme est élevé, plus le temps moyen de visionnage de la télévision est important.

Globalement, toutes les catégories socioprofessionnelles ont vu leur part de téléspectateurs assidus progresser à peu près au même rythme jusqu'à 1997, avant que la concurrence créée par les nouveaux écrans n'inverse la tendance et renforce les disparités sociales. En effet, seuls les ouvriers ont conservé, en 2008, leur niveau de visionnage de la télévision, ce qui s'explique probablement à la fois par la nouvelle distribution sociale du temps libre et par le fait qu'ils ont été moins nombreux que les milieux plus favorisés à bénéficier du numérique et de l'Internet.

---

## L'ÉCOUTE DE LA RADIO

Il n'y a que peu de distinction entre les modes d'écoute de la radio des hommes et des femmes. Les deux catégories ont une consommation moyenne de 15 heures hebdomadaires.

Avec l'équipement des foyers en Internet (qui induit de nouveaux modes d'écoute et d'information: blogs, sites d'écoute...), la radio connaît une légère diminution de la proportion d'auditeurs quotidiens et surtout une diminution de la durée d'écoute. Plus des deux tiers des Français continuent à avoir un contact quotidien avec la radio, mais ils lui consacrent en moyenne environ deux heures de moins par semaine qu'en 1997.

Ainsi, ce sont les tranches d'âges des plus de 65 ans et les 35-44 ans (moyenne de 17 heures d'écoute hebdomadaire) qui écoutent le plus la radio. Elles sont suivies par les 45-64 ans avec 16 heures d'écoute hebdomadaire. Les tranches d'âges inférieures consomment moins d'heures, avec une moyenne hebdomadaire de 9 heures pour les 15-19 ans.

Comme pour la télévision, plus le niveau de diplôme est élevé, moins la moyenne d'écoute de la radio l'est. Les non-diplômés ont donc une moyenne d'écoute hebdomadaire de 17 heures et les BAC +4 en ont une de 13 heures par semaine.

Une répartition plus « plate » se retrouve avec le critère professionnel, puisque tous ont une moyenne d'écoute hebdomadaire allant de 14 à 16 heures, à l'exception des cadres et professions intellectuelles supérieures qui se situent à l'extrémité basse avec une moyenne de 12 heures hebdomadaire et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui eux se situent à l'extrémité supérieure avec une moyenne d'écoute hebdomadaire de 19 heures par semaine.

## 6- LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET LES FREQUENTATIONS DES REUNIONNAIS – FOCUS SUR LA ZONE LE TAMPON-SAINT-PIERRE

Le questionnaire a été proposé à 562 personnes :

- au porte-à-porte ou dans l'espace public (341),
- dans des lieux de fréquentation culturelle comme les salles de spectacles vivants, les cinémas, les musées et les médiathèques (111),
- dans des lieux de pratiques artistiques notamment d'enseignement (110).

Ces deux dernières catégories de lieux ont été choisies afin d'observer les différences et les similitudes de profils et de comportements des personnes qui ont des pratiques et/ou des fréquentations artistiques avec les autres, questionnées à leur domicile ou dans l'espace public. Cela a également permis de s'assurer le témoignage de personnes ayant des pratiques et des fréquentations artistiques dans l'échantillon observé.

Ainsi, les données descriptives de l'échantillon comme les résultats seront présentés en distinguant de l'ensemble de l'échantillon :

- Les personnes interrogées à domicile se trouvant dans la catégorie « *secteur* »,
- Les personnes interrogées sur des lieux de pratique, catégorie « *lieu de pratique* »,
- Les personnes interrogées sur des lieux de fréquentation, « *lieu de spectacle* ».

La méthodologie de l'enquête est par ailleurs présentée en pages 9 et 10.

Le descriptif de l'échantillon est suivi d'une analyse des fréquentations culturelles puis des pratiques artistiques.

**Toutes les données chiffrées qui suivent sont issues du questionnaire réalisé par GB2<sup>38</sup> pour L.A. Conseil dans le cadre de la réalisation de cette étude. Les sources ne seront donc pas indiquées à chaque schéma.**

---

<sup>38</sup> Société Guy Brossard, spécialisée dans les enquêtes et les sondages, Saint-Paul, La Réunion.

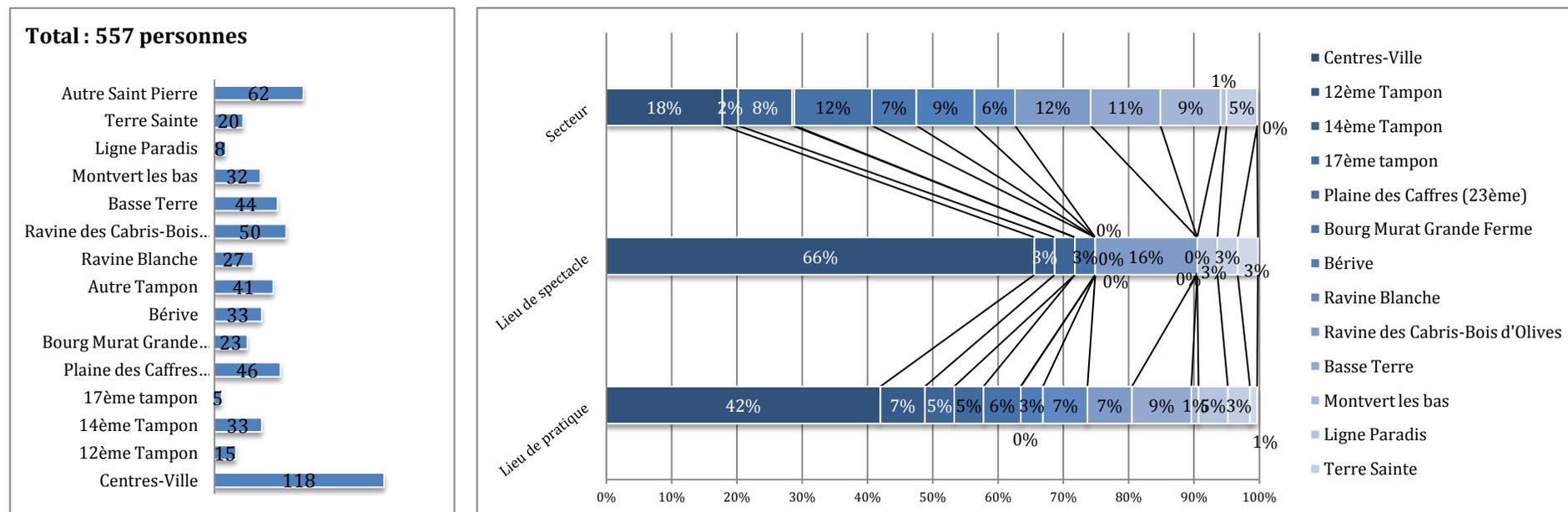
## PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

### LIEUX DE RESIDENCE ET TYPE D'HABITATION

21 % de l'échantillon vivent dans les centres-villes du Tampon et de Saint-Pierre. Ces « *urbains* » présentent la plus forte activité culturelle : 66 % d'entre eux ont des fréquentations culturelles et 42 % des pratiques artistiques. Le secteur de la Ravine des Cabris-Bois d'Olives enregistre une fréquentation des lieux de spectacle plus importante que les autres secteurs hors centres-villes avec 16 % de participation des personnes interrogées.

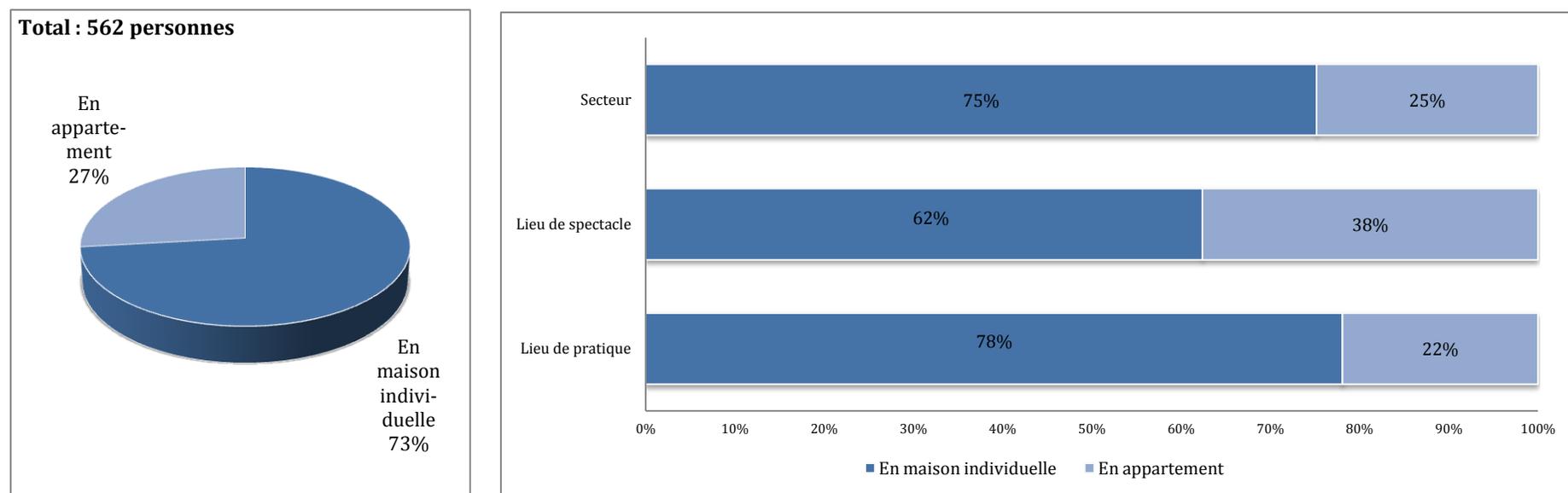
Seuls les habitants interrogés de Bourg-Murat n'ont ni pratique ni fréquentations artistiques.

Figure 5- Répartition de l'échantillon selon le lieu de résidence



Près des trois quarts des personnes enquêtées habitent en maison individuelle. Cette proportion baisse pour les personnes rencontrées dans les lieux de spectacle pour approcher les deux tiers. Les personnes résidant en appartements fréquentent davantage les lieux de spectacle. Cela est à mettre en relation avec le mode de vie « urbain », les appartements se trouvant plus souvent en centre-ville. À l'inverse, les personnes ayant une pratique artistique semblent vivre plus souvent en maison individuelle. On peut également supposer que les personnes vivant dans un cadre plus étroit comme un appartement ont plus souvent besoin de sortir. À l'inverse, celles qui vivent en maison peuvent être mieux équipées en audiovisuel et ont plus d'espace pour mener des pratiques artistiques. Elles sont également plus isolées du voisinage.

Figure 6- Répartition de l'échantillon par type d'habitation

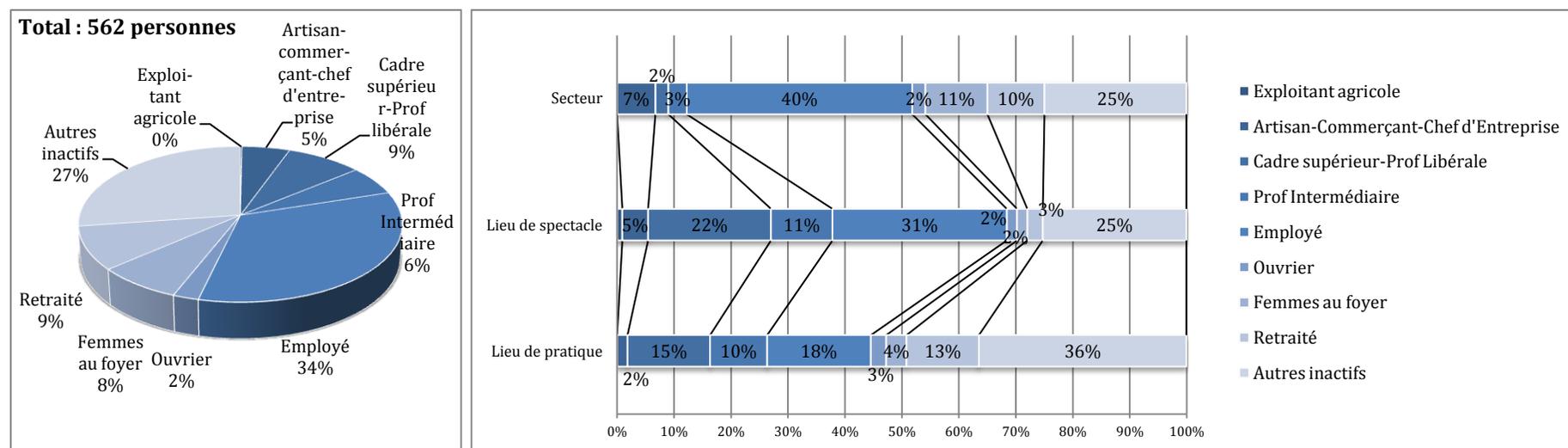


CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, DIPLOME ET EMPLOI

À noter que la population interrogée se caractérise sur le plan socioprofessionnel par l'importance des Employés (34 %) et des Autres inactifs<sup>39</sup> (27 %) et la très faible présence d'agriculteurs.

Néanmoins, si les employés sont majoritaires parmi les personnes interrogées à domicile (40 %) et dans les lieux de spectacle (31 %), ils sont nettement moins présents dans l'échantillon interrogé sur les lieux de pratique. À l'inverse, on retrouve majoritairement les Autres inactifs au sein de la population interrogée dans les lieux de pratique (plus d'un tiers). Ils restent également très présents dans les populations interrogées sur les lieux de spectacle (1/4) et à domicile (1/4).

Figure 7- Répartition de l'échantillon par CSP



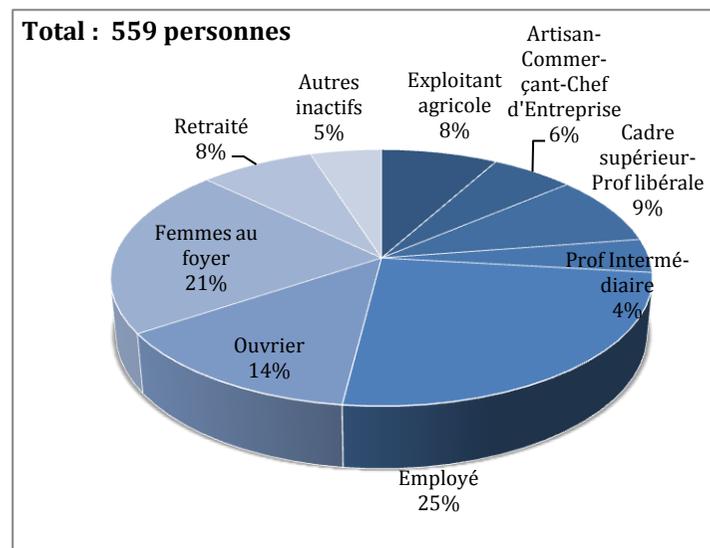
<sup>39</sup> « Inactifs » : personnes ne travaillant pas et ne cherchant pas d'emploi.

La répartition de la population interrogée selon la catégorie socioprofessionnelle des parents montre qu'il y a eu des mutations sociales entre ces deux générations. Ainsi :

- la part des Ouvriers baisse de 14 % à 2 %, ainsi que celle des Femmes au foyer,
- la catégorie Agriculteurs disparaît quasiment,
- le poids des Employés augmente de 25 % à 34 % et surtout celui des Autres inactifs qui passe de 5 % à 27 %,
- la part des Femmes au foyer baisse pour passer de 21 % à 8 %.

Les plus actifs culturellement demeurent les enfants des employés et ceux des cadres supérieurs. Une part significative des enfants dont la mère était femme au foyer (24 %) pratique aujourd'hui une activité culturelle.

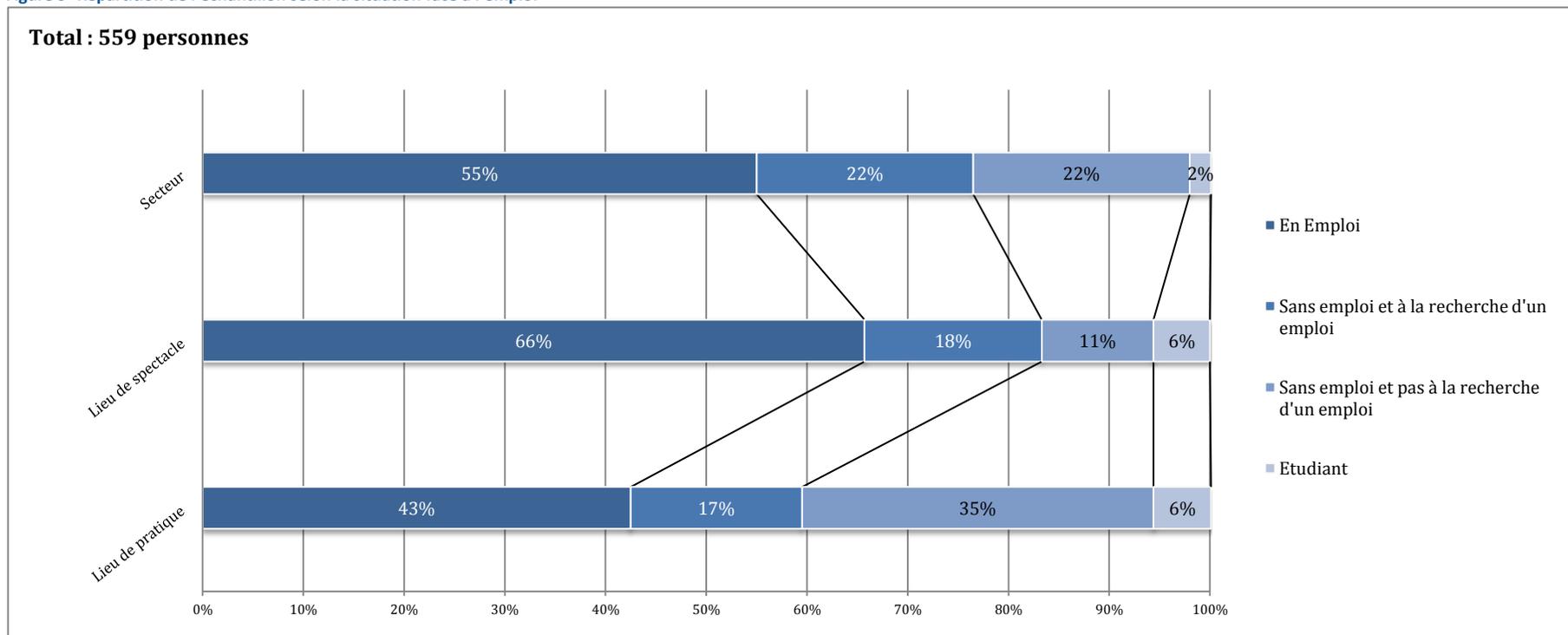
Figure 8- Répartition de l'échantillon selon la situation familiale d'origine (situation des parents, 2 réponses possibles)



	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
<b>Exploitant agricole</b>	3	8	48	59
<b>Artisan-Commerçant-Chef d'Entreprise</b>	10	7	25	42
<b>Cadre supérieur-Prof Libérale</b>	21	30	13	64
<b>Prof Intermédiaire</b>	10	8	13	31
<b>Employé</b>	31	45	108	184
<b>Ouvrier</b>	13	12	75	100
<b>Femmes au foyer</b>	24	11	122	157
<b>Retraité</b>	17	14	27	58
<b>Autres inactifs</b>	10	3	23	36
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>106</b>	<b>317</b>	<b>523</b>
<b>%</b>	<b>19%</b>	<b>20%</b>	<b>61%</b>	<b>100</b>

Les personnes En emploi et Sans emploi et ne recherchant pas un emploi représentent respectivement 43 % et 35 % des personnes ayant une pratique. Deux tiers des personnes fréquentant les lieux de spectacle ont un emploi.

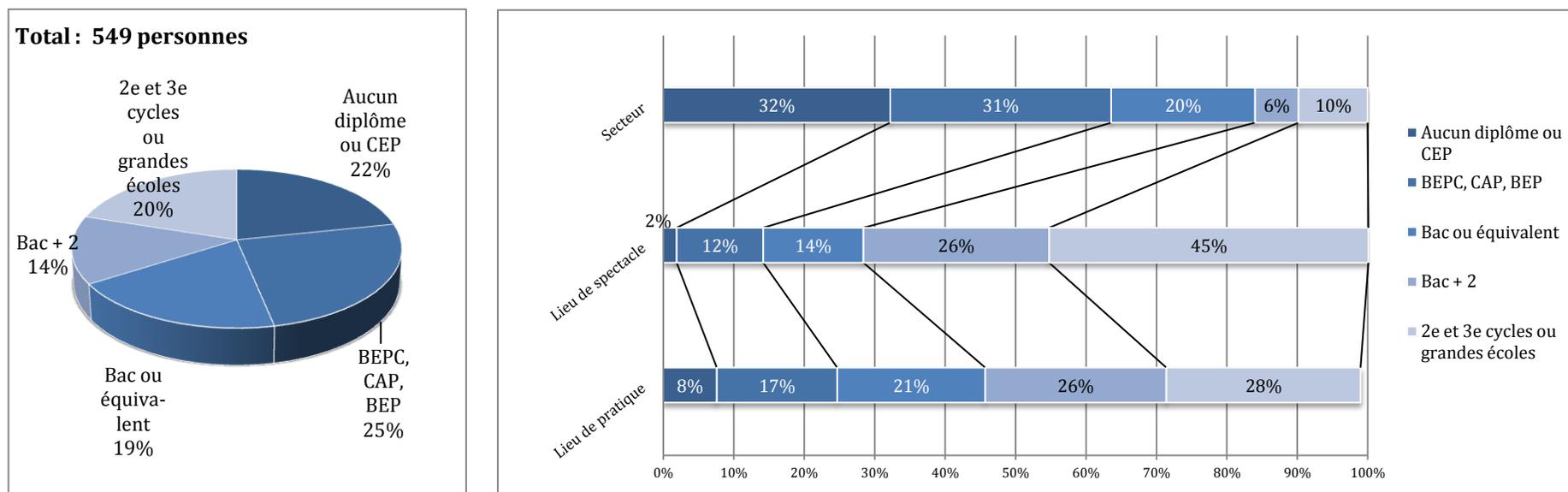
Figure 9- Répartition de l'échantillon selon la situation face à l'emploi



Avec un taux de 78 % de diplômés contre 22 % n'ayant aucun diplôme ou un CEP<sup>40</sup>, les personnes interrogées présentent un niveau d'études supérieur à la moyenne territoriale qui compte 52 % de non-diplômés ou titulaires du CEP en 2008<sup>41</sup>. Parmi les personnes interrogées, un tiers a un niveau de diplôme supérieur au bac et moins d'une personne sur deux a un niveau inférieur au bac.

**Le niveau de diplôme semble influencer positivement la fréquentation des lieux culturels et la pratique artistique.** En effet, plus le niveau de diplôme croît, plus les activités culturelles et la fréquentation de lieux culturels augmentent.

Figure 10- Répartition de l'échantillon selon le niveau de diplôme



<sup>40</sup> Certificat d'études primaires.

<sup>41</sup> Source : INSEE.

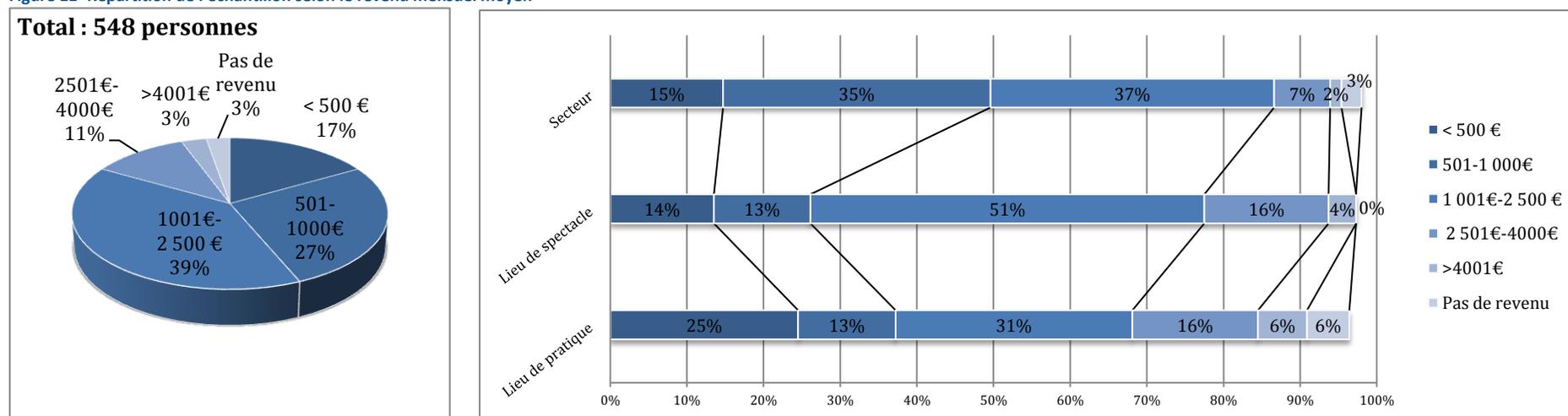
## NIVEAU DE REVENU

Le niveau de vie de l'échantillon étudié est relativement bas à l'image du territoire : 44 % ont un revenu inférieur à 1 000 euros et seuls 3 % ont un revenu moyen mensuel dépassant 4 000 euros.

Les taux les plus importants de fréquentation de lieux culturels et de pratique artistique reviennent à la catégorie intermédiaire ayant un salaire mensuel compris entre 1 001 euros et 2 500 euros. Une personne sur deux de cette catégorie assiste à des spectacles et presque une personne sur trois a une pratique artistique. Un rapprochement peut être fait entre cette fourchette de salaire et la part des employés, catégorie socioprofessionnelle ayant des pratiques artistiques et des fréquentations culturelles importantes, comme vu précédemment.

**Les pratiques et la fréquentation de lieux culturels n'évoluent pas parallèlement aux revenus** dans cet échantillon. Ainsi les personnes ayant un revenu inférieur à 500 euros forment la seconde catégorie des personnes ayant des pratiques artistiques (25 %). Les personnes ayant un revenu supérieur à 4 001 euros fréquentent et pratiquent peu (respectivement 6 % et 4 %), et les personnes ayant un revenu compris entre 2 501 euros et 4 000 euros pratiquent et fréquentent presque autant que les personnes dont le revenu est compris entre 501 euros et 1 000 euros.

Figure 11- Répartition de l'échantillon selon le revenu mensuel moyen



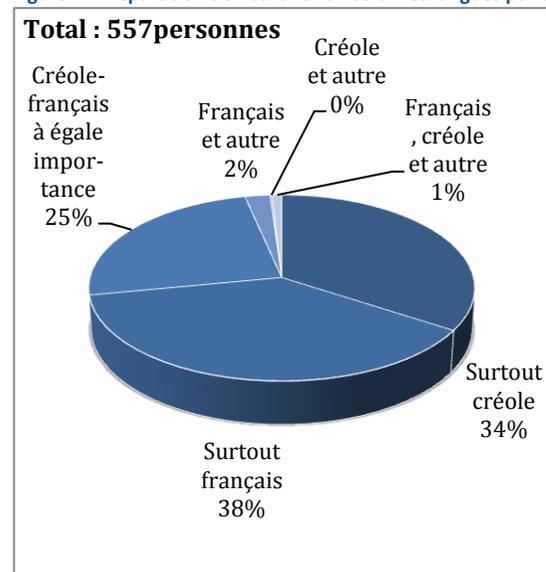
## LANGUES PARLEES

La part des personnes interrogées parlant surtout français ou surtout créole est quasiment la même (respectivement 38 % et 34 %) suivie de la part des personnes pratiquant les deux langues (25 %).

On peut noter l'importante proportion des personnes parlant surtout le français dans les lieux de pratique (57 %) et dans les lieux de spectacle (85 %). À l'inverse, on observe la forte proportion des personnes parlant surtout le créole parmi les personnes interrogées à domicile, catégorie que l'on retrouve peu sur les lieux de spectacle et sur les lieux de pratique. De plus, 28 % des personnes ayant une pratique parlent le français ou le créole à égale importance.

**Attention, les personnes déclarant parler surtout français à la maison ne sont pas systématiquement « métropolitaines ».**

Figure 12- Répartition de l'échantillon selon les langues parlées à la maison



## GENRE, AGE ET LIEU DE NAISSANCE

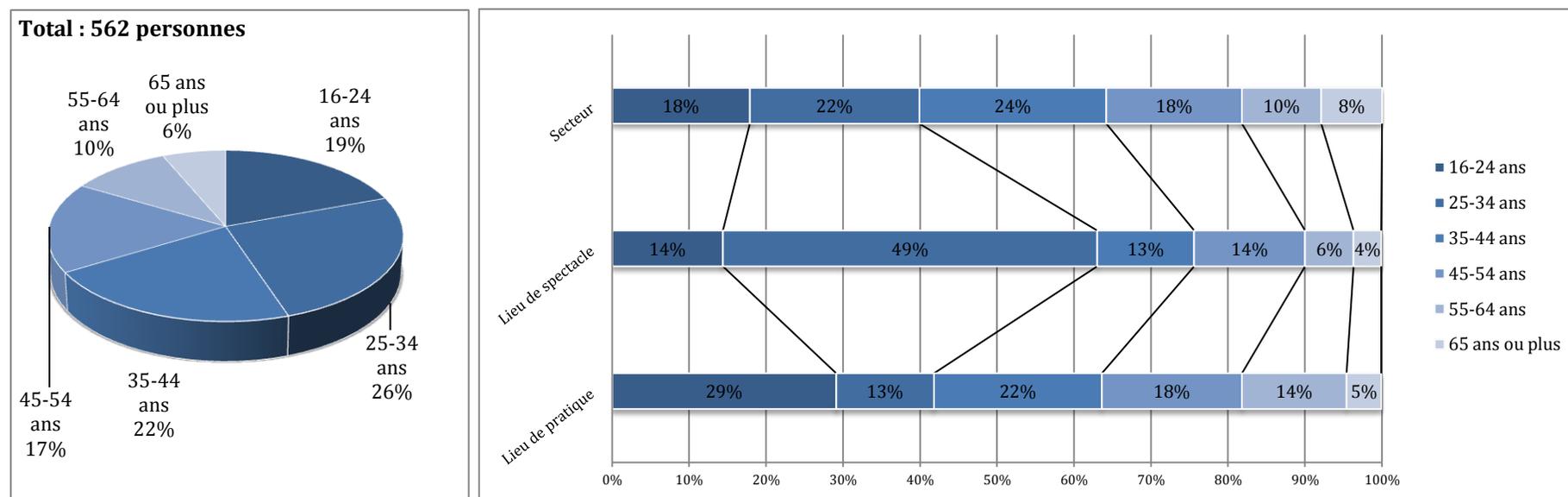
L'étude porte sur la population de plus de 16 ans qui par conséquent a été ciblée pour ce questionnaire.

Les personnes ayant entre 25 et 34 ans représentent 26 %, et les 35-44 ans, 22 % de l'ensemble des personnes interrogées.

Les proportions évoluent au profit des plus jeunes pour la population enquêtée sur les lieux de pratique : 29 % ont entre 16 et 24 ans.

Pour les personnes interrogées sur les lieux de spectacle, on observe une surreprésentation des 25-34 ans (49 %).

Figure 13- Répartition de l'échantillon selon l'âge

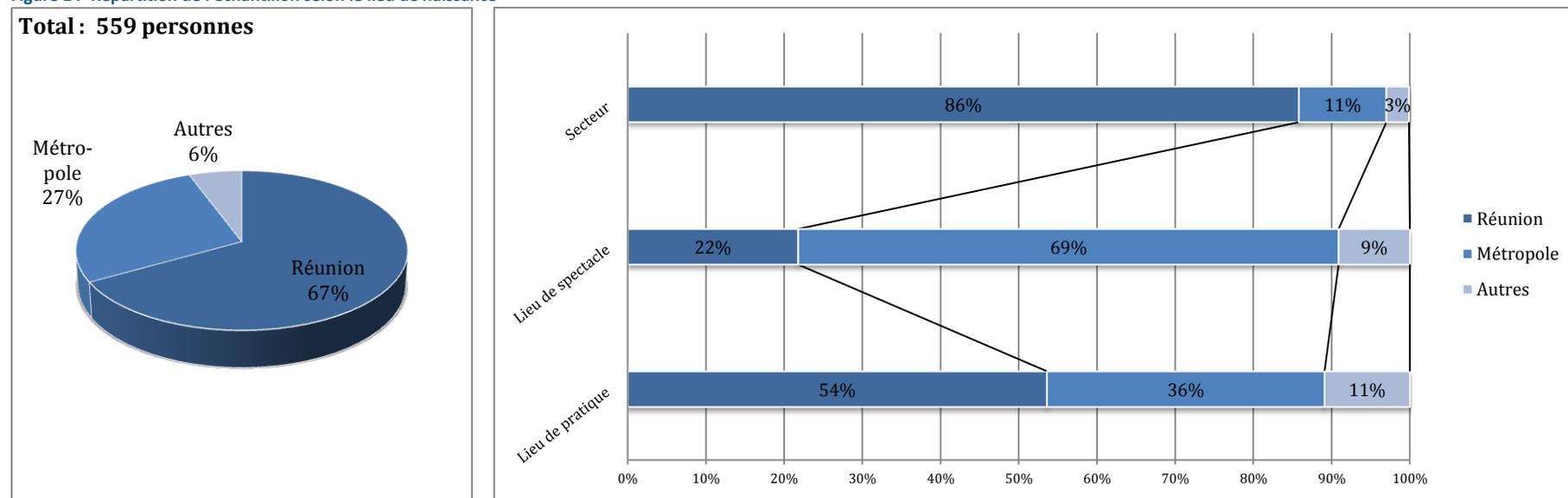


Environ deux personnes interrogées sur trois sont nées à La Réunion, ce qui est nettement inférieur à la moyenne du territoire mais s'explique par l'importance de cette catégorie parmi les personnes interrogées sur les lieux de pratique (36 %) et de spectacle (69 %).

Les personnes nées à La Réunion ne représentent donc que 54 % des personnes interrogées sur les lieux de pratique et 22 % des personnes interrogées sur les lieux de spectacle.

**Attention, les personnes nées en France métropolitaine ne sont pas systématiquement « métropolitaines ».**

Figure 14- Répartition de l'échantillon selon le lieu de naissance



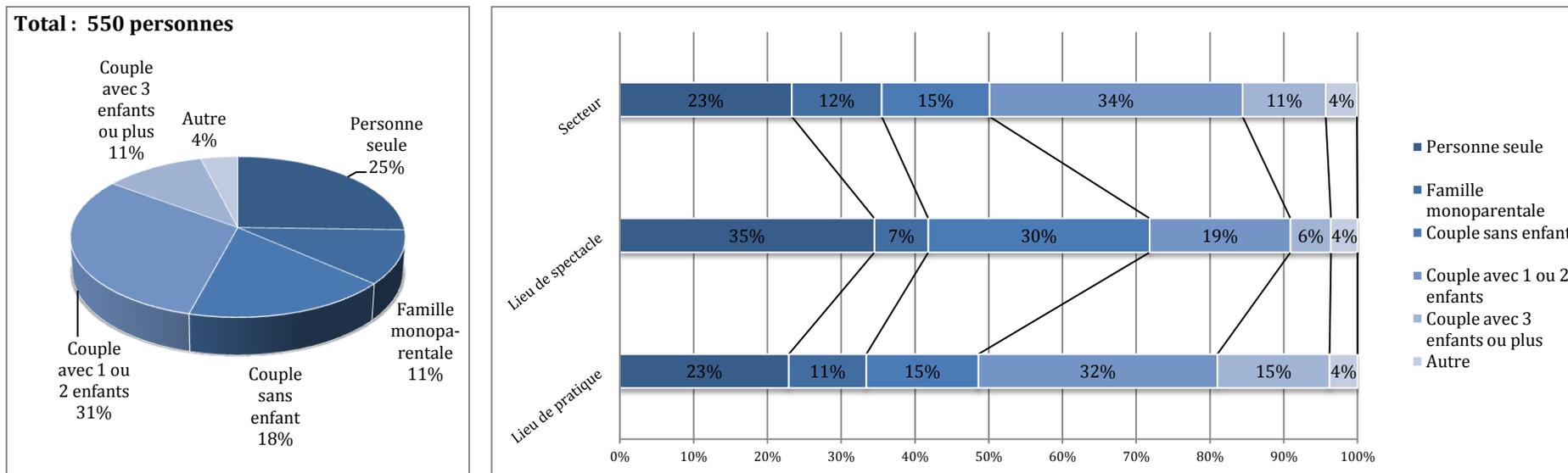
## SITUATION FAMILIALE

Le modèle familial prédominant dans le territoire, Couple avec 1 ou 2 enfants, se trouve majoritaire dans l'échantillon (31 %). Il n'existe pas de disparité majeure entre l'ensemble de l'échantillon et les personnes interrogées ayant des pratiques artistiques.

35 % des personnes interrogées sur les lieux de spectacle sont célibataires et 30 % d'entre elles vivent en couple sans enfant. Les personnes vivant en familles monoparentales (7 % des personnes interrogées sur les lieux de spectacle) ou en familles nombreuses (7 %) ont peu de fréquentations culturelles. Ainsi, **le fait de vivre avec des enfants ne semble pas faciliter les fréquentations culturelles.**

**La vie avec des enfants exerce moins d'influence sur les pratiques des personnes interrogées :** 58 % des personnes ayant une pratique vivent en famille. Le modèle familial le plus rencontré sur les lieux de pratique est le couple avec 1 ou 2 enfants : 32 % des personnes interrogées dans les lieux de pratique, soit quasiment la même proportion que celle des personnes interrogées à domicile.

Figure 15- Répartition de l'échantillon selon la situation familiale



---

## LES HABITUDES

---

### SYNTHESE

Globalement, on retrouve des similitudes notoires entre les habitudes des personnes interrogées sur les lieux de pratique et celles des personnes interrogées sur les lieux de spectacle. **Les personnes interrogées à domicile se démarquent par leur consommation quotidienne plus importante de télévision et de radio comparée aux deux autres catégories qui consacrent moins de temps à ces médias.**

La lecture d'un quotidien ne révèle pas de disparité majeure entre les catégories de personnes interrogées. **Un quart de l'échantillon total lit le journal quotidiennement et presque un tiers ne le lit jamais.** Celles qui le lisent le moins sont les personnes interrogées à domicile.

**L'utilisation d'Internet se fait à des fins diverses mais en grande partie pour visionner des films et des séries.** Cette pratique apparaît homogène pour les personnes interrogées sur des lieux de spectacle et sur des lieux de pratique : ce sont d'importants consommateurs de ce type de produits. Ces deux catégories utilisent également plus Internet pour lire des journaux et des magazines que les personnes interrogées à domicile.

**Avec une consommation plus importante de télévision et de radio, les personnes interrogées à domicile sont donc de plus grandes consommatrices passives de médias. À l'inverse, les personnes interrogées sur des lieux de pratique et de spectacle sont des consommatrices actives de médias qui favorisent la lecture.** Néanmoins, elles remplacent en partie le visionnage de la télévision par l'utilisation qu'elles font d'Internet (films et séries).

Par ailleurs, un tiers des personnes interrogées a une activité non artistique qui occupe son temps de loisirs. Pour la moitié des personnes concernées, il s'agit **d'une activité sportive.**

Enfin, la grande majorité de l'échantillon se déplace en **voiture.**

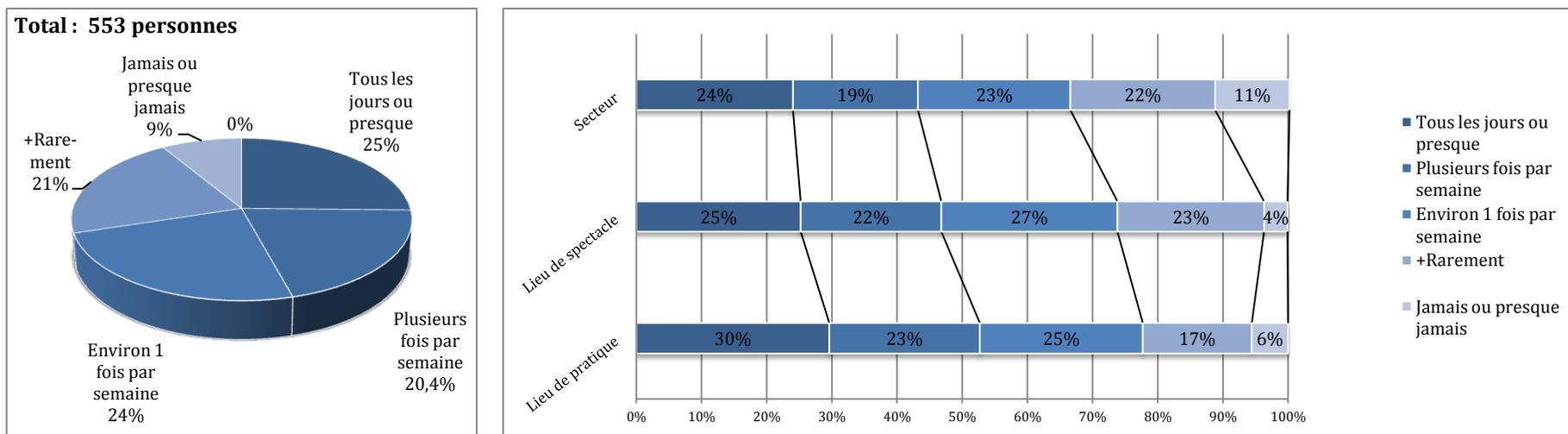
## LECTURE D'UN QUOTIDIEN

Un quart des personnes enquêtées lit le journal tous les jours ou presque et un autre quart environ une fois par semaine.

On n'observe pas de disparité significative sur cette pratique. Néanmoins :

- les personnes interrogées sur un lieu de pratique lisent plus le journal quotidiennement que les autres : 30 % contre 24 % pour les personnes interrogées à domicile et 25 % des personnes interrogées sur un lieu de spectacle ;
- les personnes interrogées à domicile sont plus nombreuses à ne jamais (ou presque jamais) lire le journal : 11 % contre 4 % pour les personnes interrogées sur un lieu de spectacle et 6 % des personnes interrogées sur un lieu de pratique.

Figure 16- Répartition de l'échantillon selon la lecture d'un quotidien national ou régional

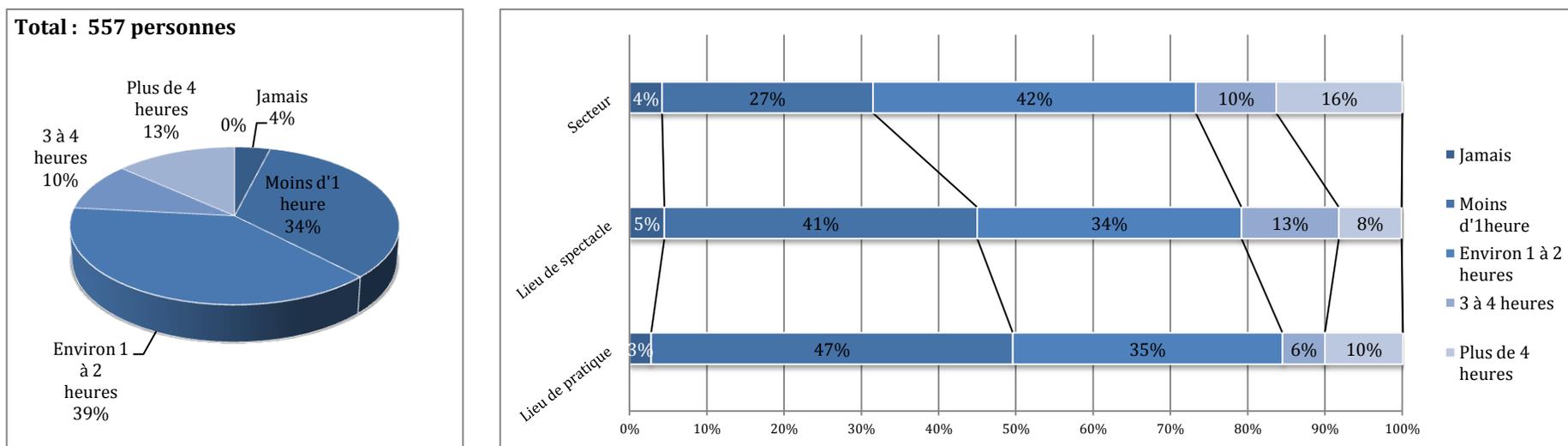


## ÉCOUTE DE LA RADIO

39 % de l'échantillon écoutent la radio environ 1 à 2 heures par jour, soit la fréquence la plus représentée. L'écoute de la radio moins d'une heure par jour arrive en seconde position avec une personne interrogée sur trois. Seulement 4 % de l'échantillon n'écoutent jamais la radio et 50 % de l'échantillon écoutent la radio au moins 1 heure par jour.

Globalement, les enquêtés fréquentant un lieu de pratique et un lieu de spectacle écoutent moins la radio que les personnes interrogées à domicile. En effet, plus de 40 % de ces deux catégories écoutent la radio moins d'une heure par jour contre 42 % des personnes interrogées à domicile qui écoutent la radio environ 1 à 2 heures par jour. 16 % de cette dernière catégorie écoutent la radio à une fréquence de plus de 4 heures par jour contre 8 % pour les personnes interrogées sur un lieu de spectacle et 10 % des personnes interrogées sur un lieu de pratique.

Figure 17- Répartition de l'échantillon selon l'écoute de la radio



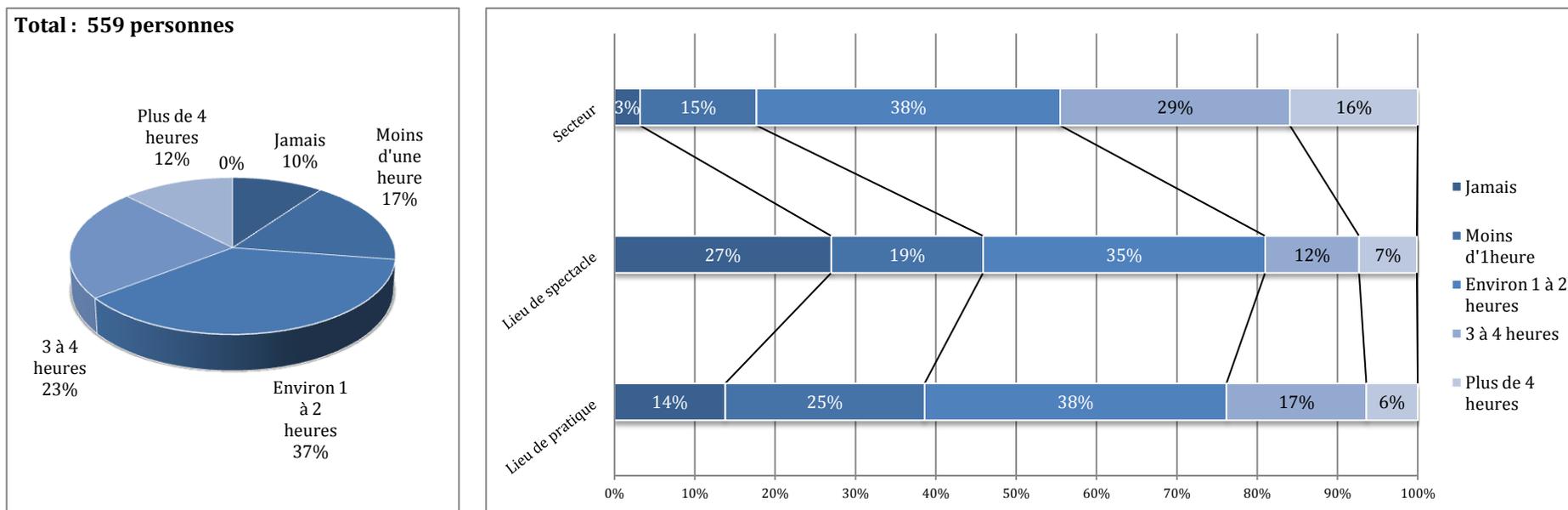
## VISIONNAGE DE LA TELEVISION

37 % de l'échantillon regardent la télévision environ 1 à 2 heures par jour et 23 % y consacrent quotidiennement 3 à 4 heures. Ceux qui ne la regardent jamais sont moins nombreux (10 %) que ceux qui la regardent plus de 4 heures par jour (12 % de l'échantillon).

Globalement, les personnes interrogées à domicile regardent plus la télévision que les personnes ayant des pratiques artistiques ou fréquentant des lieux culturels. En effet, 45 % des personnes interrogées à domicile regardent la télévision plus de 3 heures par jour pour 23 % des personnes interrogées sur un lieu de pratique et pour 19 % des personnes interrogées sur un lieu de spectacle.

Par ailleurs, ces deux dernières catégories comptent de nombreux enquêtés ne regardant jamais la télévision : 27 % des personnes fréquentant des lieux de spectacle déclarent ne jamais regarder la télévision pour 14 % des personnes ayant une pratique et seulement 3 % des personnes interrogées à domicile.

Figure 18- Répartition de l'échantillon selon l'utilisation de la télévision



## UTILISATION D'INTERNET

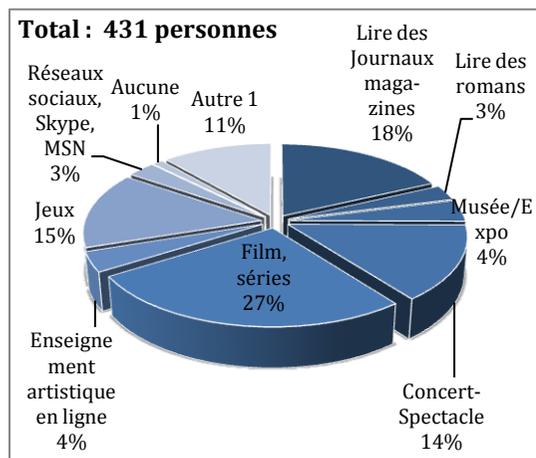
L'usage d'Internet est mobilisé pour une diversité de fonctions ayant chacune son importance :

- 27 % des personnes interrogées utilisent Internet afin de regarder des films et des séries,
- 18 % pour lire des journaux et des magazines,
- 15% pour jouer,
- 14 % y regardent des concerts ou des spectacles.

Les personnes interrogées sont fortement utilisatrices d'Internet pour le visionnage de films ou de séries et particulièrement celles interrogées sur un lieu de spectacle ou sur un lieu de pratique. De même, les personnes interrogées sur les lieux de fréquentation culturelle ou de pratique utilisent Internet pour lire des journaux ou des magazines presque deux fois plus que les personnes interrogées à domicile (respectivement 56 sur 108 et 50 sur 95, contre 61 sur 228 pour les personnes interrogées à domicile).

Les personnes interrogées sur un lieu de spectacle et à domicile sont celles qui utilisent le plus Internet pour visionner des concerts ou des spectacles.

Figure 19- Répartition de l'échantillon selon l'utilisation d'Internet (plusieurs réponses possibles)



Effectifs	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
Lire des Journaux magazines	50	56	61	167
Lire des romans	10	6	11	27
Musée/Expo	10	13	15	38
Concert-Spectacle	20	41	72	133
Film, séries	61	71	114	246
Enseignement artistique en ligne	12	9	14	35
Jeux	36	27	72	135
Réseaux sociaux, Skype, MSN	1	3	23	27
Aucune	0	2	8	10
Autre 1	16	17	73	106
<b>Total Répondants</b>	<b>95</b>	<b>108</b>	<b>228</b>	<b>431</b>
%	22%	25%	53%	100

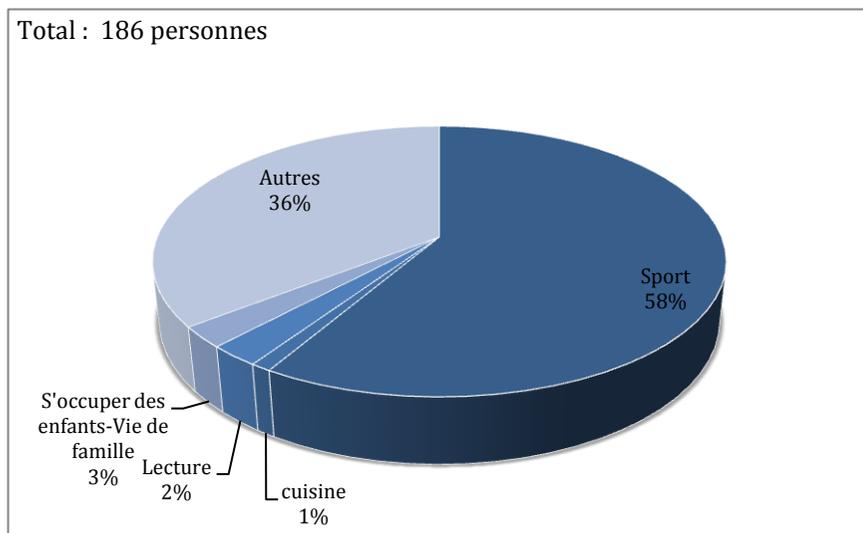
### LES LOISIRS

Un tiers des personnes interrogées a une activité non artistique qui occupe son temps de loisirs.

Le sport occupe le temps libre de 58 % d'entre elles.

À noter que des activités comme la cuisine et « s'occuper des enfants » ont été citées alors qu'elles sont généralement perçues comme des activités quotidiennes non choisies.

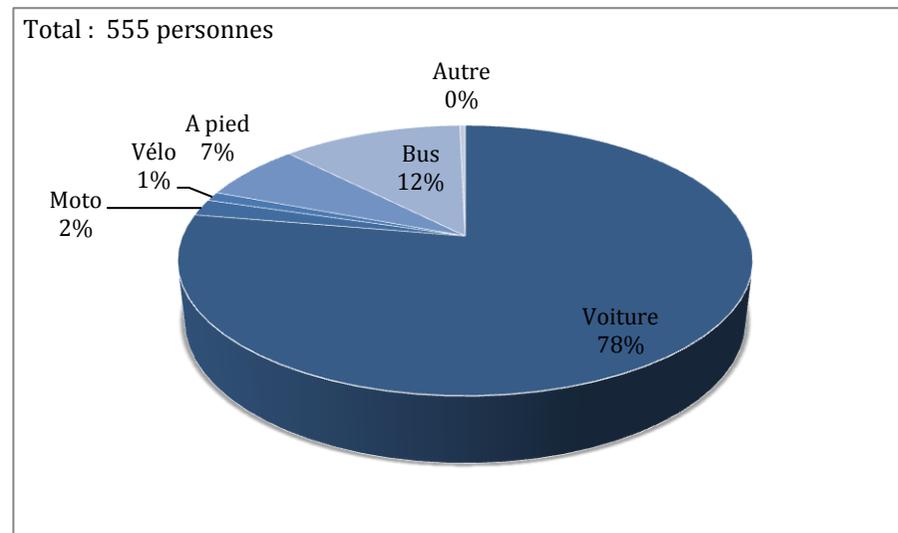
Figure 20- Répartition de l'échantillon selon une autre activité principale du temps libre



### MOYEN DE TRANSPORT

À l'image du territoire, plus de 3 personnes sur 4 se déplacent essentiellement en voiture et seulement 12 % utilisent les transports en commun encore peu développés dans le territoire Le Tampon-Saint-Pierre.

Figure 21- Répartition de l'échantillon selon le moyen de transport utilisé le plus couramment



## LES FREQUENTATIONS CULTURELLES

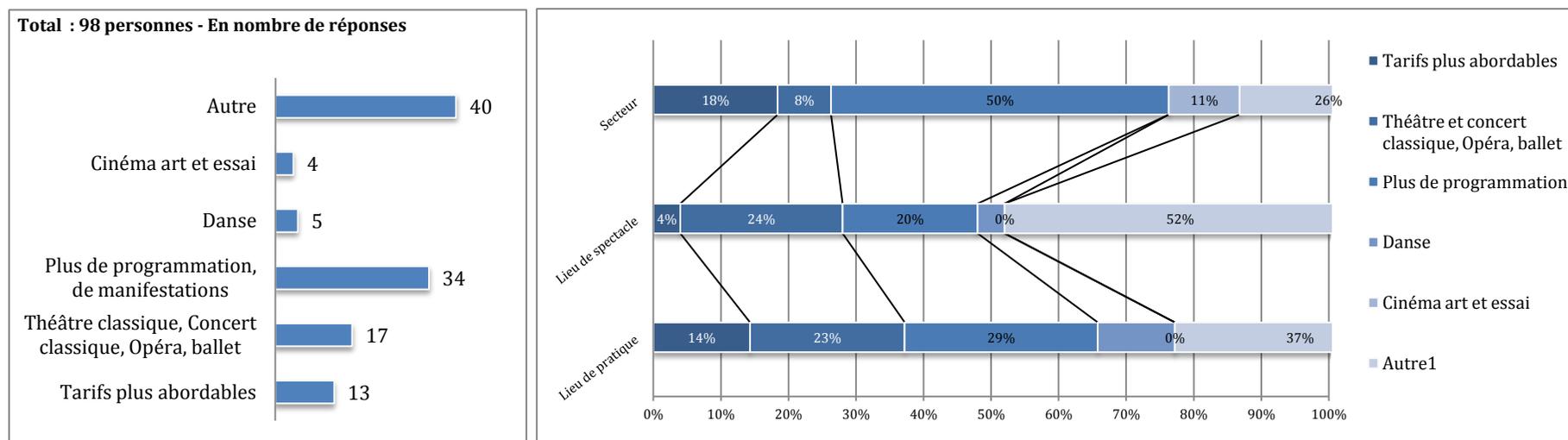
### APPROCHE TRANSVERSALE

#### LES ATTENTES

La majorité (81 %) des personnes interrogées n'exprime pas d'attente précise quant à l'offre de fréquentation culturelle. Toutefois, les personnes ayant des pratiques (33 % d'entre elles) et celles qui fréquentent déjà des lieux artistiques (23 %) expriment plus facilement leurs attentes.

À noter qu'une personne interrogée à domicile et ayant des attentes sur deux souhaiterait davantage de programmation.

Figure 22- Attentes portant sur les fréquentations

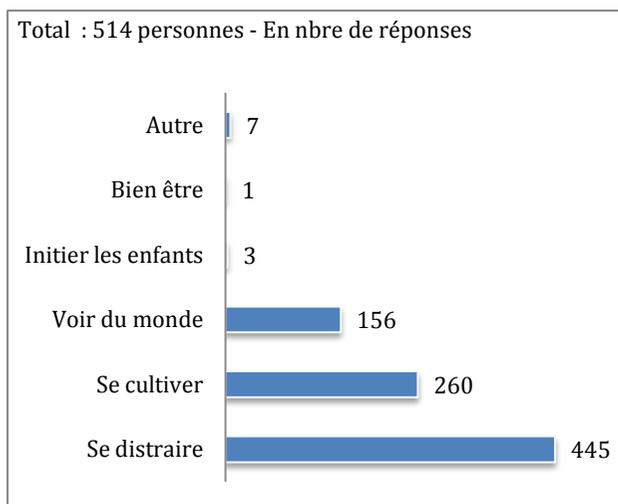


## LES MOTIVATIONS

La **recherche de distraction** motive une personne sur deux à se rendre dans des lieux de fréquentation culturelle. Viennent ensuite le fait de se cultiver (30 %) puis le fait de voir du monde (18 %).

La seule grande disparité qui apparaît entre les personnes qui ont été interrogées sur un lieu culturel et les personnes interrogées à domicile concerne le fait de **se cultiver** comme motivation principale d'une activité culturelle. En effet, alors que les personnes interrogées sur des lieux de spectacle ou des lieux de pratique évoquent massivement cette justification (respectivement 73 personnes sur 110 et 71 sur 109), les personnes interrogées à domicile l'évoquent moins (116 sur 295).

Figure 23- Les motivations portant sur les fréquentations (réponses multiples)



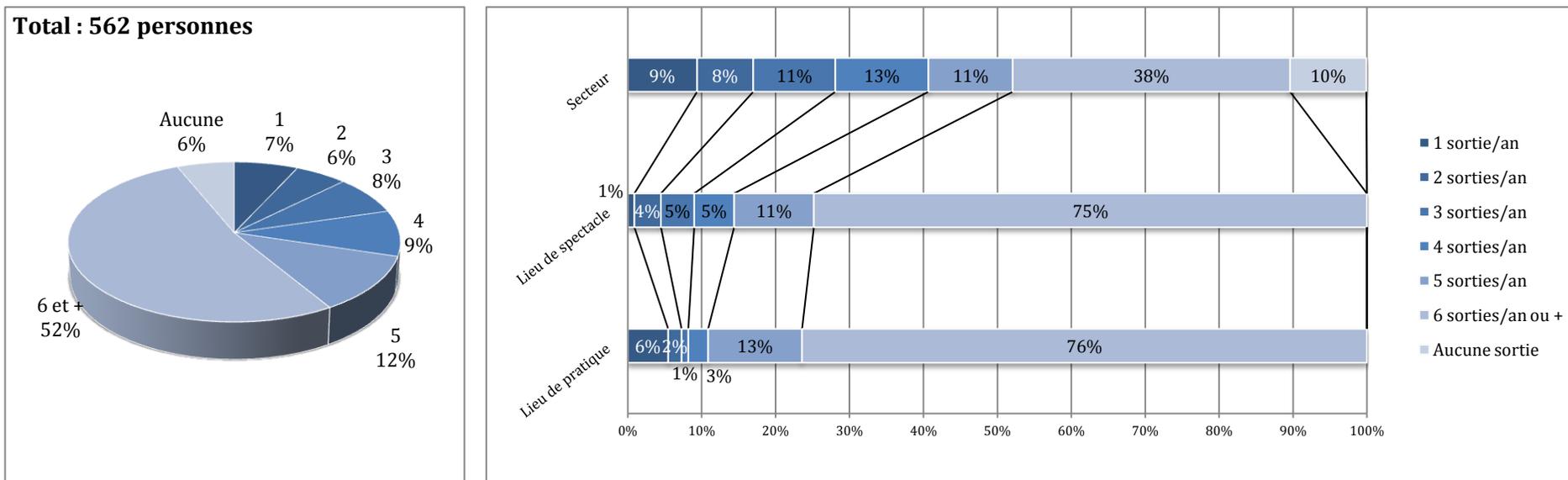
	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
Se distraire	93	98	254	445
Se cultiver	71	73	116	260
Voir du monde	36	35	85	156
Initier les enfants	1	0	2	3
Bien être	0	0	1	1
Autre1	1	0	6	7
Total répondants	109	110	295	514
%	21%	21%	57%	100

## LE RYTHME DE SORTIES CULTURELLES

Les sorties culturelles sont relativement fréquentes. En effet, on observe que plus d'une personne interrogée sur deux effectue au moins six sorties culturelles par an, soit une moyenne d'une sortie tous les deux mois. 12 % d'entre elles effectuent cinq sorties, 6 % aucune sortie.

**Cette répartition se retrouve sans grande distinction dans l'ensemble de l'échantillon à l'exception de la fréquence annuelle de six sorties et plus.** En effet, trois quarts des personnes interrogées sur un lieu de spectacle ou sur un lieu de pratique effectuent six sorties annuelles ou plus contre un peu plus d'un tiers des personnes interrogées à domicile. Les personnes ne réalisant aucune sortie culturelle représentent 10 % de celles qui ont été interrogées à domicile.

Figure 24- Nombre de sorties culturelles dans l'année



## LE BUDGET CONSACRE AUX SORTIES CULTURELLES

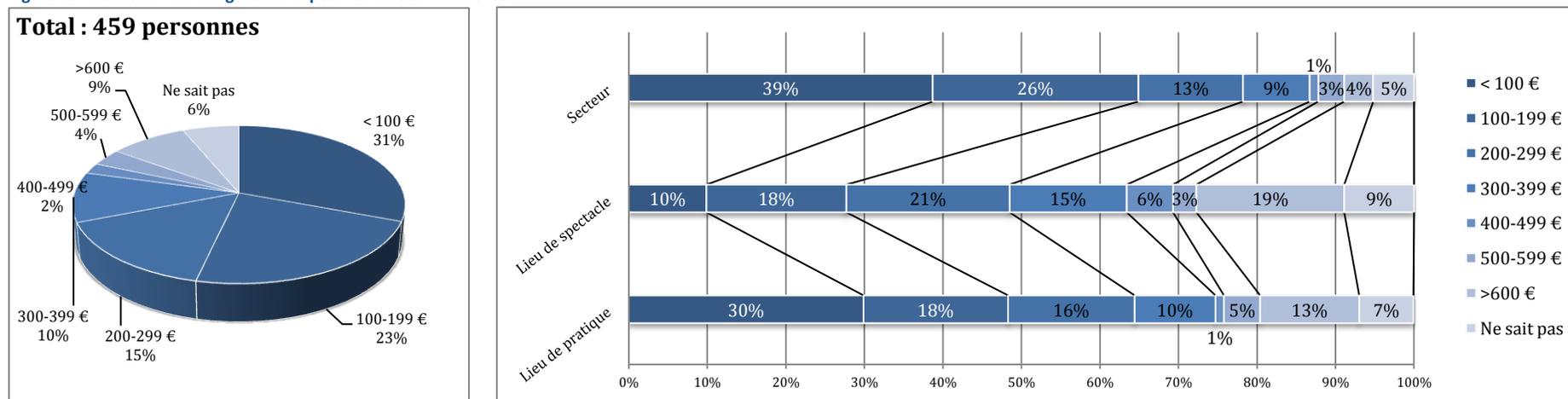
Presque un tiers des personnes interrogées consacre un budget inférieur à 100 euros à leurs activités culturelles et **plus d'une personne sur deux consacre moins de 200 euros** par an aux sorties culturelles. À l'exception des 10 % des personnes qui consacrent un budget annuel supérieur à 600 euros à leurs sorties culturelles, plus le budget augmente, plus la proportion de personnes associées à ce dernier diminue.

Alors que le budget inférieur à 100 euros est celui qui est majoritairement consacré par les enquêtés, les personnes interrogées sur un lieu de spectacle ne sont que 10 % à entrer dans cette catégorie.

**La part des personnes interrogées sur les lieux de pratique et à domicile baisse parallèlement à la hausse du budget Culture à l'inverse des personnes interrogées sur un lieu de fréquentation culturelle** (augmentation de la proportion jusqu'à 299 euros de budget annuel). Cette dernière catégorie semble donc consacrer un budget plus important aux sorties culturelles.

Le budget qui revient dans une proportion significative est celui de 600 euros et plus, pour les personnes interrogées sur un lieu de pratique et sur un lieu de spectacle avec respectivement 13 % et 19 % (contre 4 % pour les personnes interrogées à domicile).

Figure 25- Estimation du budget annuel pour les sorties culturelles



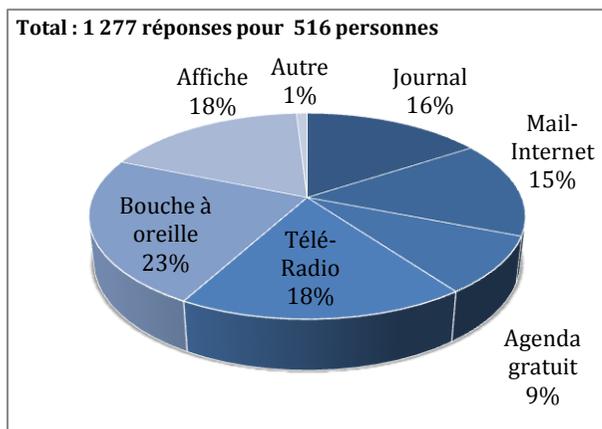
## L'INFORMATION POUR CHOISIR SES SORTIES

23 % des personnes interrogées choisissent leurs sorties à l'aide du « bouche-à-oreille ». Les autres sources d'information suivent dans des proportions proches : la télévision et la radio (18 %), les affiches (18 %), les journaux (16 %) et Internet (15 %). Les agendas gratuits arrivent en dernière position et sont consultés par 9 % des personnes.

Les personnes interrogées sur un lieu de pratique ou sur un lieu de spectacle obtiennent davantage ces informations sur Internet et par mail (respectivement 45 % et 53 %) que celles interrogées à domicile (29 %). Il en va de même pour le bouche-à-oreille. **Il semblerait que le fait d'être déjà intégré à un réseau leur permette d'accéder à davantage d'informations sur les sorties.**

Par ailleurs, ces deux catégories sont davantage attentives à la lecture des agendas gratuits (respectivement 33 % et 50 % utilisent cette source contre 8 % pour les personnes interrogées à domicile). **On peut donc supposer que les personnes initiées sont plus attentives à la programmation culturelle que les autres et qu'elles vont davantage chercher l'information.** Cette interprétation peut se trouver confirmée par le fait que les personnes interrogées à domicile entendent plus parler de leurs futures sorties par la télévision et la radio que les autres, un mode d'information plutôt passif.

Figure 26- Information sur les sorties culturelles



	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
<b>Journal</b>	53	37	112	202
<b>Mail-Internet</b>	48	59	86	193
<b>Agenda gratuit</b>	35	55	25	115
<b>Télé-Radio</b>	42	35	154	231
<b>Bouche à oreille</b>	65	76	155	296
<b>Affiche</b>	60	52	116	228
<b>Autre</b>	0	3	9	12
<b>Total répondants</b>	107	111	298	516
<b>%</b>	21%	22%	58%	100

## LES LIEUX ET FESTIVALS FREQUENTES

**Un tiers des personnes interrogées ne fréquente pas de salles de spectacle ou d'autres lieux culturels.**

Pour les deux tiers restants, la salle la plus fréquentée est le théâtre Luc-Donat, situé au Tampon (un tiers). La salle qui arrive en deuxième position est le théâtre en plein air de Saint-Gilles (18 %) puis viennent le centre culturel Luçay-Langenier situé à Saint-Pierre, les Grands Kiosques de Bourg-Murat et enfin, dans des proportions comprises entre 13 % et 9 %, Le Bato Fou<sup>42</sup> (Saint-Pierre), le théâtre de Champ-Fleuri (Saint-Denis) et le Kabardok (Le Port). À noter que les autres salles sont visitées dans des proportions moindres et que 13 % des enquêtés fréquentent d'autres salles de spectacle non détaillées dans les graphiques suivants.

**Globalement, ce sont les personnes interrogées sur un lieu de spectacle et sur un lieu de pratique qui fréquentent le plus ce type de lieux.** Ces deux catégories sont celles qui fréquentent le plus le théâtre Luc-Donat et le centre culturel Luçay-Langenier. Les lieux plus éloignés du terrain d'enquête comme le théâtre de Champ-Fleuri et le Kabardok sont davantage fréquentés par les personnes interrogées sur un lieu de spectacle. Cette dernière catégorie semble plus encline que les autres à s'éloigner de son lieu d'habitation pour assister à des représentations. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que **la population interrogée sur les lieux de fréquentation cible ses sorties plus en fonction du programme que de la proximité à la différence des personnes ayant une pratique artistique ou des autres.**

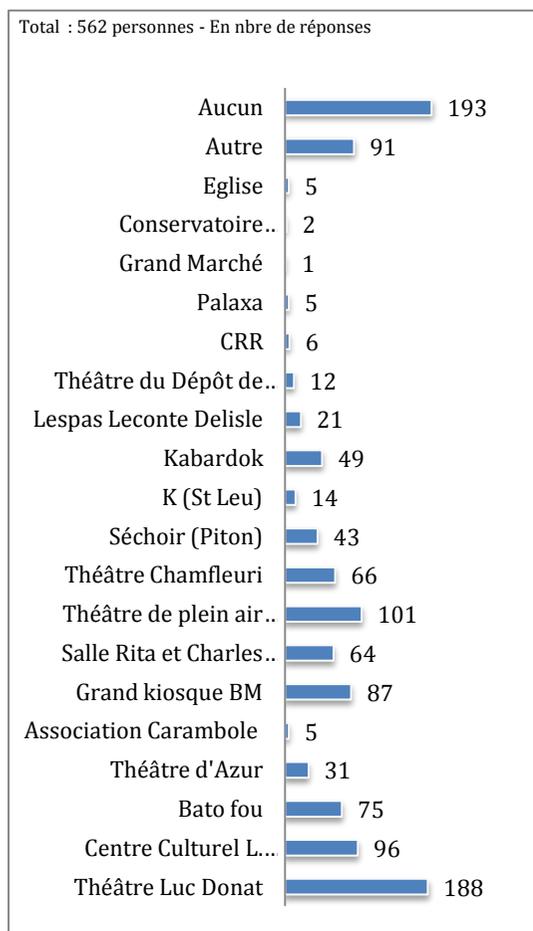
**90 % des personnes interrogées se rendent à des festivals et à des fêtes à thème.** L'événement qui a le plus de succès est « *Florilèges* ». Il attire plus de 70 % de l'échantillon. Il est suivi par « *Miel Vert* » avec plus de la moitié de la population interrogée (ces deux événements ont lieu au Tampon), et enfin par la fête de la musique<sup>43</sup>, fête de proximité.

Globalement, la population de l'échantillon se rend aux festivals et aux fêtes à thème. **Les personnes interrogées à domicile et sur les lieux de pratique se rendent davantage aux fêtes qui se déroulent à proximité de leur lieu d'habitation contrairement à celles interrogées sur des lieux de spectacle.** Elles semblent plus fréquenter les festivals de musique (Sakifo, Leu Tempo) que les fêtes de proximité.

<sup>42</sup> Le centre Lucay-Langenier est souvent appelé Bato Fou car une association y était autrefois domiciliée et portait ce nom. (Elle est désormais implantée au Tampon, à Bourg-Murat.) Il est à la fois un lieu de spectacle et de pratiques artistiques avec notamment la présence de l'« école artistique » de Saint-Pierre.

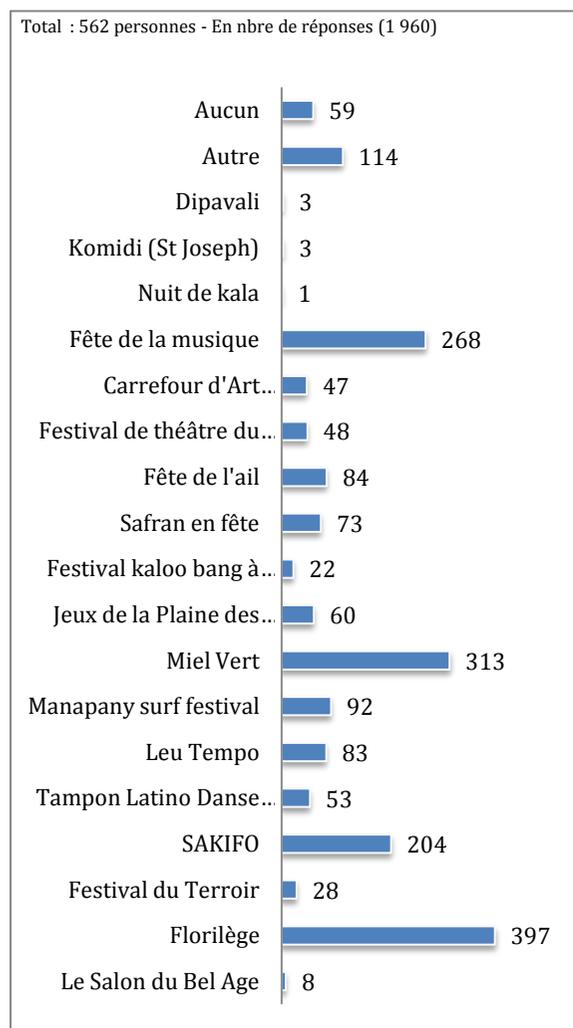
<sup>43</sup> Le questionnaire a été proposé pendant la période de la fête de la musique.

Figure 27- Les lieux fréquentés - (question à choix multiple)



	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
<b>Théâtre Luc Donnat</b>	58	38	92	188
<b>Centre Culturel L. Langenier</b>	33	23	40	96
<b>Bato fou</b>	24	24	27	75
<b>Grand kiosque Bourg Murat</b>	18	9	60	87
<b>Salle Rita et Charles Beaudemoulin</b>	17	11	36	64
<b>Théâtre en plein air St Gilles</b>	25	30	46	101
<b>Théâtre Chamfleuri</b>	15	30	21	66
<b>Séchoir (Piton)</b>	15	18	10	43
<b>Kabardok</b>	7	27	15	49
<b>Aucun</b>	18	20	155	193
<b>Total Répondants</b>	110	111	341	562
<b>%</b>	20%	20%	61%	100

Figure 28- Les « festivals » fréquentés



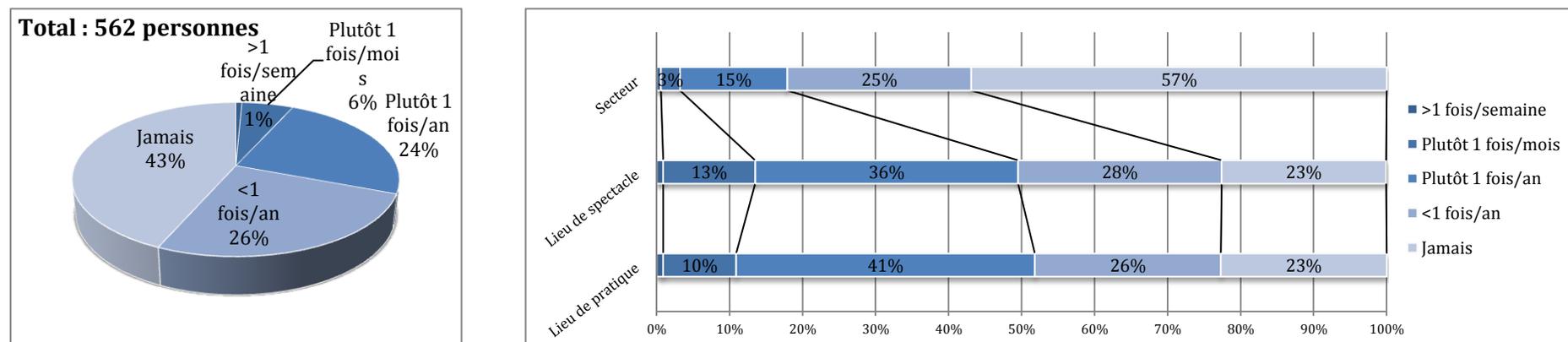
	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
<b>Florilège</b>	<b>78</b>	<b>43</b>	<b>276</b>	<b>397</b>
<b>Festival du Terroir</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>28</b>
<b>SAKIFO</b>	<b>40</b>	<b>70</b>	<b>94</b>	<b>204</b>
<b>Tampon Latino Danse 14ème KM</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>31</b>	<b>53</b>
<b>Leu Tempo</b>	<b>20</b>	<b>43</b>	<b>20</b>	<b>83</b>
<b>Manapany surf festival</b>	<b>27</b>	<b>44</b>	<b>21</b>	<b>92</b>
<b>Miel Vert</b>	<b>63</b>	<b>27</b>	<b>223</b>	<b>313</b>
<b>Jeux de la Plaine des Cafres</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>60</b>
<b>Festival kaloo bang à St-Denis</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>22</b>
<b>Safran en fête</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>57</b>	<b>73</b>
<b>Fête de l'ail</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>62</b>	<b>84</b>
<b>Festival de théâtre du Tampon</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>48</b>
<b>Carrefour d'Art contemporain</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>47</b>
<b>Fête de la musique</b>	<b>66</b>	<b>54</b>	<b>148</b>	<b>268</b>
<b>Autre</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>76</b>	<b>106</b>
<b>Aucun</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>44</b>	<b>59</b>
<b>Total Répondants</b>	<b>110</b>	<b>111</b>	<b>341</b>	<b>562</b>
<b>%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>61%</b>	<b>100</b>

## APPROCHE THEMATIQUE DES FREQUENTATIONS

### LES SPECTACLES DE THEATRE

**43 % de l'échantillon ne vont jamais au théâtre**, contre 26 % qui y vont moins d'une fois par an et 24 % qui y vont une fois par an. **Même si la proportion de personnes n'allant jamais au théâtre ou moins d'une fois par an est importante** (une personne sur deux pour les personnes interrogées sur un lieu de spectacle ou de pratique et 80 % des personnes interrogées à domicile), **les personnes interrogées sur des lieux culturels (pratique et fréquentation) vont plus au théâtre que les personnes interrogées à domicile, avec une fréquentation majoritaire d'une fois par an.**

Figure 29- La fréquentation des théâtres



**86 % des personnes interrogées ont assisté à leur première représentation avant 24 ans et surtout entre 10 et 15 ans**, probablement sous l'impulsion de la famille ou de l'école. Seulement 13 % ont découvert les spectacles de théâtre après 35 ans.

Enfin, 84 % des personnes interrogées assistent à des pièces en groupe ou en famille.

Figure 30- Âge de la première fréquentation d'un théâtre

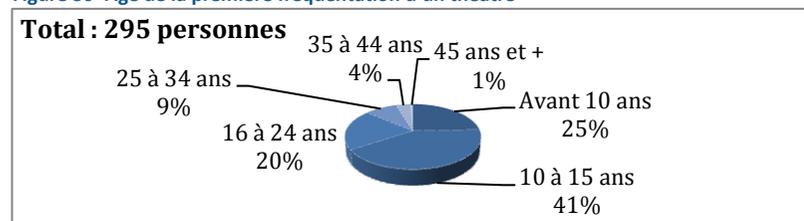
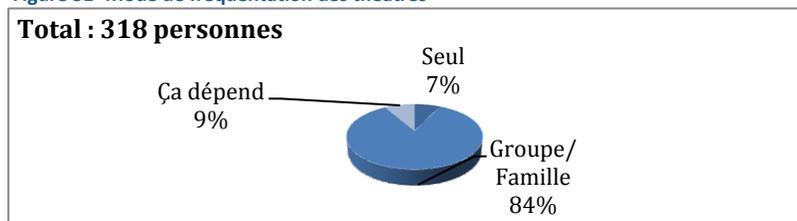


Figure 31- Mode de fréquentation des théâtres

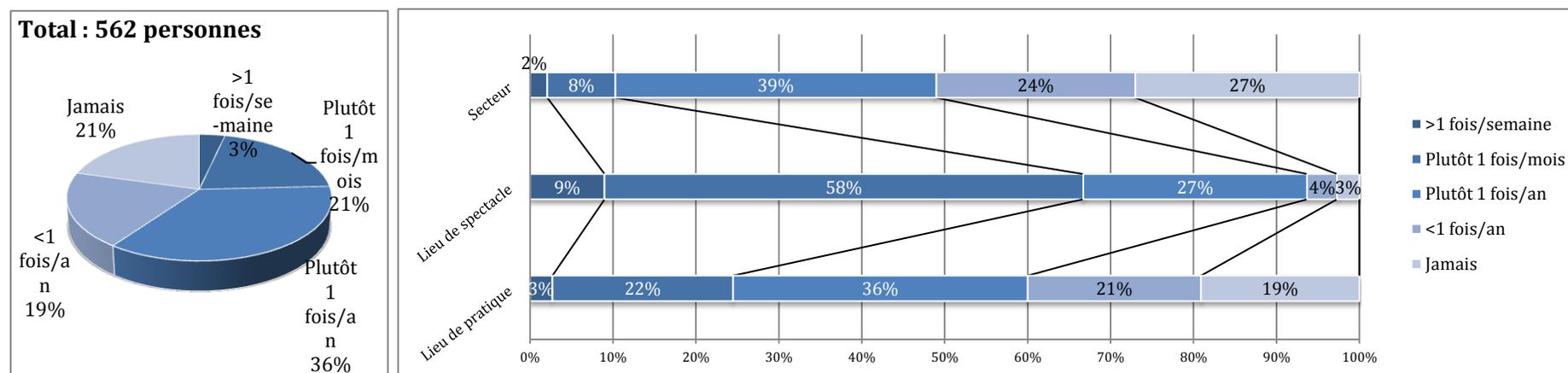


## LES CONCERTS

Un peu plus d'un tiers des personnes interrogées assistent à un concert environ une fois par an, 21 % y vont une fois par mois, 19 % y vont moins d'une fois par an et 21 % n'y vont jamais.

Les personnes interrogées sur un lieu de fréquentation culturelle sont celles qui assistent le plus fréquemment à des concerts : 58 % y vont environ une fois par mois. Les personnes présentes dans lieux de pratique arrivent en seconde position avec un taux de 22 % de fréquentation une fois par mois, et enfin les personnes interrogées à domicile (8 %). Globalement, à l'exception de la fréquence « une fois par mois », les personnes interrogées à domicile et les personnes interrogées sur un lieu de pratique ont des taux de fréquentation relativement similaires.

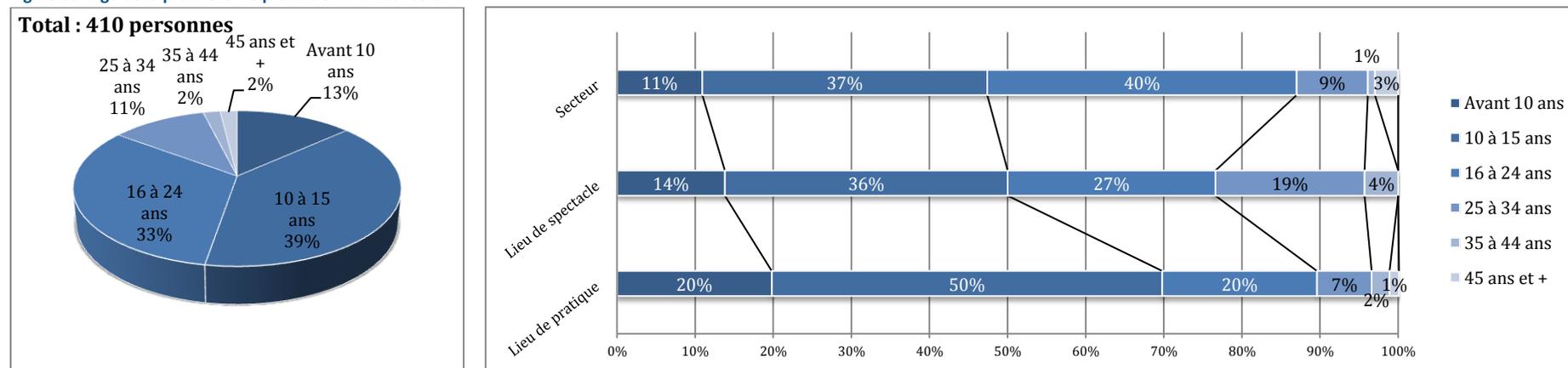
Figure 32- La fréquentation des concerts



Le « premier » concert a eu lieu entre 10 et 15 ans pour 39 % des personnes interrogées et, au total, **72 % de l'échantillon ont assisté à leur premier concert avant 25 ans.**

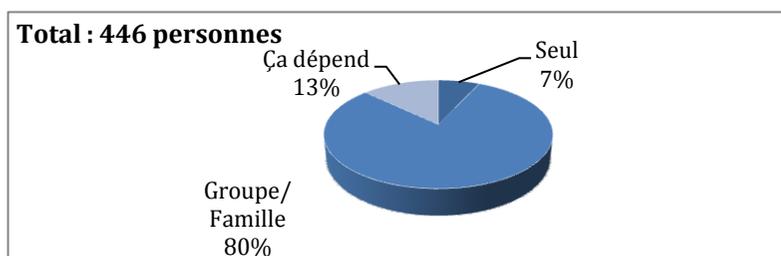
**Les personnes interrogées sur des lieux de pratique ont assisté relativement tôt à leur premier concert : 70 % avant 15 ans contre 50 % pour les personnes interrogées sur un lieu de spectacle et 48 % des personnes interrogées à domicile.**

Figure 33- Âge de la première fréquentation d'un concert



En outre, 80% des personnes interrogées assistent à des concerts en groupe ou en famille.

Figure 34 - Mode de fréquentation des concerts



## LES SPECTACLES DE DANSE

**40 % des personnes interrogées n'assistent jamais à des spectacles de danse.** Une personne sur deux y va une fois par an ou moins d'une fois par an.

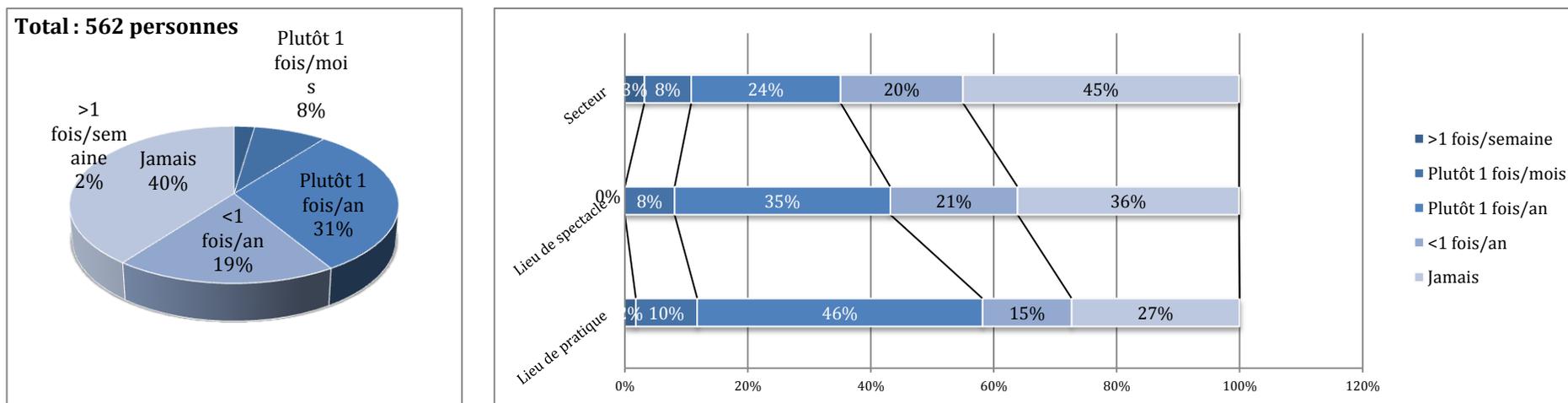
Globalement, ce sont les personnes interrogées sur des lieux de pratique qui assistent le plus souvent à des spectacles de danse :

- 27 % d'entre elles n'y vont jamais contre 36 % des personnes interrogées sur les lieux de spectacle et 45 % à domicile,
- 46 % y vont plutôt une fois par an contre 35 % et 24 %.

Les autres rythmes de fréquentation sont proches pour les trois catégories.

**Assister à des spectacles de danse n'est pas très fréquent et ce type de spectacle attire davantage les personnes pratiquant une activité.**

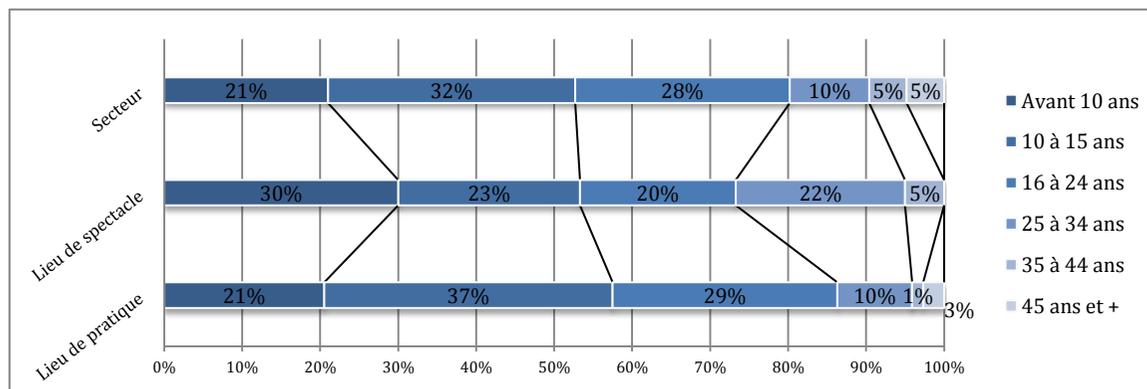
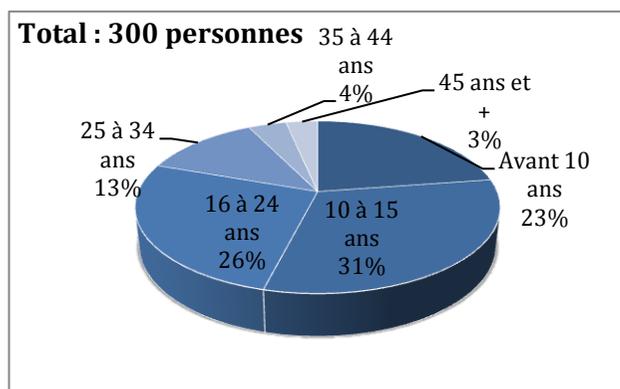
Figure 35- La fréquentation des spectacles de danse



23 % des personnes ayant assisté à un spectacle de danse y ont été la première fois avant 10 ans et 54 % avant 15 ans. On peut donc imaginer que cette fréquentation a été impulsée par la sphère scolaire, familiale ou en lien avec des cours de danse.

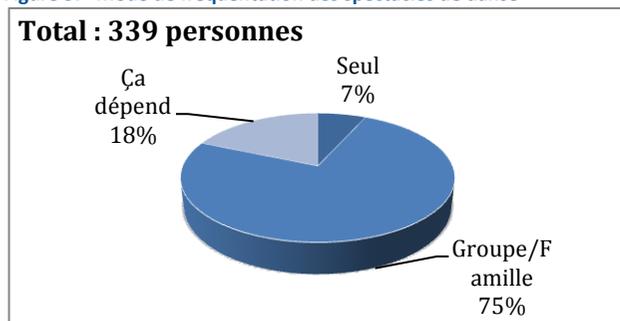
L'âge de la première fréquentation d'un spectacle de danse des personnes enquêtées ne varie pas sensiblement sur le sujet pour les trois catégories observées.

Figure 36 - Âge de la première fréquentation d'un spectacle de danse



Par ailleurs, trois quarts des enquêtés assistent aux spectacles de danse en groupe ou en famille.

Figure 37- Mode de fréquentation des spectacles de danse

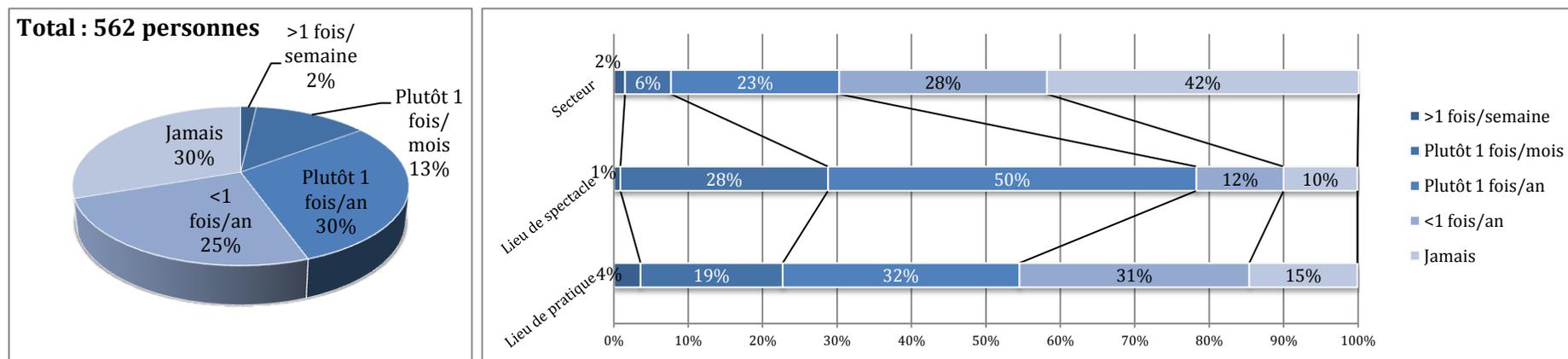


## LES MUSEES ET LES EXPOSITIONS

**30 % des personnes interrogées ne se rendent jamais dans les musées et les lieux d'exposition.** Une part tout aussi importante les fréquente une fois par an et un quart y va moins d'une fois par an. 13 % des enquêtés sont des habitués et y vont une fois par mois.

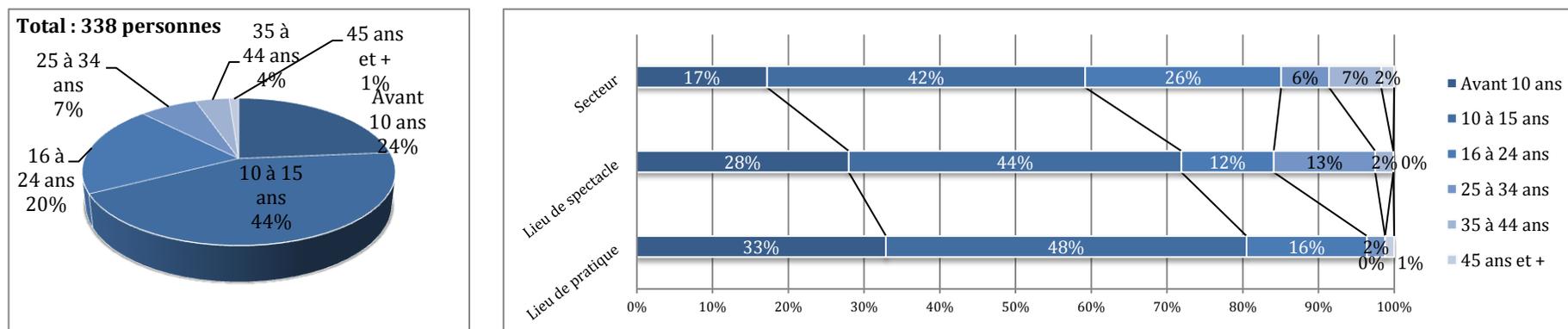
**Les personnes interrogées qui assistent à des spectacles sont celles qui fréquentent le plus les musées et les expositions :** 18 % y vont environ une fois par mois. À l'inverse, 42 % des personnes interrogées à domicile ne vont jamais dans les musées ou aux expositions contre 15 % des pratiquants et 10 % des spectateurs.

Figure 38- La fréquentation des musées et expositions



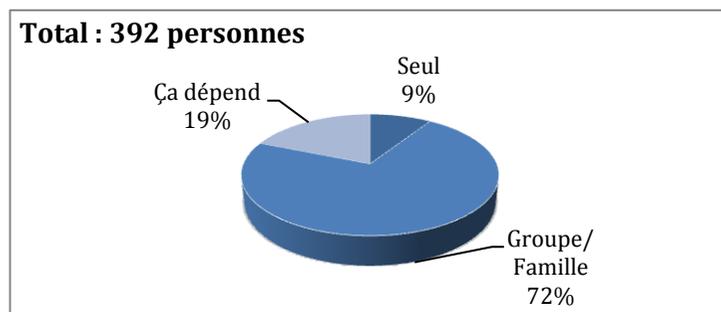
Dans la mesure où 68 % des personnes interrogées ont réalisé leur première visite avant l'âge de 16 ans, **l'importance de l'impulsion scolaire ou familiale** peut être mentionnée. 26 % des personnes interrogées à domicile ont été initiées plus tardivement, entre 16 et 24 ans (contre 16 % pour les pratiquants et 12 % pour les spectateurs) révélant une initiation plus tardive relevant plus de la volonté de l'individu. **81 % des personnes ayant une pratique artistique ont fréquenté la première fois un musée ou une exposition avant 15 ans contre 72 % des personnes fréquentant des lieux culturels et 59 % de celles qui ont été interrogées à domicile.**

Figure 39- Âge de la première fréquentation des musées et expositions



À noter que 72 % de l'échantillon fréquentent les musées ou expositions en groupe ou en famille.

Figure 40- Mode de fréquentation des musées et expositions

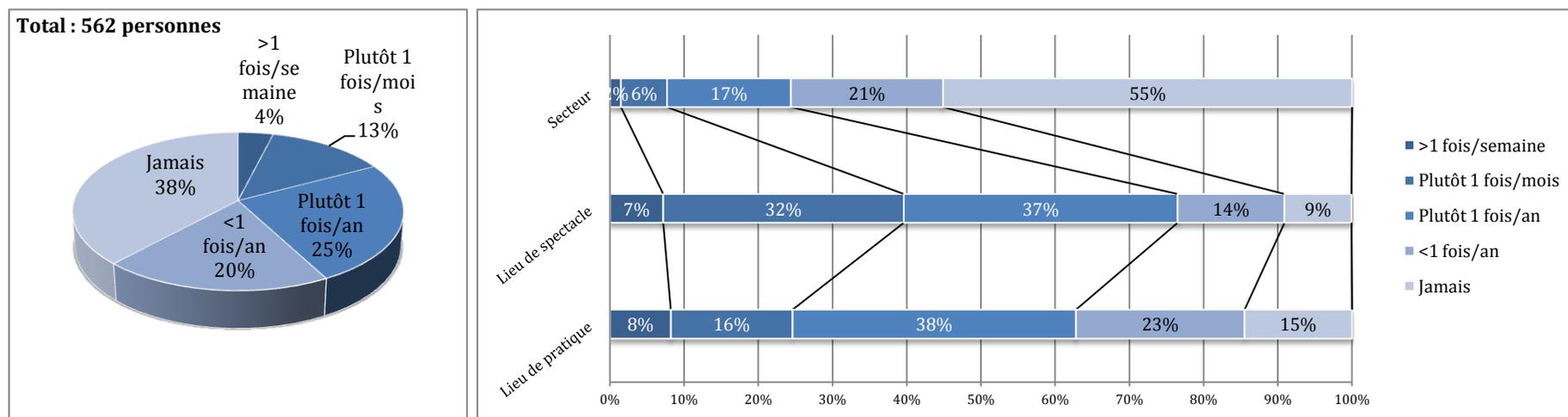


## LES LIEUX PATRIMONIAUX

**38 % de l'échantillon ne vont jamais visiter les lieux patrimoniaux alors que 17 % ont une pratique d'habitueés (une fois par semaine ou une fois par mois) et 45 % ont une pratique occasionnelle (25 % y vont plutôt une fois par an et 20 % y vont moins d'une fois par an).**

Ce sont les personnes interrogées sur un lieu de spectacle qui visitent le plus souvent ce type de lieu : 39 % le font une à plusieurs fois par mois, puis celles qui pratiquent une activité (24 %). **Les personnes interrogées à domicile sont celles qui visitent le moins les lieux patrimoniaux avec 55 % d'entre elles qui ne le font jamais.**

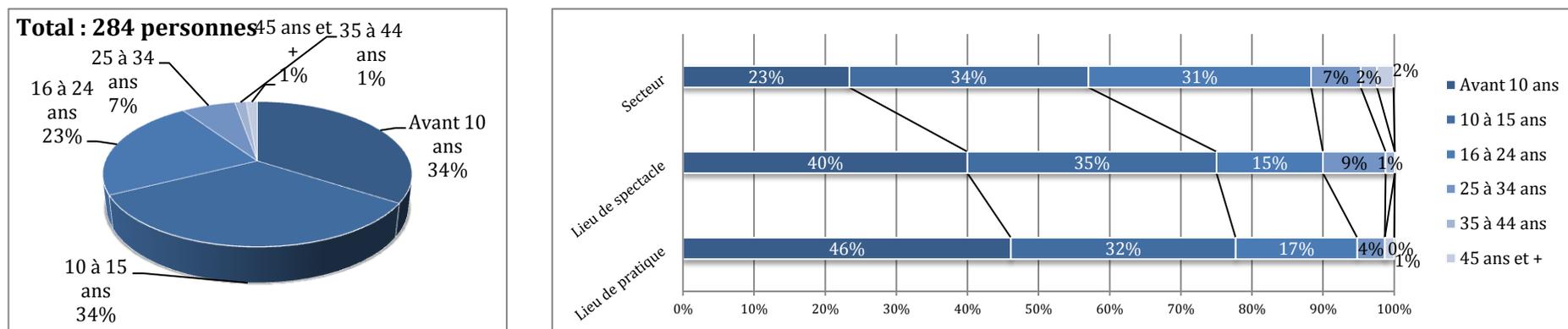
Figure 41- La fréquentation des lieux patrimoniaux



La première visite de lieux patrimoniaux s’est déroulée pour plus de deux tiers des enquêtés avant 15 ans, ce qui révèle certainement une visite impulsée par le milieu scolaire ou le milieu familial.

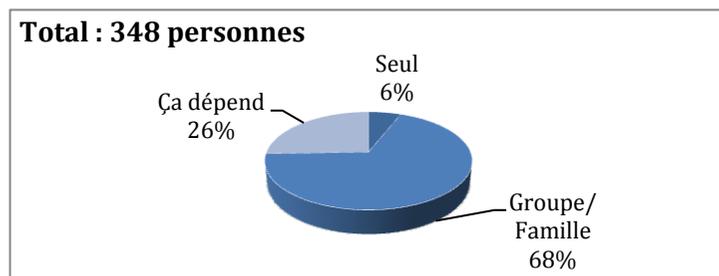
Globalement, les personnes pratiquant une activité ou interrogées sur un lieu de spectacle ont réalisé ce type de visite pour la première fois plus tôt que les personnes interrogées à domicile dont la première visite s’est déroulée entre 16 et 24 ans pour 31 % d’entre elles. On peut émettre l’hypothèse que cette première visite pour elles est le fruit d’une démarche active et autonome de jeunes adultes.

Figure 42- Age de la première fréquentation des lieux patrimoniaux



La visite de lieux patrimoniaux demeure une pratique collective pour 68 % de l’échantillon.

Figure 43- Mode de fréquentation des lieux patrimoniaux



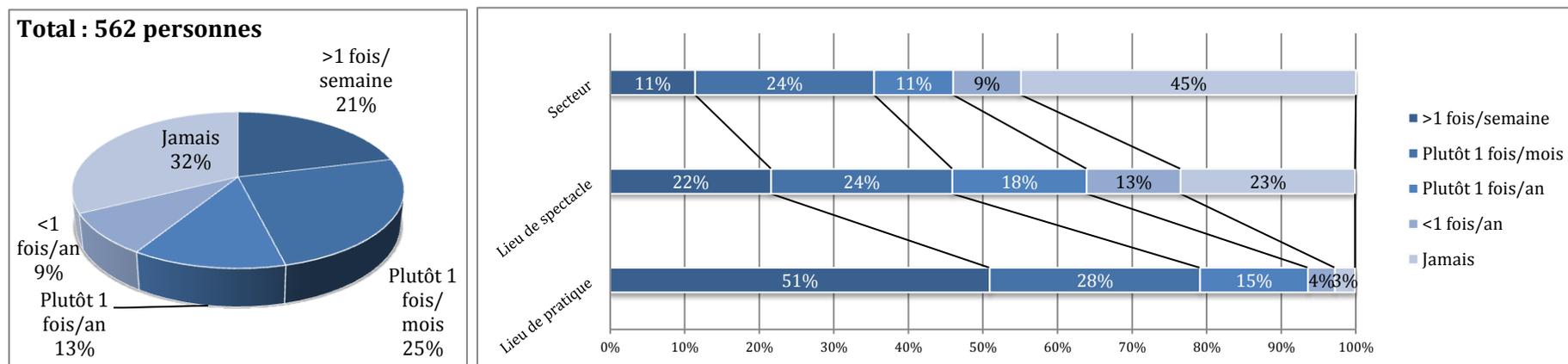
## LA FREQUENTATION DES MEDIATHEQUES

**Les médiathèques sont des lieux relativement plus fréquentés** puisque seul un tiers de l'échantillon ne s'y rend jamais.

Cette visite se fait à une fréquence relativement élevée : un cinquième des personnes interrogées y va au moins une fois par semaine et un quart environ une fois par mois.

Ce sont les personnes rencontrées sur un lieu de pratique qui fréquentent avec le plus d'assiduité les médiathèques : la moitié s'y rend au moins une fois par semaine pour 22 % des personnes fréquentant des lieux de spectacle et 11 % des personnes interrogées à domicile. Symétriquement, 45 % des personnes interrogées à domicile ne fréquentent pas les médiathèques.

Figure 44- La fréquentation des médiathèques



Les médiathèques fréquentées se situent principalement dans les centres-villes de Saint-Pierre et du Tampon. Les personnes interrogées effectuent donc un trajet plus ou moins long pour se rendre dans les médiathèques.

À l'image du territoire et certainement en raison de l'éloignement de certaines personnes des centres-villes ainsi que des limites des transports publics, le moyen de locomotion privilégié reste la voiture (63 %) mais 22 % des enquêtés se rendent dans les médiathèques à pied.

C'est une sortie relativement « solitaire » comparée aux autres puisque seulement 30 % y vont en famille ou en groupe et 27 % y vont seuls. Cela peut être mis en relation avec le fait que la lecture est un acte très individuel.

Figure 45- Implantation des médiathèques fréquentées

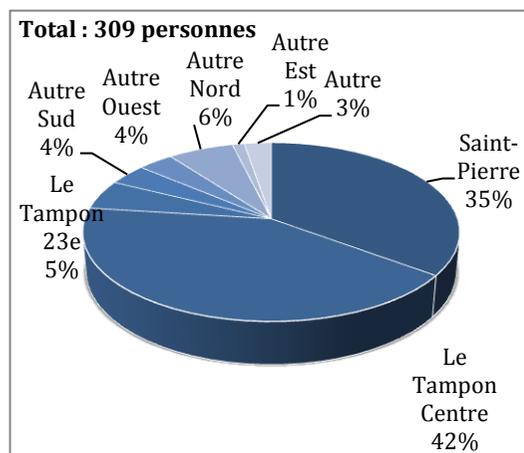


Figure 46- Modes de déplacement pour les médiathèques

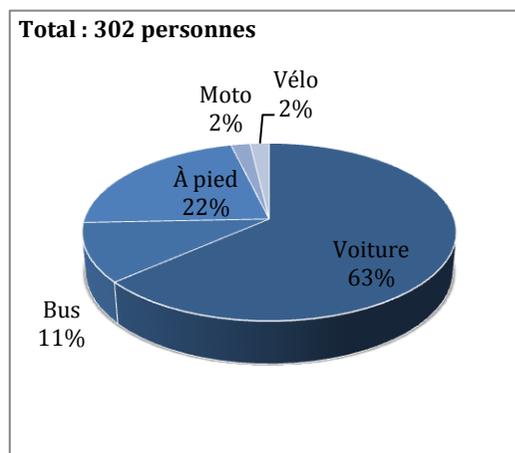
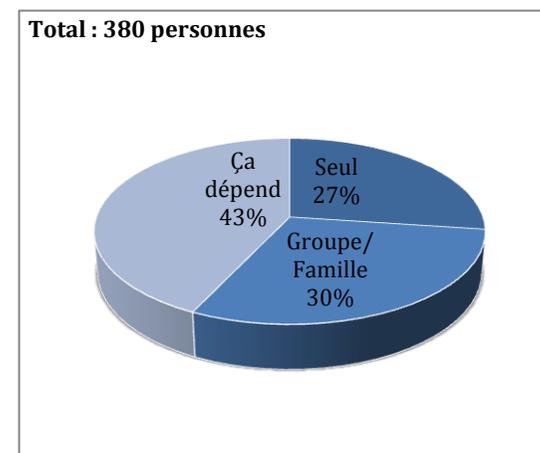


Figure 47- Mode de fréquentation des médiathèques

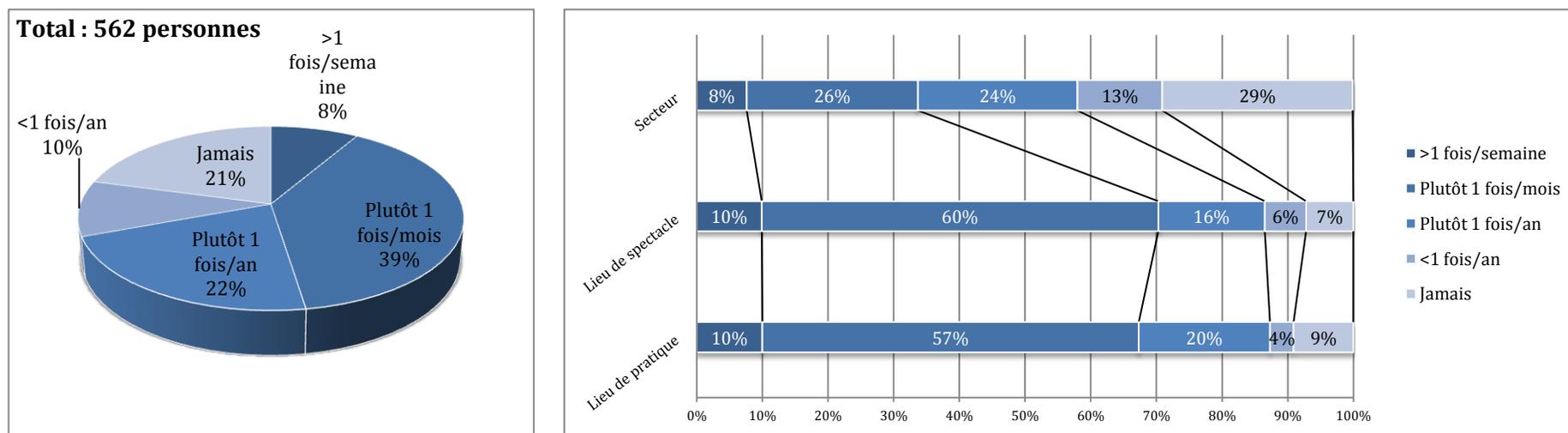


## LE CINEMA

**Le cinéma est un des lieux culturels les plus fréquentés** : 47 % des personnes interrogées, soit presque une personne sur deux, y vont au moins une fois par mois dont 8 % y allant une à plusieurs fois par semaine. Toutefois une personne interrogée sur 5 n’y va jamais.

La part des personnes allant plus d’une fois par semaine au cinéma est quasi équivalente dans les trois catégories de l’échantillon alors que la proportion de celles qui y vont plutôt une fois par mois est bien plus importante pour celles qui ont été interrogées sur un lieu de spectacle (60 %) et celles interrogées sur un lieu de pratique (57 %). Par ailleurs, 29 % des personnes interrogées à domicile ne vont jamais au cinéma pour respectivement 7 % et 9 % pour les deux autres catégories.

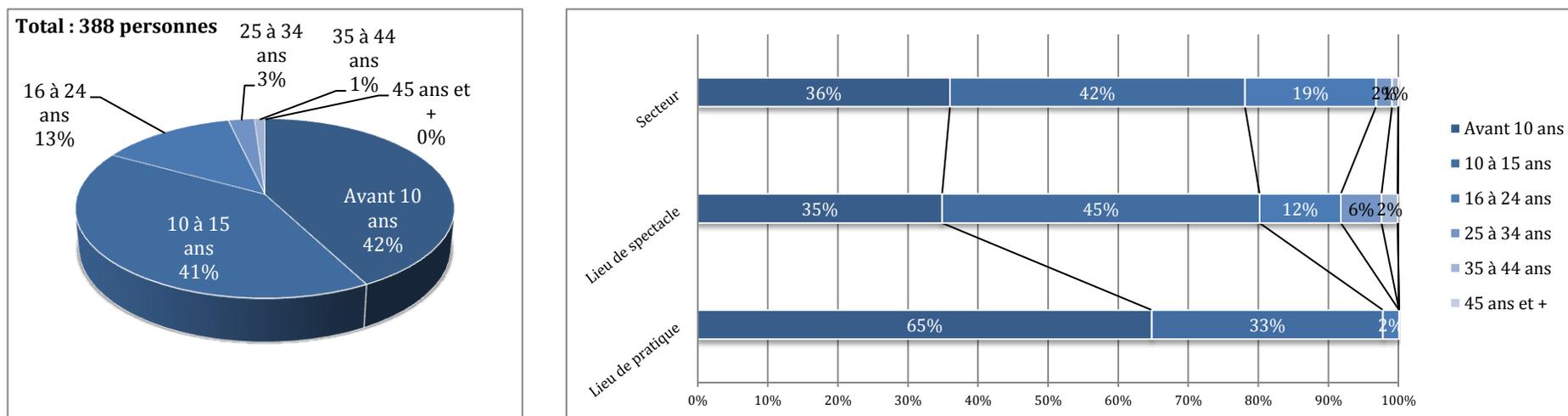
Figure 48- La fréquentation des salles de cinéma



La première séance de cinéma a eu lieu pour 42 % des personnes interrogées avant 10 ans et pour 83 % avant 16 ans.

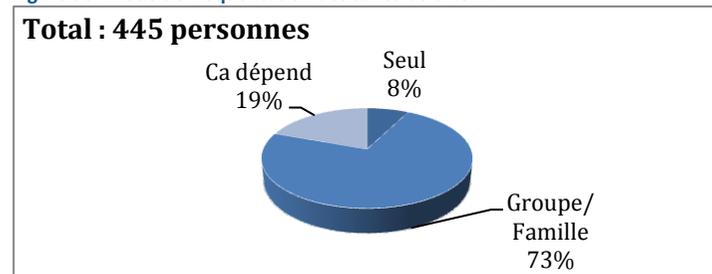
Les personnes pratiquant une activité ont été initiées nettement plus tôt que les autres avec un taux de 65 % d'initiés avant 10 ans (contre 35 % et 36 % pour les deux autres catégories).

Figure 49- Âge de la première fréquentation des salles de cinéma



Le cinéma est une sortie qui s'effectue majoritairement en groupe ou en famille (73 % des interrogés).

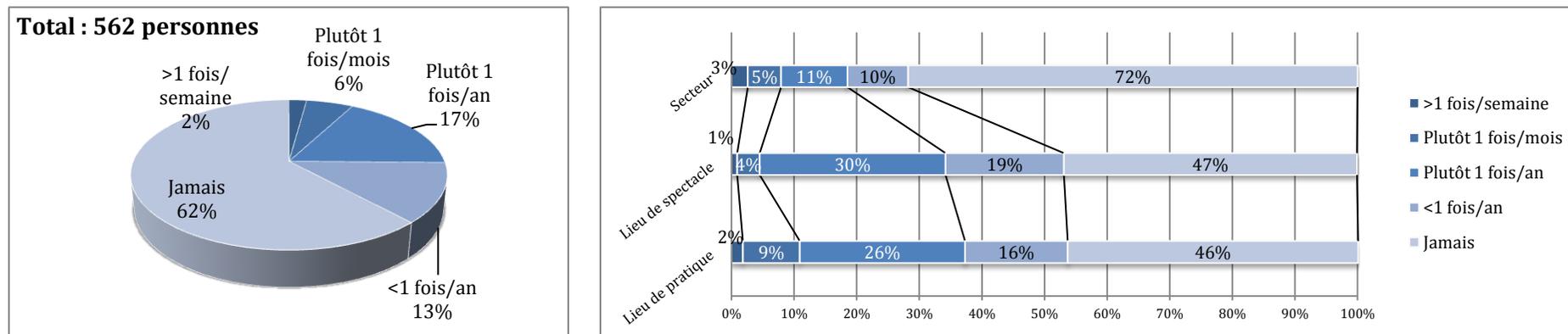
Figure 50- Mode de fréquentation des salles de cinéma



### LES ARTS URBAINS ET LES BATTLES

62 % des personnes interrogées ne fréquentent jamais d'expositions d'art urbain ou de Battles<sup>44</sup> contre 30 % qui en ont une fréquentation très occasionnelle (une fois par an ou moins d'une fois par an). Toujours à une fréquence qui demeure occasionnelle, les personnes interrogées sur un lieu de pratique ou sur un lieu de spectacle fréquentent plus ce type de représentations que les personnes interrogées à domicile (26%, 30% et 11%).

Figure 51- La fréquentation des spectacles art urbain et Battles



La première participation à un spectacle de ce type a lieu plus tardivement que pour les autres fréquentations culturelles, signe d'une activité nouvelle encore peu diffusée (37 % entre 10 et 15 ans). C'est un loisir auquel on assiste majoritairement en groupe (66%).

Figure 52- Âge de la première fréquentation de spectacles art urbain et Battles

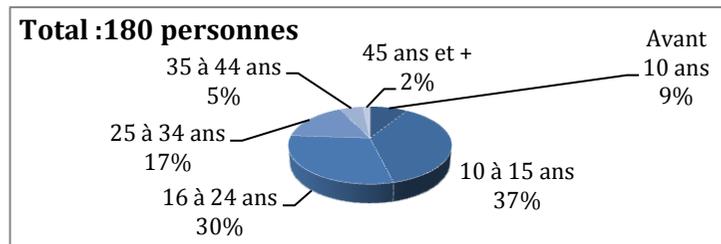
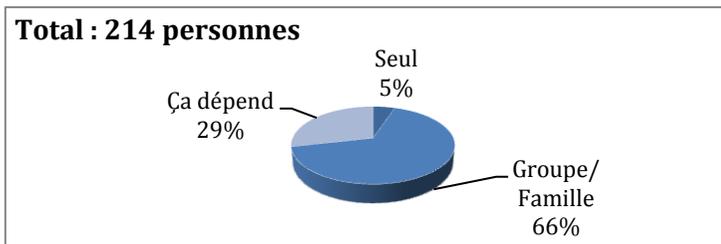


Figure 53- Mode de fréquentation des spectacles art urbain et Battles



<sup>44</sup> Confrontation d'improvisation entre deux ou plusieurs rappers pour la musique ou de danse chorégraphiée entre deux ou plusieurs troupes de danse hip-hop.

## SYNTHESE ET PERSPECTIVES CONCERNANT LES FREQUENTATIONS

**Seulement 20 % des enquêtés ont des attentes concernant les lieux culturels, ce sont principalement les personnes interrogées sur des lieux de spectacle et sur des lieux de pratique.** Ces derniers souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une offre plus large. De manière générale, « on prend ou on ne prend pas » l'offre culturelle telle qu'elle se présente mais on formule peu de souhaits sur le sujet.

Si, sur l'ensemble de l'échantillon, le rythme de sorties le plus fréquent est celui d' « au moins 6 par an », ce sont les initiés aux spectacles et aux pratiques culturelles qui s'y rendent le plus. **La principale motivation avancée par les enquêtés est le fait de se distraire**, et les personnes interrogées sur des lieux de pratique et de spectacle se démarquent particulièrement en justifiant leur fréquentation par **un désir de se cultiver**, largement moins exprimé par les personnes non initiées.

En lien avec le niveau moyen de revenu du territoire, **le budget annuel consacré aux sorties est inférieur à 200 euros pour la moitié de l'échantillon.** Ici encore, ce sont les personnes rencontrées sur des lieux de spectacle qui se démarquent avec un budget consacré à la culture supérieur. C'est également le cas, mais dans une moindre mesure, pour les personnes pratiquant une activité.

Globalement, **le choix des sorties se fait majoritairement par le « bouche-à-oreille ».** Ce sont les pratiquants d'activités et les personnes fréquentant des spectacles qui, intégrés à un réseau d'initiés, bénéficient le plus de cette modalité de choix. Ce même réseau leur permet, via Internet et les e-mails, d'accéder à l'information. Les personnes interrogées à domicile profitent moins de ce canal d'informations et s'en remettent donc davantage aux informations à diffusion large dont elles prennent connaissance par la télévision ou encore par la radio, source moins utilisée par les deux autres catégories qui se trouvent dans une démarche plus active de recherche d'information, par ailleurs plus attentives aux affiches et aux agendas gratuits.

**Enfin, les lieux culturels et les festivals sont bien fréquentés par les enquêtés.** Il semblerait que **les personnes interrogées sur des lieux de spectacle portent davantage leur intérêt sur des représentations spécifiques, sélectionnées avec attention et pour lesquelles un long trajet n'est pas un obstacle.** À noter que cette mobilité peut également s'expliquer d'une part par la surreprésentation de la classe d'âge 25-34 ans dans cette catégorie et par le fait qu'une plus grande partie de celle-ci vit sans enfant. **Le trajet semble être plus contraignant pour les personnes interrogées à domicile qui constituent une population recherchant en priorité des événements de proximité.**

**La population interrogée sur des lieux de pratique tient une position intermédiaire** en mélangeant la fréquentation de fêtes de proximité et de représentations plus spécialisées. On notera qu'en ce qui concerne les fréquentations culturelles, les personnes interrogées sur des lieux de pratique occupent une position intermédiaire entre celles qui ont été interrogées à domicile (fréquentation moindre) et celles qui ont été interrogées sur des lieux de fréquentation (fréquentation supérieure). **Toutefois, la première sortie a généralement eu lieu plus tôt pour ceux qui pratiquent une activité culturelle.**

**Les lieux de sorties fréquentés** par la plus large partie de l'échantillon sont dans l'ordre d'importance le cinéma (80 % de l'échantillon), les concerts (79 %), les musées et expositions (70 %), les médiathèques (67 %), les lieux patrimoniaux (62 %), les spectacles de danse et de théâtre (60 % et 57 %) et enfin les arts urbains et les Battles (38 %).

Toutes disciplines confondues, les personnes interrogées sur les lieux de spectacle et de pratique effectuent plus de sorties culturelles que les personnes interrogées à domicile. Les personnes pratiquant une activité ont la plus forte fréquentation de spectacles de danse et ce sont celles qui fréquentent le plus les médiathèques. Les personnes interrogées sur des lieux de spectacle sont celles qui visitent le plus de lieux patrimoniaux et qui assistent le plus à des concerts.

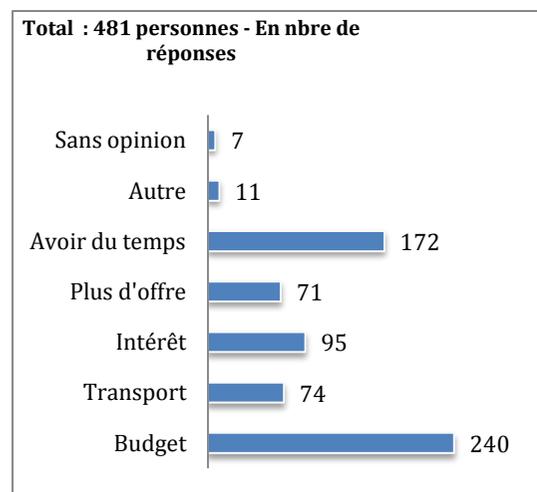
Les fréquentations présentant un rythme plus élevé (hebdomadaire ou mensuelle) sont le cinéma, la visite des médiathèques et les spectacles de danse. Les autres activités connaissent une fréquentation plus occasionnelle.

À l'exception des médiathèques, les lieux culturels sont majoritairement visités ou fréquentés en groupe ou en famille.

**L'initiation à la plupart des sorties culturelles a lieu durant l'enfance et l'adolescence, certainement sous l'impulsion de la sphère familiale ou scolaire.** Néanmoins, elle peut avoir lieu plus tardivement, elle est alors certainement le fruit d'une démarche active et choisie et a souvent lieu chez les jeunes adultes. C'est par exemple le cas des personnes interrogées à domicile pour lesquelles l'initiation à la visite de lieux patrimoniaux s'est déroulée tardivement et peut s'expliquer par la montée en puissance des animations menées autour du patrimoine. À l'inverse, on note globalement une initiation particulièrement précoce chez les personnes interrogées sur des lieux de pratique ou de spectacle.

L'élément majoritairement avancé par les enquêtés comme potentiel facilitateur de sorties culturelles est le fait de disposer de davantage **de budget**. Le second élément facilitateur serait de disposer de plus **de temps libre**. Ce sont donc principalement des éléments relevant de **la gestion personnelle** qui sont avancés **et non pas des éléments relatifs à l'offre existante**. Néanmoins, un quart des personnes interrogées sur des lieux de spectacle souhaiterait une facilitation au niveau du **transport**. Comme expliqué plus haut, cette catégorie effectue des trajets importants pour se rendre sur des lieux de représentation. Par ailleurs, les personnes interrogées à domicile insistent particulièrement sur leur manque de temps.

Figure 54- Les éléments facilitateurs des fréquentations - Questions à choix multiples



	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
<b>Budget</b>	52	37	151	240
<b>Transport</b>	24	6	44	74
<b>Intérêt</b>	19	16	60	95
<b>Plus d'offre</b>	20	17	34	71
<b>Avoir du temps</b>	26	26	120	172
<b>Autre 1</b>	4	2	5	11
<b>Autre 2</b>	0	0	0	0
<b>Sans opinion</b>	1	5	1	7
<b>Total Répondants</b>	99	79	303	481
<b>%</b>	21%	16%	63%	100

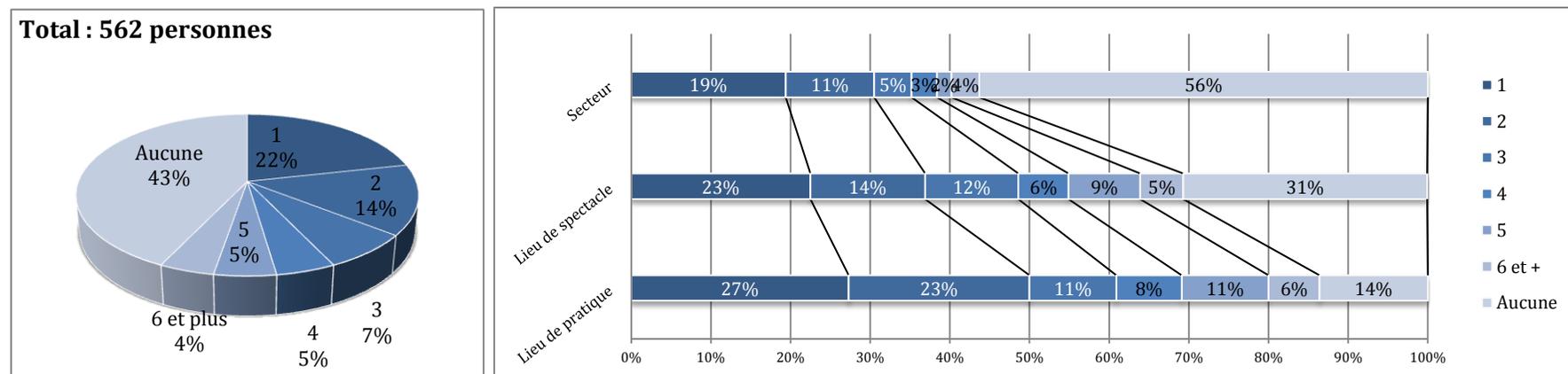
## LES PRATIQUES ARTISTIQUES

### APPROCHE TRANSVERSALE

#### NOMBRE D'ACTIVITES MENEES

**56 % des personnes interrogées pratiquent (ou ont pratiqué) au moins une activité amateur** : 22 % en pratiquent une seule, 14 % en pratiquent 2 et 21 % en pratiquent plus de 2. Les personnes interrogées sur un lieu de pratique sont celles qui pratiquent le plus souvent deux activités en même temps. Une personne sur deux interrogée à domicile ne pratique aucune activité contre 31 % des personnes interrogées sur un lieu de spectacle.

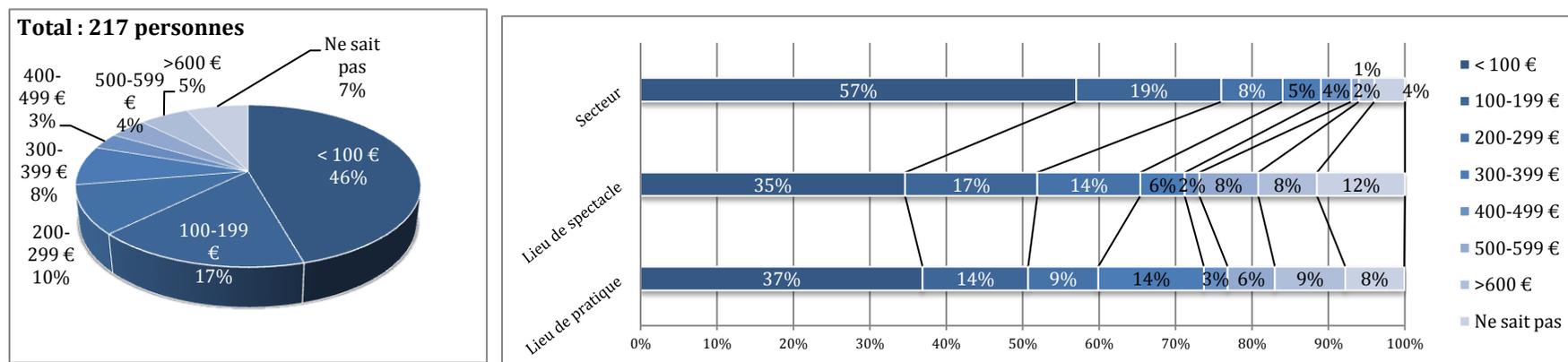
Figure 55- Nombre d'activités amateurs menées



## LE BUDGET ET LE MODE DE TRANSPORT MOBILISÉS POUR LES PRATIQUES

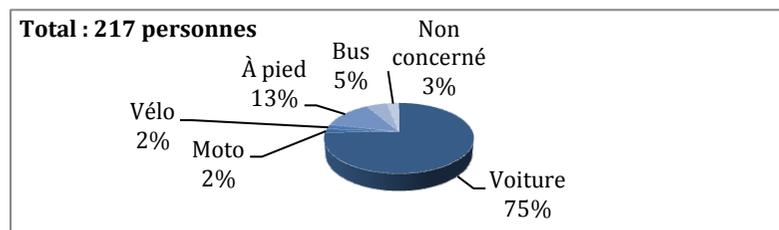
Globalement, les pratiques amateurs ne constituent pas un poste de dépense très important pour les personnes interrogées pratiquantes. Moins d'une personne sur deux y consacre un budget annuel inférieur à 100 euros. 63 % de l'échantillon leur consacrent un budget inférieur ou égal à 199 euros et 37 % un budget supérieur ou égal à 200 euros. Sans disparité majeure, les personnes interrogées sur le lieu de pratique consacrent un budget légèrement plus important que les personnes interrogées sur un lieu de spectacle. Les personnes interrogées à domicile sont celles qui y consacrent le moins de budget.

Figure 56- Estimation du budget annuel pour les pratiques en amateur



Le moyen de locomotion le plus utilisé pour se rendre sur les lieux de pratique artistique est la voiture (3 personnes sur 4).

Figure 57- Mode de déplacement pour les pratiques en amateur



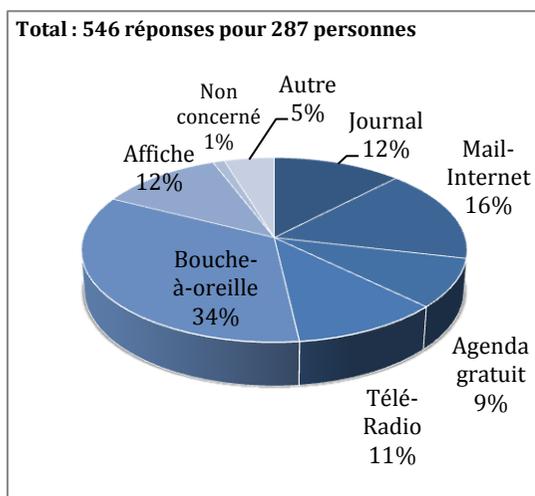
## LES SOURCES D'INFORMATION POUR CHOISIR SES PRATIQUES

La source d'information la plus importante 34% est le « *bouche-à-oreille* » qui renseigne une personne sur trois de l'échantillon, puis vient le mail (Internet) pour 16 % de l'échantillon. Le journal, la télévision, la radio, les affiches et les agendas gratuits sont utilisés dans des proportions quasiment similaires.

40 % des personnes interrogées sur les lieux de spectacle utilisent Internet comme source d'information (contre 28 % pour les personnes interrogées sur un lieu de pratique ou à domicile), on peut donc émettre l'hypothèse que leur appartenance à un réseau artistique leur donne accès à certaines informations concernant les pratiques. Enfin, presque une personne interrogée dans un lieu de pratique sur trois trouve des informations via les affiches. On peut alors supposer que ces personnes fréquentant des lieux qui hébergent habituellement différentes pratiques sont plus souvent au contact d'affiches et qu'elles y prêtent une attention particulière, surtout si elles sont dans une démarche active de recherche.

Figure 58- Information pour les pratiques culturelles

Question à choix multiples



	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
<b>Journal</b>	24	14	29	67
<b>Mail-Internet</b>	25	26	38	89
<b>Agenda gratuit</b>	12	20	15	47
<b>Télé-Radio</b>	19	8	33	60
<b>Bouche à oreille</b>	58	40	89	187
<b>Affiche</b>	27	9	28	64
<b>Non concerné</b>	4	1	1	6
<b>Autre</b>	8	8	10	26
<b>Total Répondants</b>	88	65	134	287
<b>%</b>	31%	23%	47%	100

## LES FREINS AUX PRATIQUES ET LES ATTENTES

La grande majorité des personnes interrogées n'exprime pas d'attente précise quant à l'offre de pratiques artistiques (84 %). Ainsi, l'absence de pratique relève davantage de raisons personnelles (manque de temps pour 36 % de l'échantillon, pas d'intérêt ni d'envie pour 30 % et problèmes financiers pour 23 %) et n'est pas en lien direct avec l'offre proposée.

La principale raison évoquée qui justifie la pratique d'une activité est le fait de **se distraire**, la seconde justification est le fait **d'être passionné**.

À noter que 41 % des personnes qui fréquentent des lieux de spectacle considèrent la pratique d'une activité **comme un moyen d'acquérir une technique ou un savoir-faire** contre 32 % des personnes interrogées sur un lieu de pratique et 20 % des personnes interrogées à domicile). On peut supposer que le fait d'assister à des représentations souvent menées par des professionnels génère une envie d'apprendre chez les spectateurs.

Figure 59- Les freins aux pratiques (Questions à choix multiples)

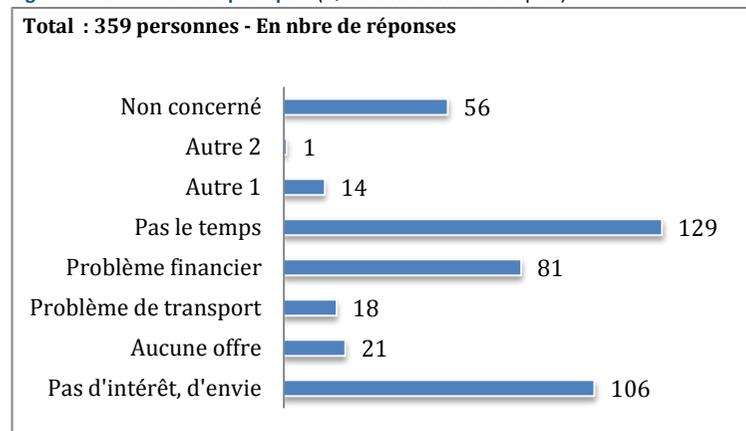
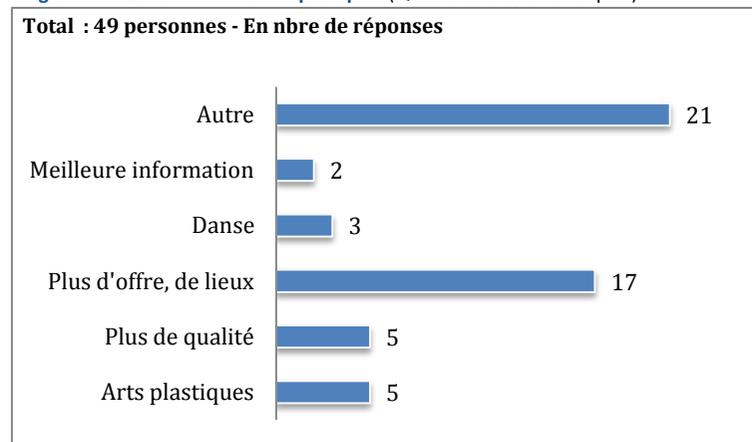


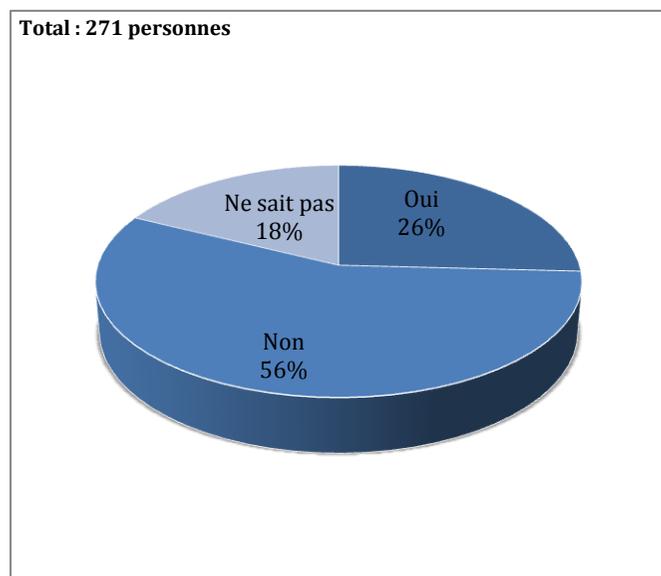
Figure 60 – Les attentes sur les pratiques (Questions à choix multiples)



## PRATIQUES ARTISTIQUES ET ENGAGEMENT CITOYEN

Pour plus d'une personne sur deux, la pratique artistique ne s'accompagne pas d'un engagement citoyen. C'est au contraire le cas pour un quart de l'échantillon. L'engagement citoyen peut correspondre à un partage ou une diffusion d'une activité artistique auprès de personnes qui n'y ont pas accès.

Figure 61- Engagement citoyen et pratiques artistiques

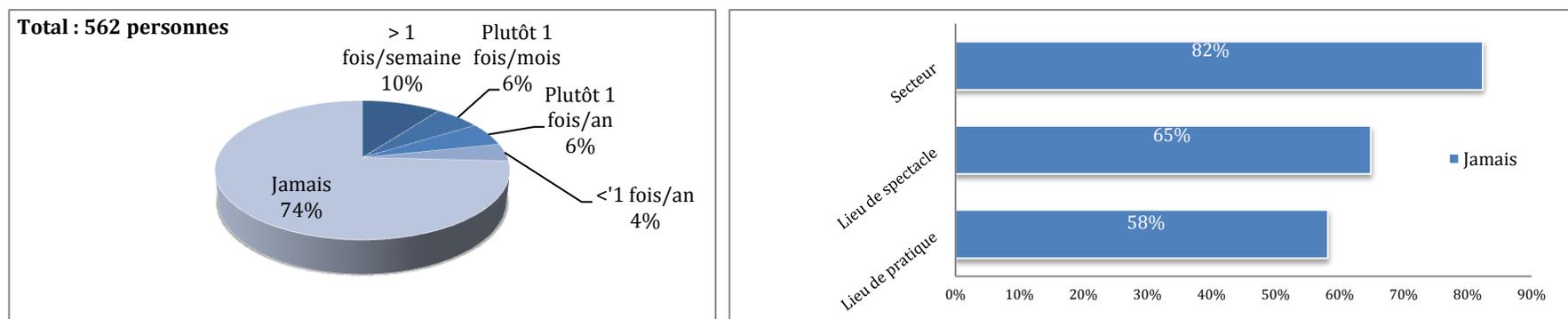


## APPROCHE THEMATIQUE DES PRATIQUES AMATEURS

### ARTS PLASTIQUES AMATEURS

Une personne interrogée sur quatre pratique des arts plastiques dont 40 % de manière pluri-hebdomadaire. Ce sont les personnes rencontrées sur un lieu de pratique qui exercent le plus les arts plastiques, soit une personne sur deux. 35 % des personnes interrogées sur un lieu de spectacle sont aussi des pratiquants et seulement 18 % des personnes interrogées à domicile s'y adonnent.

Figure 62- Arts plastiques - Fréquence



Les arts plastiques se pratiquent seul ou en groupe, avec une légère prédominance de la pratique solitaire en lien avec la pratique à domicile.

L'initiation à cette activité se fait majoritairement avant 10 ans (39 %) probablement dans la sphère scolaire.

Figure 63- Arts plastiques – Mode de pratique

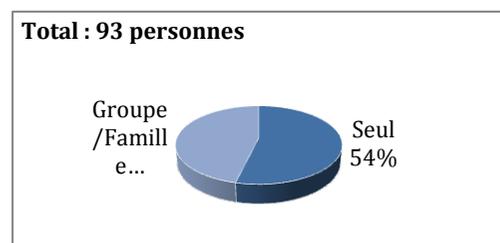


Figure 64- Arts plastiques – Âge de l'initiation

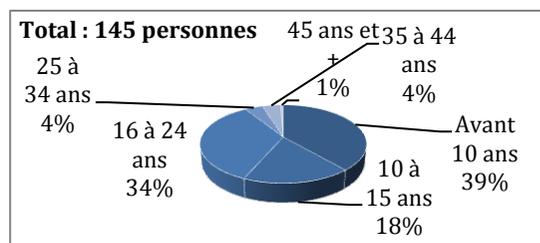
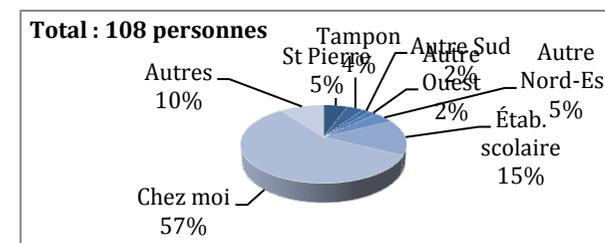


Figure 65- Arts plastiques – Lieux de pratique



## PRATIQUE DU THEATRE EN AMATEUR

Le théâtre en amateur n'est pratiqué que par 11 % de l'échantillon et à une fréquence pas forcément régulière. Les personnes qui pratiquent le plus cette activité sont celles qui ont été interrogées sur un lieu de pratique suivies par les personnes interrogées sur un lieu de spectacle. Sans grande surprise, le théâtre est pratiqué majoritairement en groupe ou en famille, mais 34 % le pratiquent tout de même seul, on peut supposer qu'il s'agit de répétitions individuelles.

Figure 66- Pratique du théâtre en amateur - Fréquence



Le plus fort taux d'initiation a lieu entre 10 et 15 ans et 57 % des pratiquants ont été initiés avant 15 ans certainement dans la sphère scolaire. Néanmoins, l'initiation continue de se faire dans des proportions significatives entre 16 et 34 ans (36%), pratique qui résulte certainement d'un choix de la personne. Le théâtre amateur se pratique majoritairement dans l'établissement scolaire (34%).

Figure 67- Pratique du théâtre amateur – Mode de pratique

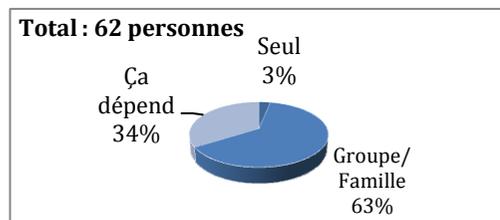


Figure 68- Théâtre amateur – Âge de l'initiation

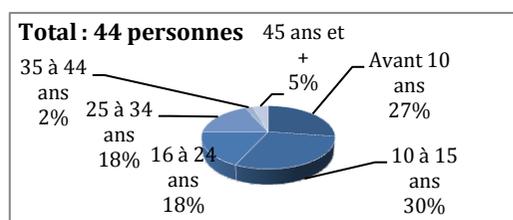
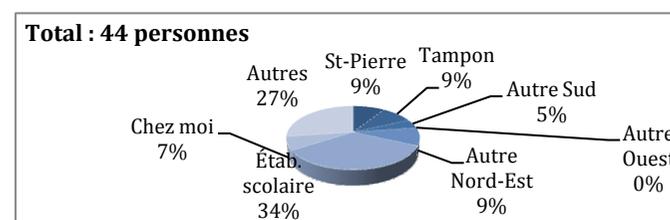


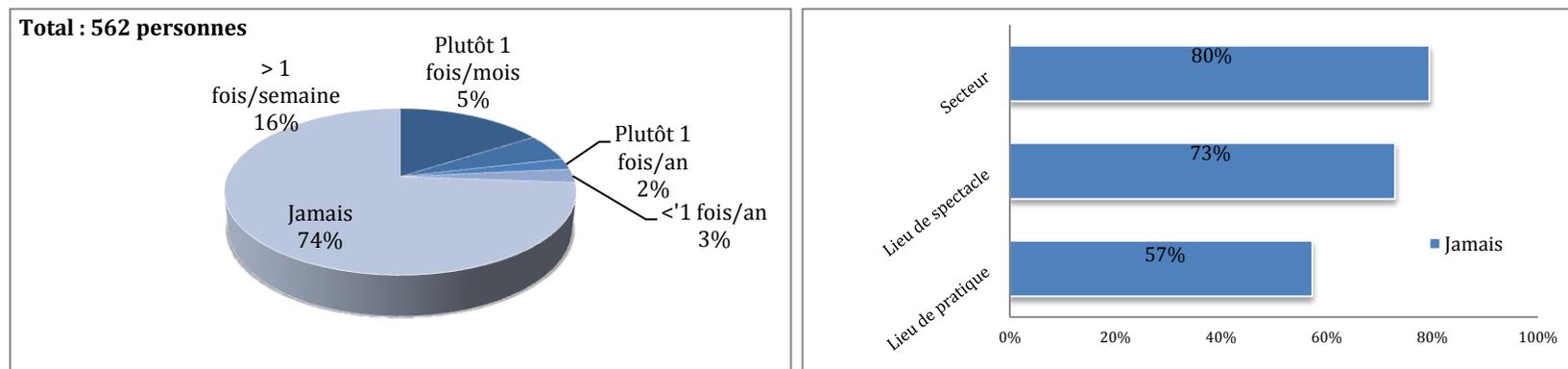
Figure 69- Théâtre amateur – Lieux de pratique



## PRATIQUE DE LA DANSE EN AMATEUR

Seulement une personne sur quatre pratique la danse en amateur. Ces adeptes dansent généralement une à plusieurs fois par semaine. Sans surprise, ce sont les personnes interrogées sur un lieu de pratique qui ont le taux de participation le plus élevé.

Figure 70- Pratique de la danse amateur - Fréquence



Comme pour le théâtre, la danse est majoritairement pratiquée en groupe ou en famille. On peut de nouveau supposer que la pratique individuelle correspond à des répétitions solitaires couplées à des cours collectifs. L'initiation de cette activité se fait moins jeune que pour les autres pratiques et de manière presque homogène entre 0 et 24 ans. Mais on note également une initiation tardive (12 % d'initiés à 45 ans et plus) plus importante que pour les autres disciplines. Cette activité est majoritairement pratiquée dans les centres-villes (56%).

Figure 71- Pratique de la danse amateur – Mode de pratique

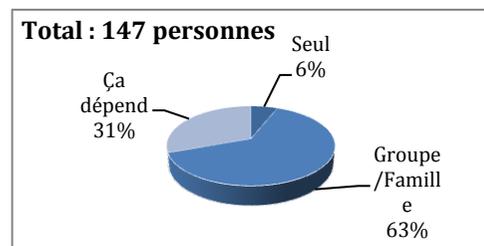


Figure 72- Pratique de la danse amateur – Âge de l'initiation

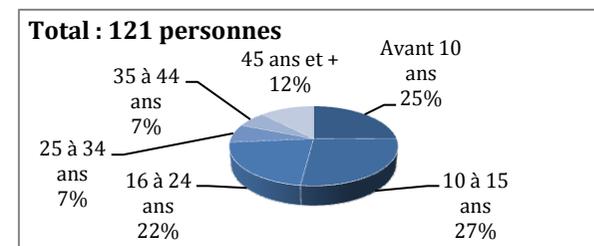
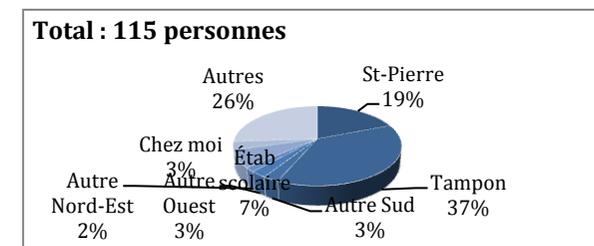


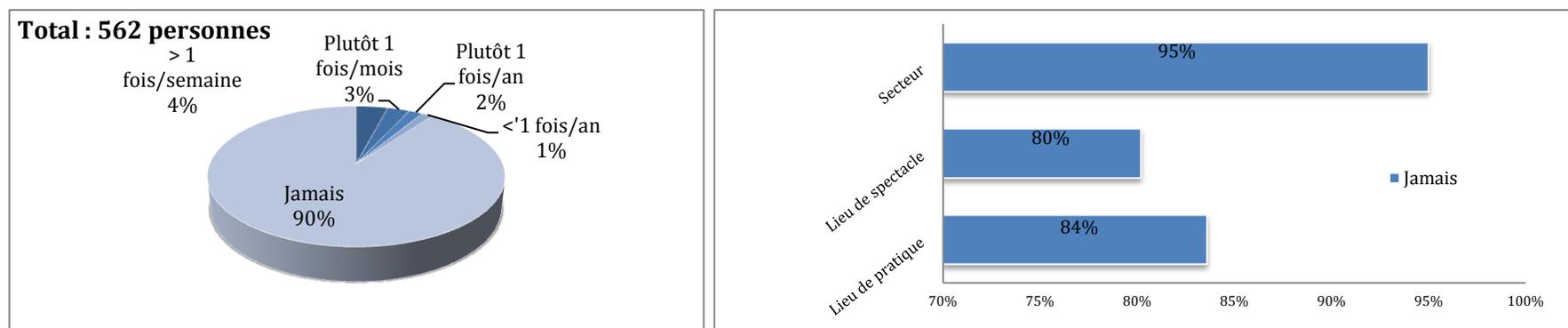
Figure 73- Pratique de la danse amateur – Lieux



## COURS DE MUSIQUE POUR AMATEURS

Suivre des cours de musique est l'activité la moins pratiquée avec seulement 10 % des personnes interrogées. 40 % d'entre elles pratiquent cette activité une à plusieurs fois par semaine.

Figure 74- Enseignement de musique pour amateur - Fréquence



Les cours de musique en amateur représentent la pratique la plus solitaire puisque 12 % des pratiquants en jouent seuls et seulement 30 % en jouent en groupe ou en famille. Cette pratique solitaire est certainement due à des cours individuels ou à de l'auto-formation. Les premiers cours ont majoritairement lieu avant 10 ans et la proportion diminue au fur et à mesure que l'âge augmente.

Figure 75- Enseignement musique – Mode de pratique

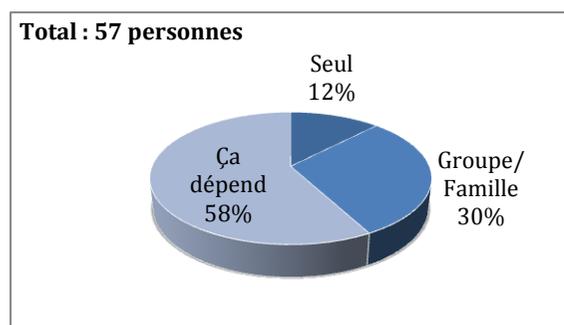


Figure 76- Enseignement musique – Âge de l'initiation

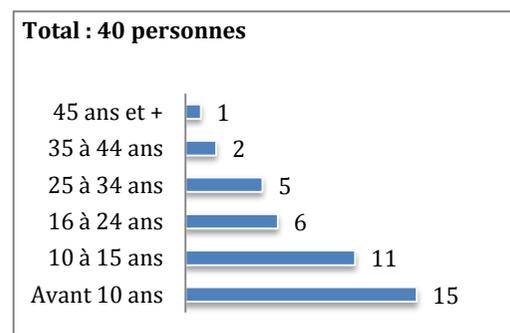
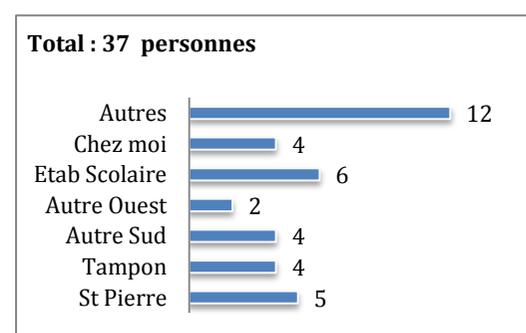


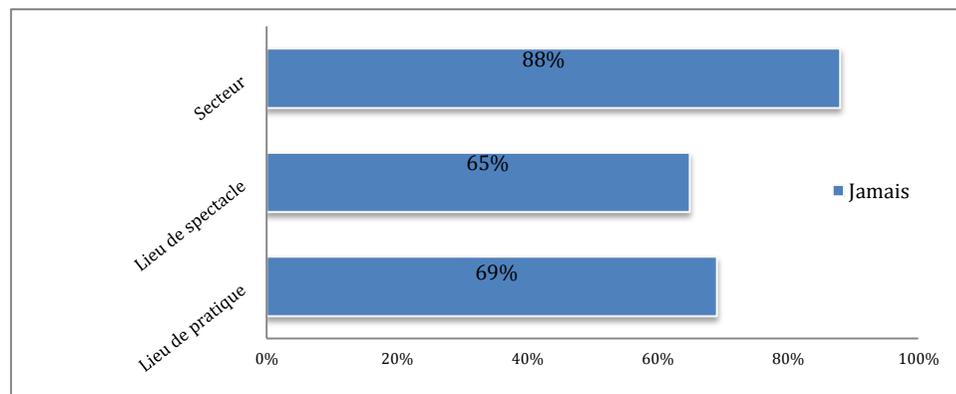
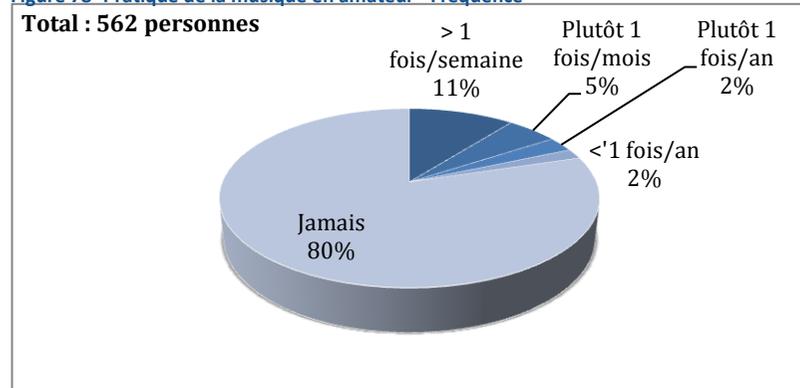
Figure 77- Enseignement musique – Lieux de pratique



### PRATIQUE DE LA MUSIQUE EN AMATEUR

La musique en amateur est pratiquée par deux fois plus de personnes que les cours de musique, soit 20 % des personnes avec une forte proportion de pratiquants au rythme assidu d'une à plusieurs fois par semaine.

Figure 78- Pratique de la musique en amateur - Fréquence



Cette activité est pratiquée en solitaire par presque la moitié de l'échantillon.

C'est la guitare/basse qui arrive en tête des instruments pratiqués par les amateurs. Le piano arrive en seconde position.

Figure 79- Pratique de la musique amateur – Mode de pratique

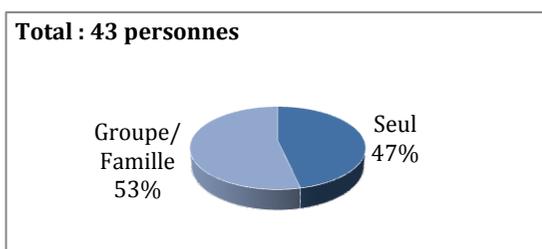
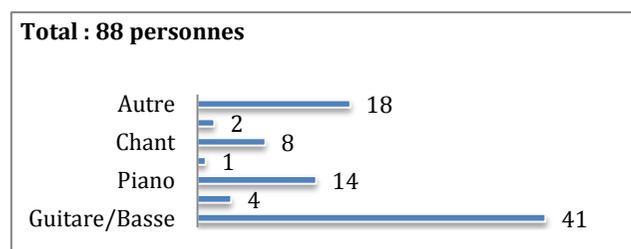


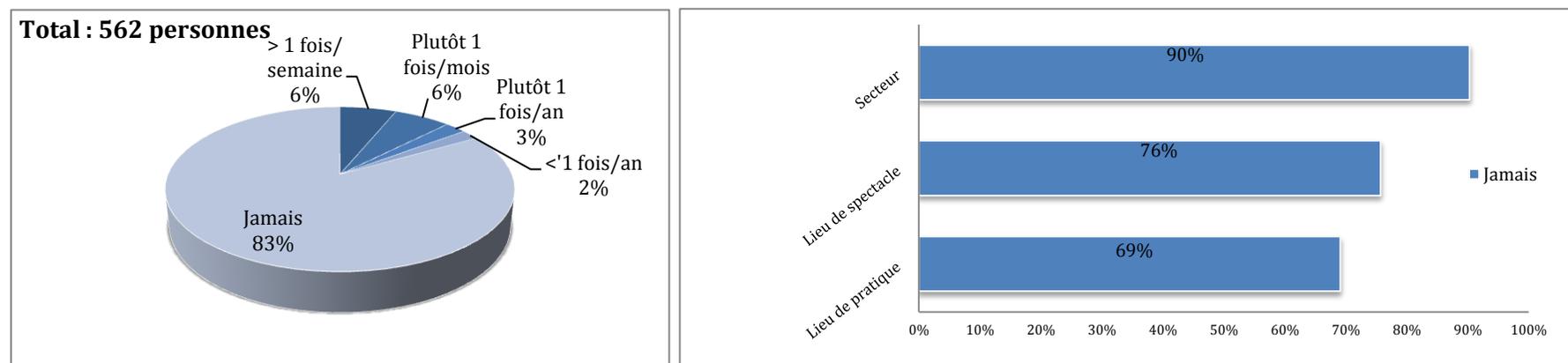
Figure 80- Pratique de la musique amateur – Instrument



## PHOTO D'ART POUR AMATEURS

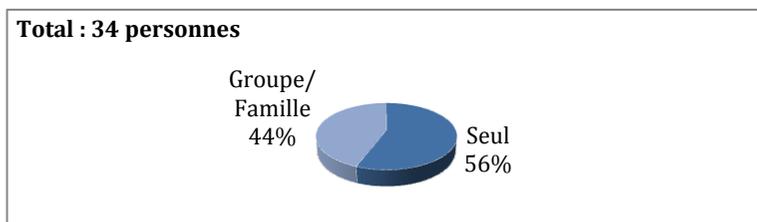
17 % des personnes interrogées pratiquent la photo d'art en amateur. Ce sont les personnes interrogées sur un lieu de pratique qui s'adonnent le plus cette activité.

Figure 81- Pratique de la photo d'art en amateur - Fréquence



Cette activité est souvent pratiquée en solitaire et à 90% avec des appareils numériques.

Figure 82- Pratique de la photo d'art amateur – Mode de pratique

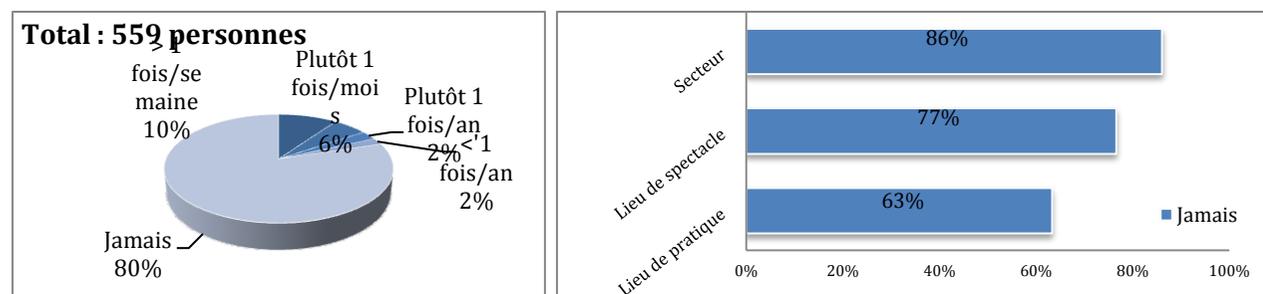


## ÉCRIRE ET LIRE

Parmi les personnes interrogées, une personne sur cinq écrit. Sur la population d'écrivains amateurs, une personne sur deux écrit une à plusieurs fois par semaine et un peu plus d'une personne sur 5 écrit une fois par mois.

Les personnes qui écrivent le plus sont celles qui ont été interrogées sur un lieu de pratique.

Figure 83- Écriture en amateur – Fréquence



L'écriture est une pratique solitaire pour 82 % des écrivains amateurs. On peut supposer que l'initiation a lieu dans le cadre scolaire, avant 15 ans.

Figure 84- Écriture en amateur – Mode de pratique

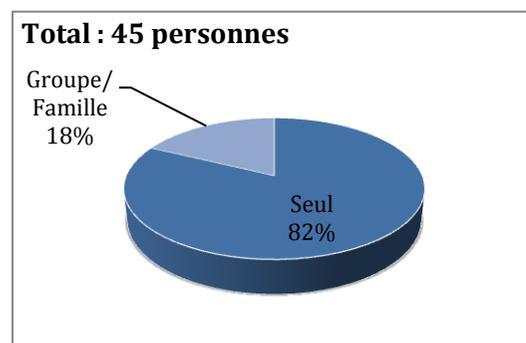
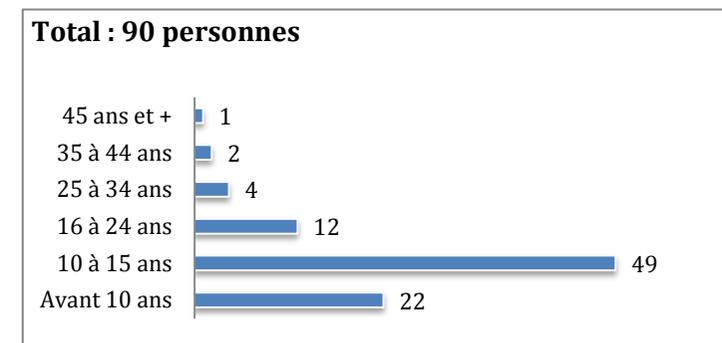


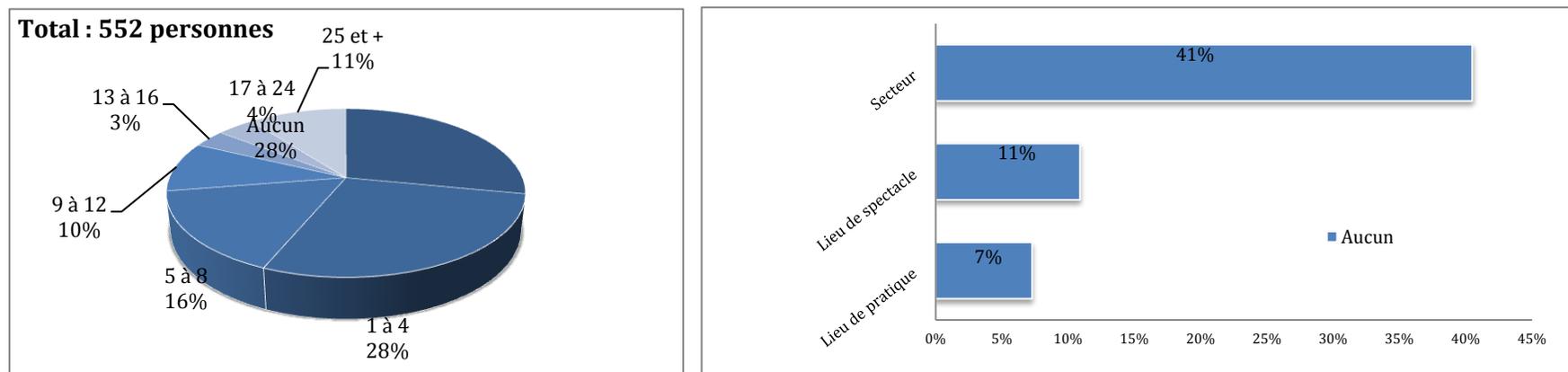
Figure 85- Écriture en amateur – Âge de la première expérience d'écriture



72 % des personnes interrogées lisent des romans ou de la poésie. 28 % de l'échantillon en lisent entre 1 et 4 par an et 16 % entre 5 et 8. À noter que 15 % de l'échantillon lisent plus de 17 romans.

Enfin, les personnes interrogées sur des lieux de pratique ou de spectacle lisent plus que les personnes interrogées à domicile.

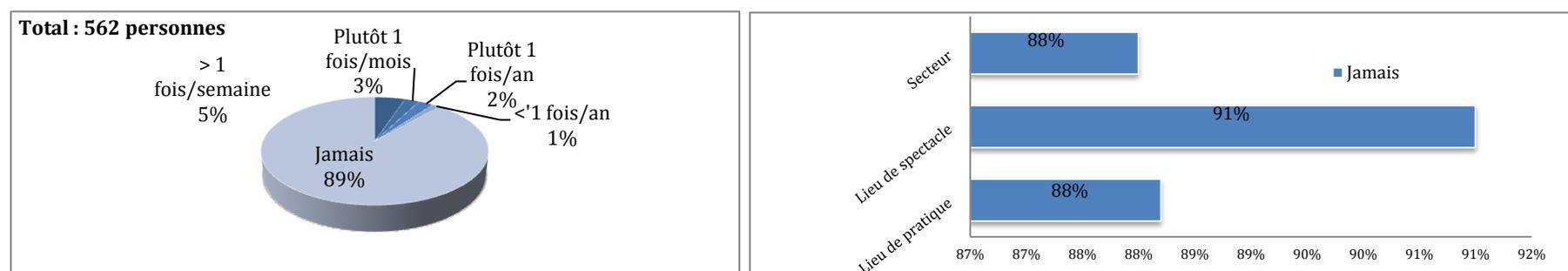
Figure 86- Fréquence de lecture de roman ou de poésie (nombre de livres lus par an)



## PRATIQUE DES ARTS URBAINS EN AMATEUR

Une personne interrogée sur dix pratique des arts urbains en amateur. La moitié d'entre elles pratiquent à une fréquence élevée à savoir une à plusieurs fois par semaine.

Figure 87- Pratique des arts urbains – Fréquence



La pratique se fait en groupe presque une fois sur deux. L'initiation des arts urbains a principalement lieu durant l'adolescence et chez les jeunes adultes. Très peu de personnes ont été initiées après 24 ans.

Figure 88- Pratique des arts urbains en amateur-Mode de pratique

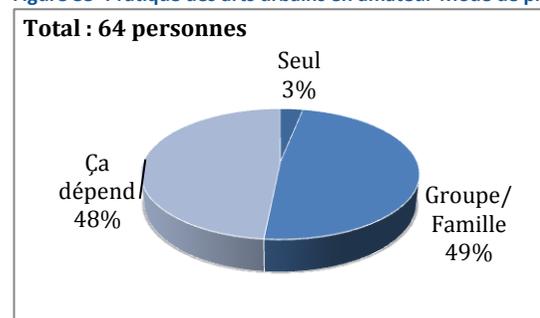


Figure 89- Âge de l'initiation

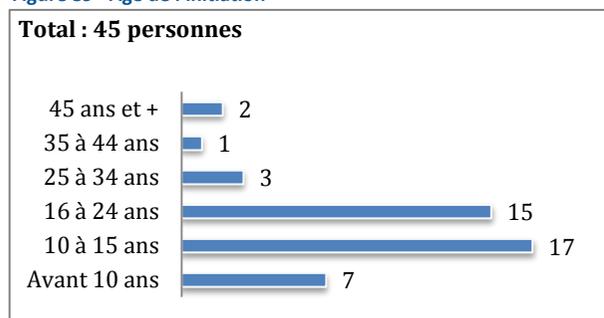
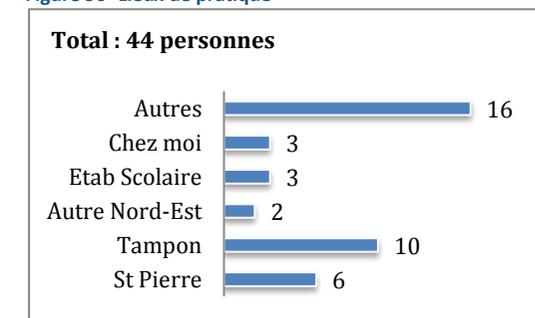


Figure 90- Lieux de pratique



---

## SYNTHESE ET PERSPECTIVES SUR LES PRATIQUES EN AMATEUR

**Presque 60 % de l'échantillon déclarent pratiquer au moins une activité amateur** et, parmi eux, ceux qui en pratiquent le plus sont logiquement les personnes interrogées sur les lieux de pratique et ceux qui pratiquent le moins sont ceux interrogés à domicile.

Comme pour les sorties culturelles, **le budget annuel consacré aux pratiques culturelles amateurs n'est pas très élevé** : moins de 100 euros pour 50 % de l'échantillon. Les personnes interrogées à domicile (qui pratiquent moins que les autres) ont un budget consacré à ces pratiques inférieur à celui des deux autres catégories.

De même, **les informations sur les pratiques proviennent majoritairement du « bouche-à-oreille »**. Ici encore, le réseau des personnes interrogées sur des lieux de pratique ou sur des lieux de spectacle est davantage mobilisé.

Globalement, **on exerce une pratique culturelle pour se distraire et par passion**. Les personnes interrogées sur des lieux de spectacle le voient également comme **un moyen d'acquérir une technique**.

Les disciplines pratiquées en amateur par la plus large partie de l'échantillon sont par ordre d'importance décroissant : la danse, les arts plastiques (pratiquée par 25 % de l'échantillon chacun), la musique, l'écriture, la photographie d'art (20 %), le théâtre, les cours de musique et les arts urbains (environ 10 %). Ces pratiques ne nécessitent pas systématiquement des cours, donc génèrent des dépenses moindres.

**Globalement, les personnes enquêtées sont moins enclines à la pratique amateur qu'aux sorties culturelles. Cela peut s'expliquer par la plus forte implication et importance des dépenses financières récurrentes pour la pratique.**

**Sans surprise, ce sont les personnes rencontrées sur des lieux d'activités qui pratiquent le plus l'ensemble des disciplines.** Elles sont toujours suivies de près par les personnes interrogées sur un lieu de spectacle, lesquelles, par ailleurs, prennent le plus de cours de musique.

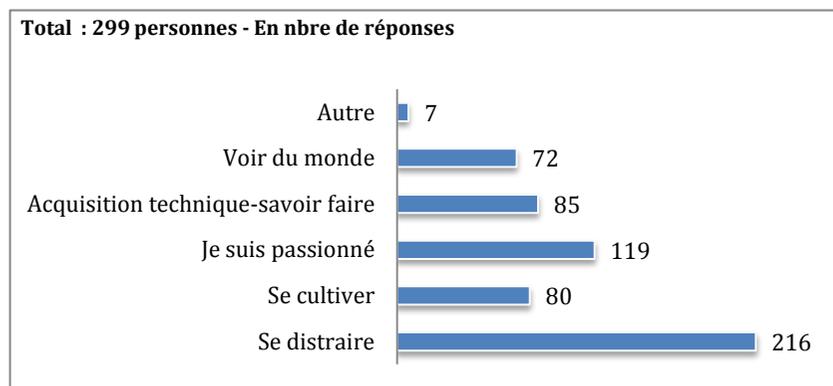
**Ces activités, lorsqu'elles sont pratiquées, le sont à une fréquence élevée** à l'exception du théâtre amateur et de la photographie d'art. Cela s'explique certainement par la récurrence des cours et des répétitions. Alors que l'écriture, les arts plastiques, la photographie d'art et les cours de musique se pratiquent en grande partie en solitaire, les arts urbains, le théâtre et la danse se pratiquent plutôt collectivement.

**L'initiation se fait toujours à un jeune âge**, certainement dans l'enceinte de l'école, sans exclure les situations de découverte plus tardive. Ces initiations tardives sont souvent faites à l'entrée dans la vie d'adulte et correspondent certainement à une affirmation des centres d'intérêt ainsi qu'à une autonomie financière.

**Comme pour les sorties, les personnes interrogées n'ont pas d'attente précise concernant les pratiques culturelles. Les freins aux pratiques amateurs relèvent plus de raisons personnelles**, comme le manque de temps ou le manque d'envie majoritairement évoqués et, ici encore, **ne sont pas en lien direct avec l'offre existante**.

Apparemment, **le fait de ne pas pratiquer d'activité culturelle ne tient pas forcément à un type particulier de population qui ne disposerait pas des moyens financiers ou encore du bagage culturel**. En effet, les inactifs pratiquent beaucoup et le manque de temps peut conduire les personnes ayant les moyens les plus importants à ne pas pratiquer.

Figure 91- Les motivations portant sur les pratiques (réponses multiples)



	Lieu de pratique	Lieu de spectacle	Secteur	Total
Se distraire	63	52	101	216
Se cultiver	21	21	38	80
Je suis passionné	39	30	50	119
L'acquisition d'une technique-savoir faire	28	29	28	85
Voir du monde	21	16	35	72
Autre 1	1	1	5	7
<b>Total Répondants</b>	<b>87</b>	<b>71</b>	<b>141</b>	<b>299</b>
%	29%	24%	47%	100

## 7- LES RECOMMANDATIONS

Avant de proposer des recommandations, un synthétique retour sur les principaux enseignements de l'étude semble nécessaire.

### LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE

Mieux comprendre les moteurs de la pratique ou de la « non-pratique » artistiques des individus ainsi que des fréquentations culturelles amène à observer :

- Les phénomènes de **prescription**,
- Les « **compétences** » des « usagers » comme des « offreurs »,
- La **mobilité**,
- La **représentation** des individus,
- La place de la **transmission** familiale ou communautaire,
- mais aussi le rôle des **politiques culturelles** notamment de proximité.

Cela renvoie donc à **l'ensemble des conditions des pratiques et des fréquentations culturelles qui dépendent elles-mêmes des individus et du contexte social dans lequel ils évoluent**, comme cela a été expliqué précédemment.

Ce contexte social est marqué à La Réunion par un niveau de vie et de formation ainsi qu'un taux d'emploi relativement bas, mais également par une vie sociale dense (souvent intrafamiliale ou liée à la pratique religieuse), une appartenance à une culture spécifique assortie d'un attrait pour des tendances artistiques variées, sans omettre l'importance des jeunes dans la population.

**Les pouvoirs publics ont surtout ouvert la voie de « la fête »** et l'ont intronisée activité principale de leurs interventions ces dernières années alors que la période précédente leur avait permis de mettre l'accent sur **des équipements culturels qui devaient favoriser la structuration de l'offre culturelle** (médiathèques, salles de spectacle...).

Cela a permis l'émergence d'une filière économique de professionnels : organisation de spectacles, communication, vente de billets, logistique, production et diffusion artistiques. Les « concerts de masse » et les festivals se multiplient, soutenus voire initiés par les pouvoirs publics et organisés généralement par le secteur privé marchand ou non marchand et rencontrant souvent un succès jugé satisfaisant.

L'intervention sur les prix (menant souvent à la gratuité), sur la proximité et parfois sur les transports a contribué à l'accès du plus grand nombre à du divertissement culturel souvent musical.

Toutefois, certains acteurs reprochent le ciblage des concerts gratuits sur les artistes locaux qui y gagneraient beaucoup plus en popularité qu'en « public » dans les spectacles payants. Des professionnels des concerts soulèvent la difficulté récurrente de remplissage de leur salle lorsque l'artiste s'est souvent produit dans des événements en accès libre ou presque ou lorsque des événements gratuits ont lieu à proximité de lieu et de date de leurs spectacles. Certains artistes renoncent finalement à leurs activités « podium » pour mieux gérer leur carrière.

Parallèlement à cette offre de masse, l'offre à caractère plus culturel a connu des « hauts et des bas ». Actuellement, elle présente **un dynamisme intéressant sur le plan de la conquête du public**. Les salles très peu remplies sont de moins en moins admises par les organisateurs et les financeurs. On observe donc un panel d'initiatives visant à amener un public plus large dans les salles culturelles : événements et animations en lien avec les spectacles payants, résidences d'artistes, contacts entre artistes et public, chargés de publics, concours...

Les médias réunionnais accordent également une place croissante à l'offre culturelle.

Ces diverses actions concourent à une réelle mais partielle médiation culturelle qui peut être définie de la façon suivante : « ... **des initiatives qui facilitent l'appropriation de la culture par les citoyens**. Ces actions **créent une opportunité** de rencontres et d'échanges personnalisés favorisant le contact des clientèles avec les œuvres et les créateurs. Elles permettent de **faire le pont** entre le citoyen et l'offre culturelle professionnelle<sup>45</sup> ... ».

**Forte de cette expérience, il semble donc nécessaire que l'action culturelle franchisse un nouveau cap pour passer à l'étape qui lui permettra d'agir sur des éléments plus structurants, à plus forts impacts sur le moyen et long termes et à plus forts enjeux pour la société réunionnaise.**

Le « structurel » ici doit se corréliser essentiellement à la notion cruciale d'**épanouissement de l'individu**. Les pouvoirs publics pourraient s'interroger à partir de la simple question suivante : *que reste-t-il à l'individu après un excellent concert et après une année de pratique ou d'enseignement artistiques ?*

**Les activités artistiques et culturelles se sont dessinées une place intéressante qui mériterait cependant quelques nouveaux coups de pinceau afin d'améliorer leur effets sur les évolutions attendues de la société réunionnaise.** Il s'agit notamment des progrès souhaités en termes donc d'épanouissement de l'individu depuis son enfance en ciblant l'amélioration des résultats scolaires, l'éradication de l'illettrisme, l'amélioration de l'« employabilité » de chacun, le développement de l'esprit entrepreneurial, de la confiance en soi, de l'ouverture au monde, de la mobilité, de la capacité à échanger (écouter, comprendre, s'exprimer) ...

---

<sup>45</sup> Source : Le Programme montréalais d'action culturelle 2010, souligné par L.A.C.

L'Art et la Culture peuvent prendre leur place légitime au sein de la société réunionnaise si les acteurs publics considèrent non seulement leurs apports potentiels mais également s'ils acceptent de les mobiliser pour répondre aux enjeux actuels et futurs du développement humain.

Un accès large et facile à une offre culturelle n'est pas en tant que tel un progrès pour l'individu et pour la société si cela n'est pas suivi du développement d'un sens critique, d'un regard propre, si cela ne contribue pas à rendre l'individu plus acteur de sa vie ... comme l'exprime à sa manière Jean-Xavier Lestrade documentariste et président de la société civile des auteurs multimédia.

*« Quand on a vingt ans aujourd'hui, on peut s'amuser sur la Toile, se gaver pendant des heures de vidéos qui pullulent, mais à l'arrivée **ne rien trouver qui permette de se structurer pour affronter la réalité du monde qui nous entoure.** (...) J'ai l'impression que, d'une manière générale, la culture est aujourd'hui presque considérée comme un gadget par les politiques. (...) Les matières artistiques n'ont tout simplement jamais été une priorité de l'Education nationale. Pourtant, ce sont elles qui permettent à l'enfant de développer ses capacités d'invention, d'adaptation, d'initiative. Elles qui permettent de développer et de construire une sensibilité propre, de dépasser le « j'aime/j'aime pas » ou le « c'est pas beau/c'est beau ». Elles encore qui permettent d'éduquer un regard, d'apprendre à voir, à qualifier, à nommer, à relier. Elles qui permettent d'accéder au sens, à l'imaginaire, au symbolique. Elles enfin qui permettent, dans une société où la culture de l'image publicitaire et télévisuelle est omniprésente, de dépasser les pièges de la fascination et d'abandonner un regard naïf pour un regard critique et éclairé. C'est à travers l'expression de ses aptitudes artistiques que l'enfant apprend à mieux identifier qui il est, et donc à se choisir une autre vie que celle imposée par un déterminisme social ou familial. Pour l'enfant, créer, c'est se réinventer, et c'est  **finalement la capacité de choisir sa vie.** »*

**L'apport de l'enseignement ou de la pratique artistiques sur l'enfant** est l'objet de travaux de recherche et de nombreux débats. Il en ressort une difficulté d'évaluation et il importe donc de ne pas idéaliser non plus cet apport. Le débat est posé dans un premier temps autour de la question suivante : « *L'éducation artistique et culturelle a-t-elle pour but de préparer les enfants à " habiter poétiquement la terre " selon l'expression de Hölderlin<sup>46</sup>, à transformer leur rapport au monde et à eux-mêmes, ou à améliorer leurs performances dans les différentes disciplines scolaires ? (...) Seule la reconnaissance de  **la spécificité de l'expérience esthétique et de la continuité entre cette expérience et les autres modes de rapport au monde autorise à affirmer la plus-value apportée par l'éducation artistique<sup>47</sup>.** »*

<sup>46</sup> Poète allemand (1770-1843), source : Larousse. Cette note ne provient pas de la citation.

<sup>47</sup> Source : « Symposium sur l'évaluation de l'enseignement artistique et culturel », Jean-Marc Lauret, chef du département de l'éducation, des formations, des enseignements et des métiers, délégation au développement et aux affaires internationales, ministère de la Culture et de la Communication, 2006.

Cette plus-value s'ordonnerait autour d'une série de compétences et d'aptitudes (selon le même auteur) qui peuvent se résumer de la manière suivante :

- **« La capacité à explorer l'ensemble des possibles dans une situation donnée ;**
- **La capacité à imaginer ce qu'on ne peut observer directement et donc à planifier et anticiper ce qui se développe en interaction étroite avec la confiance en soi et la capacité d'expression personnelle ;**
- **La capacité à faire preuve d'originalité, c'est-à-dire la capacité à construire sa propre réponse, à entrer dans un processus de construction d'un regard personnel et singulier sur le monde. Elle participe de la construction de l'estime de soi ;**
- **L'aptitude à écouter son intériorité et à la situer dans le monde ;**
- **L'aptitude à apprendre un autre rapport au temps ;**
- **L'aptitude à supporter une certaine tension. La confrontation à des situations qui ne peuvent être gérées par des processus exclusivement rationnels nous laisse le choix entre deux attitudes : fuir ou persévérer, apprendre à gérer la tension inhérente à l'attente, à la recherche du déclic, générateur de solutions qui dépassent celles que la rationalité aurait pu donner ;**
- **L'activité artistique introduit à un autre rapport à la norme. L'initiation à une pratique artistique permet de découvrir que le travail sur les formes de l'expression est un moment essentiel de l'expression, permet de l'enrichir et de la rendre communicable. Elle exige un investissement personnel, dans la durée, l'apprentissage d'un langage avec son vocabulaire et sa grammaire, condition de l'intercompréhension.**
- **L'aptitude à placer son travail dans le monde, à le soumettre au regard des autres. Elle est évidemment conditionnée à un niveau d'estime de soi suffisant et elle permet d'éviter de transformer cette estime de soi en suffisance<sup>48</sup>. »**

Ces différents éléments semblent autant **d'arguments plaidant en faveur de la diffusion de l'enseignement artistique et de la facilitation des pratiques artistiques qui devraient devenir les objectifs prioritaires de l'action culturelle publique.**

Ainsi l'ensemble de la démarche d'étude, à savoir l'enquête de terrain auprès d'une population réunionnaise-cible, l'exploitation documentaire, les entretiens, les rencontres avec les acteurs locaux ainsi que les échanges avec la Commission « Vivre ensemble » du CCEE et ceux avec le comité de pilotage de l'étude ont permis de cerner des pistes de travail en faveur du développement des pratiques artistiques et des fréquentations culturelles, objet de cette étude, en choisissant de placer les pratiques artistiques dont l'enseignement au cœur de l'effort public à mener dans les années à venir.

---

<sup>48</sup> *Idem.*

Cela fait écho et peut trouver des réponses dans les orientations annoncées par François Hollande (aujourd'hui président de la République française) lorsqu'il était candidat.

Figure 92 – L'engagement du président de la République lorsqu'il était candidat sur l'éducation artistique

« **L'accès de tous à la culture, c'est aussi et c'est surtout l'éducation, l'éducation artistique et populaire.** La démocratisation relève de l'école, de la formation, et demande des politiques de long terme. Je lancerai, si les Français m'en donnent mandat, **un plan national d'éducation artistique, piloté par une instance interministérielle, doté d'un budget propre, rattaché au Premier ministre.** L'objectif est que nos enfants puissent bénéficier d'une éducation et d'un apprentissage artistiques tout au long de leur vie scolaire, de la maternelle jusqu'à l'université. **Les pratiques amateurs, essentielles à la démocratisation de la culture, devront être encouragées et valorisées.** Et si nous parvenons à installer dès le plus jeune âge **le sens et l'amour des découvertes, détachés de l'obsession du matériel, alors quelque chose de fondamental sera acquis.** Cela suppose que l'éducation culturelle et artistique ait une place prépondérante dans les concours de recrutement, dans la formation initiale des enseignants, qui devra être rétablie, dans la formation continue. Il conviendra de faire davantage place aux artistes dans les établissements scolaires. Enfin, l'histoire de l'art doit devenir une discipline à part entière, avec ses concours de recrutement<sup>49</sup>. »

La ministre de la Culture<sup>50</sup> en exercice, Aurélie Filippetti, a intégré cette orientation stratégique à sa « feuille de route ». Elle a ainsi annoncé le 31 août : « *les grands principes qui vont guider [son] action de coordination du **grand chantier national de l'éducation artistique et culturelle (...)** La **généralisation de l'éducation artistique et culturelle** est un grand chantier national mobilisateur.*

Une telle réforme sera coordonnée par le ministère de la Culture qui associera aussi les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ». Il s'agit d' « **un enjeu partenarial essentiel entre l'État et les collectivités territoriales, les expériences réussies ces vingt dernières années ayant montré que la voie de la généralisation passe par la territorialisation et la contractualisation** ».

Le contenu de cette contractualisation avec les collectivités n'a pas encore été précisé mais la méthode a été présentée : « *une méthode progressive et pragmatique (...)* partira du terrain, se fondera sur la concertation, s'inspirera des "bonnes pratiques" et valorisera la contractualisation ».

<sup>49</sup> Source : Biennales internationales du spectacle (BIS) de Nantes, le 19 janvier 2012 cité par Emmanuel Wallon, dans « Une chance historique pour l'éducation artistique et culturelle », souligné par L.A.C.

<sup>50</sup> Source : Discours à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris, consacré à l'opération « Les portes du temps », cité dans localtis.info.

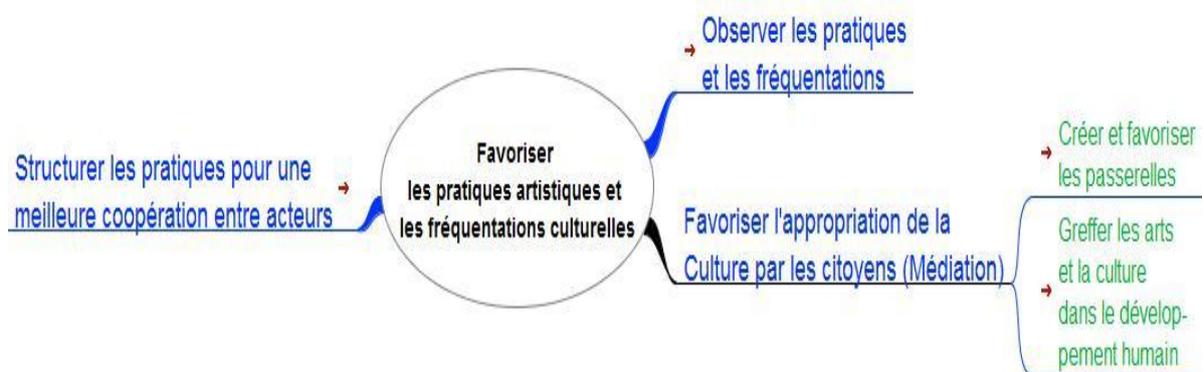
La concertation devrait être lancée rapidement. Outre les représentants des collectivités territoriales, elle associera le milieu professionnel des arts et de la culture, ainsi que les associations d'éducation populaire et, plus largement, les milieux socio-éducatifs.

L'objectif consistera à déployer un schéma national à partir de la rentrée 2013 pour permettre à chaque enfant de « *bénéficier de **parcours artistiques et culturels, à l'école et se prolongeant sur tous ses temps de vie*** ».

## LES OBJECTIFS FEDERATEURS ET DES IDEES D'ACTION

Comme le montre la figure suivante, l'objectif « Favoriser les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles » peut se décliner en trois axes principaux.

Figure 93 – Axes principaux d'intervention pour favoriser les pratiques et les fréquentations culturelles



Ces trois axes se déclinent à leur tour en propositions d'actions plus ou moins opérationnelles et plus ou moins innovantes comme présenté dans les figures qui suivent.

Ces propositions d'actions sont des **pistes évoquées par les acteurs tout au long de la démarche** d'études.

**Elles seront à définir de préférence de manière partenariale par les acteurs qui voudront s'en saisir, le CCEE pouvant servir de facilitateur de la rencontre et de la coopération entre acteurs.**

Par ailleurs, il importe de préciser que ces actions sont parfois déjà mises en œuvre. Il s'agit alors de voir comment leur donner une plus grande ampleur et comment les capitaliser.

*Notons également que la formulation retenue pour l'expression des actions (en vert dans le document) est volontairement hétérogène. Il a semblé intéressant de reprendre certaines expressions des participants à la démarche afin qu'ils se retrouvent au mieux dans ces axes de recommandations. Pour cette raison, il n'y a pas non plus de descriptif technique. Il s'agit bien d'un ensemble de pistes possibles qui concourront à une meilleure appropriation de la culture par tous à La Réunion et non d'un plan d'action d'une administration ou d'une association.*

Figure 94 – Déclinaison de l'axe « Favoriser l'appropriation de la culture par les citoyens (Médiation) »



Figure 95 – Déclinaison du sous-axe « Créer et favoriser les passerelles »



Figure 96- Déclinaison du sous-axe « Greffer les arts et la culture dans le développement humain »

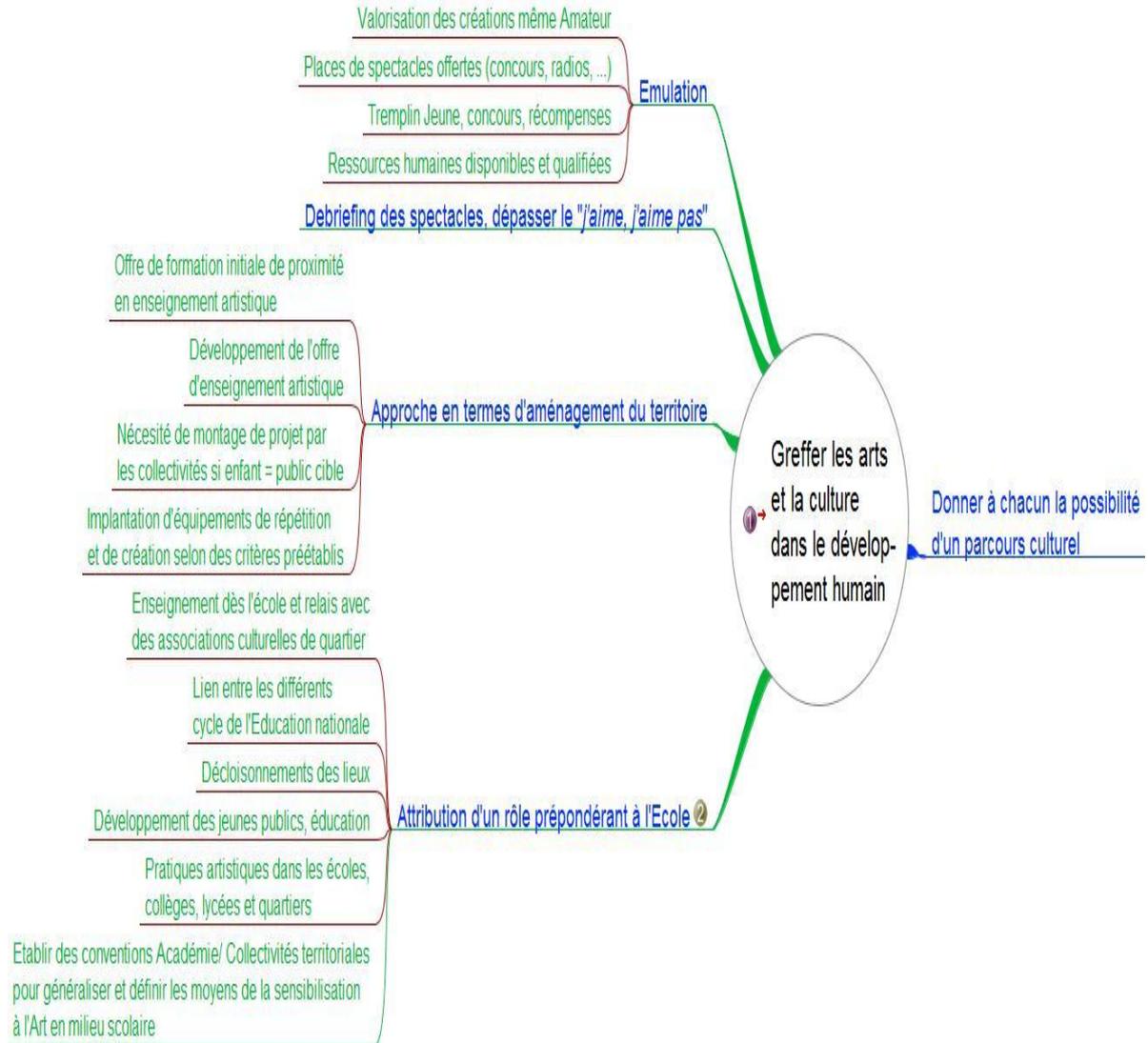
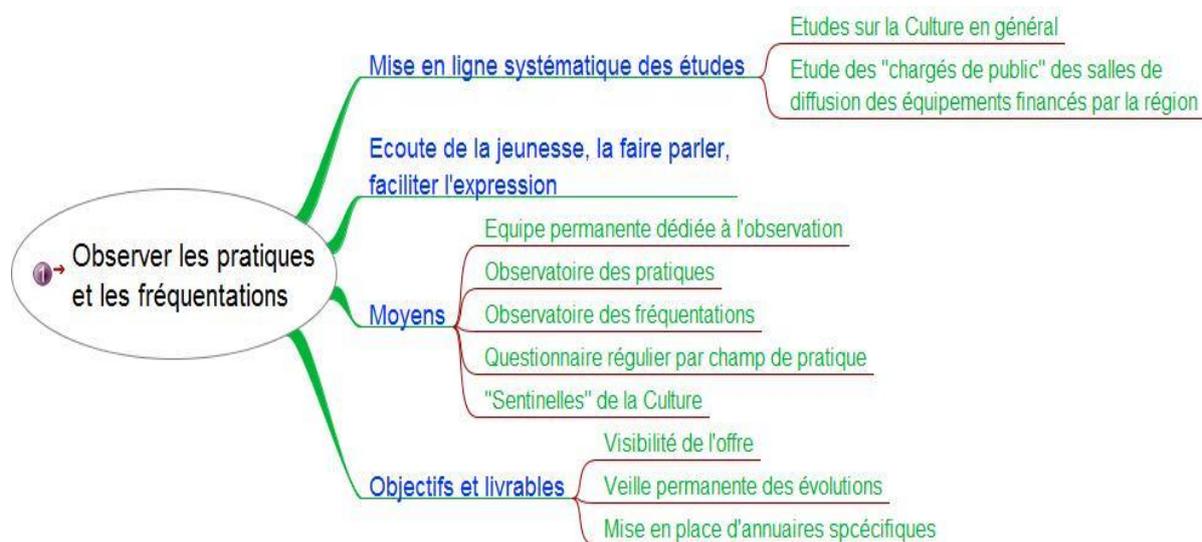


Figure 97 –Déclinaison de l'axe « Structurer les pratiques pour une meilleure coopération entre acteurs »



Figure 98 – Déclinaison de l'axe « Observer les pratiques et les fréquentations »



*Ainsi, il ressort que le CCEE peut être force de proposition dans le cadre de la préparation des programmes opérationnels européens 2014-2020.*

*Il peut défendre l'idée d'orienter les aides européennes en faveur de la culture selon les axes suivants :*

- ***Financement d'équipements limité et ciblé sur les lieux de pratique, de répétition, d'enregistrement et d'enseignement. Il peut s'agir de construction, de rénovation, d'adaptation de locaux existants, généralement des petits ou moyens équipements ;***
- ***Financement d'études portant sur le suivi et l'évaluation des actions publiques ou des subventions publiques dans le domaine culturel, notamment celles qui portent sur le suivi des publics ;***
- ***Financement d'actions pour améliorer qualitativement et quantitativement l'offre en enseignements et en pratiques artistiques amateurs. Il est important de favoriser un tournant qui viserait à favoriser la dépense pour l'action afin d'éviter de focaliser à nouveau sur les dépenses d'investissement et donc sur la construction de nouveaux équipements.***

*Ce dernier point est crucial, les études d'évaluation n'étant que des conditions pour améliorer leur pertinence et les équipements ne constituant que le cadre physique dans lequel les actions se dérouleront.*

---

**ANNEXES**

ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE COMMUNES

Questionnaire – Étude CCEE sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais.

Commune de .....

Référent : Nom ..... Prénom : .....

Mail : ..... Tel : .....

- 1- Quelles sont les compétences portées par votre commune en matière culturelle ?
- 2- De manière opérationnelle, comment se déclinent-elles (bilan 2010 ou 2011 - préciser) ?

**2a- Équipements publics à vocation essentiellement culturelle** (merci de joindre les rapports d'activités existants. Pour les médiathèques-bibliothèques, merci de transmettre les bilans d'activités)

Équipement, lieu	Nbre de salles	Nbre de places	Nbre de représentations en 2011	Taux de remplissage en 2011	Prix moyen de la place en 2011	Autres actions (expositions, cours, studio...) avec nbre d'entrées si possible

**2b- Équipements publics à vocation socioculturelle (CASE, MJC...).** Activités pour les plus de 16 ans

Équipement, lieu	Type d'activités culturelles menées	Nbre d'inscrit-e-s	Taux de remplissage	Prix moyen de l'inscription/an	Autres

**2c- Spectacles, animations... pour les plus de 16 ans...** Indiquer les événements essentiels

Événement	Fréquence	Estimation de la fréquentation	Payant ? <b>Oui</b> avec le prix moyen - <b>Non</b>	Prise en charge totale par la commune	Prise en charge partielle – Préciser les rôles de chacun

## 2d- Enseignements, ateliers artistiques/culturels pour les plus de 16 ans...

Activités	Nbre d'heures sur l'année	Nbre d'inscrits	Prix moyen	Prise en charge totale par la commune	Prise en charge partielle – Préciser les rôles de chacun

3- Quelles sont les compétences portées par la communauté d'agglomérations en matière culturelle ? Préciser celles qui sont actées et celles qui sont déjà opérationnelles.

4- Avez-vous déjà un état des lieux (même non exhaustif) de l'offre culturelle non communale présente sur votre territoire ? OUI NON

SI OUI, merci de le transmettre

4a- Merci de décrire l'offre présente sur votre territoire communal (musée, enseignement artistique, salle de spectacle...) selon les pilotes. Vous pouvez aussi la commenter.

- État
- Région
- Département
- Associations

Quelle place les associations occupent-elles ? Importante Moyenne Marginale

- Particuliers – Entreprises

Quelle place occupent-ils ? Centrale Moyenne Marginale

4b Quel est le succès, en termes de fréquentation, rencontré par les activités ou les spectacles proposés dans votre commune ? Répondre pour les activités qui existent dans la commune.

Activités	Grand succès – Complet	Moyen succès – à moitié ou trois quarts plein	Faible succès – moins de la moitié des places
Activités autour de la littérature			
Spectacle de théâtre			
Spectacle de danse <sup>51</sup>			
Spectacle de rue et de cirque			
Spectacle humoristique			
Concert <sup>52</sup>			
Cinéma			
Spectacles arts urbains			
Enseignement-Atelier musique			
Enseignement-Atelier arts visuels			
Enseignement-Atelier danse			
Enseignement-Atelier théâtre			
Enseignement-Atelier arts urbains			
Exposition Arts (fréquentation)			
Musées ( <i>idem</i> )			
Visite de lieux patrimoniaux ( <i>idem</i> )			
Autres			

<sup>51</sup> Préciser le type de danse dans les colonnes (danse classique, contemporaine, africaine...)

<sup>52</sup> *Idem*.

5- Les administrés de votre commune vous sollicitent sur l'offre culturelle pour les plus 16 ans ?

Beaucoup                      Moyennement                      Peu

5a -Sur quoi portent les attentes des administrés à votre avis ? (possibilité de choisir plusieurs réponses en les notant \*\*\* : demande la plus forte ; \*\* : demande arrivant au 2<sup>e</sup> rang ; \* : demande arrivant au 3<sup>e</sup> rang)

- Enseignements artistiques. Préciser : Dessin Peinture Musique Danse Théâtre
- Spectacle en accès payant. Préciser
- Spectacle en accès libre. Préciser
- Fêtes de quartier. Préciser
- Autres. Préciser

5b – Avez-vous observé des évolutions de la demande ?                      OUI                      NON

Si oui, préciser

5c- Qu'est-ce qui motive et/ou facilite les pratiques artistiques ou les fréquentations culturelles à votre avis ?

5d- Qu'est-ce qui freine et/ou n'encourage pas les pratiques artistiques ou les fréquentations culturelles, à votre avis ?

- 6- Quelles sont les priorités actuelles et pour les 5 années à venir de votre commune dans le champ culturel ? (objectifs, champ, cible, tarif...)
- 7- À votre avis, quels sont les besoins en prestations, services culturels (spectacle ou enseignement ou autres) les plus criants pour les administrés de votre commune ?
- 8- Avez-vous (ou la communauté d'agglomérations ou autre) déjà mené des études sur les pratiques culturelles et les fréquentations des lieux ou événements culturels dans votre commune ?  
OUI (merci de transmettre ou d'indiquer les références)                      NON
- 9- Avez-vous mis en place un système d'aide directe à l'utilisateur de plus de 16 ans pour ses pratiques artistiques ou ses sorties culturelles ?  
NON                      OUI, Préciser
- 10- Merci d'avoir répondu au questionnaire. Vous pouvez apporter d'autres éléments pour éclairer notre connaissance et notre analyse sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais.

*Je confirme ma présence à la réunion suivante* (il est souhaitable mais non obligatoire de participer à la réunion de sa micro-région de travail). Plusieurs personnes de la collectivité peuvent venir, dans ce cas préciser le nombre.

Nord – St-Denis	Mardi 24 avril	13h30-16h30	
Est- St-Benoît ou St-André	Mardi 24 avril	9-12h	
Sud – St-Pierre	Jeudi 19 avril	9-12h	
Ouest – St-Paul	Jeudi 19 avril	13h30-16h30	

La salle sera précisée ultérieurement.

A retourner par mail à : [la.conseil.ass@gmail.com](mailto:la.conseil.ass@gmail.com), ou par fax : 0262 217 783 ou par courrier postal : 48 rue Roland-Garros, 97400 Saint-Denis.

Pour tout échange sur le sujet, contacter Laurence Assouline- L.A. Conseil : 0692 048 280

## ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE HABITANTS

**Dans cette liste de sorties ou de fréquentations artistiques ou culturelles, pouvez-vous indiquer celles que vous avez l'habitude de pratiquer sur votre temps libre?**

	1 à +sieurs fois par semaine	Plutôt 1 fois par mois	Plutôt 1 fois par an	Moins d'une fois par an	Jamais	Seul	En groupe	Précision
Assister à une pièce de théâtre								La première fois vous aviez quel âge ?
Assister à un concert								La première fois vous aviez quel âge ?
Assister à un spectacle de danse								La première fois vous aviez quel âge ?
Visiter un musée, une exposition								La première fois vous aviez quel âge ?
Aller au cinéma								La première fois vous aviez quel âge ?
Assister à des Battles ou autre spectacle d'arts urbains								La première fois vous aviez quel âge ?
Visiter un lieu patrimonial (bâtiment, parc...)								La première fois vous aviez quel âge ?
Autres fréquentations culturelles : .....								La première fois vous aviez quel âge ?
Aller à la bibliothèque, médiathèque								Lieu Mode de déplacement
Pour l'ensemble des activités ci-dessus, pouvez estimer votre budget annuel .....								
Généralement, comment avez-vous l'information sur les activités ci-dessus? 1/Journal 2/Mail-Internet 3/Agenda gratuit 4/Télé-Radio 5/Bouche-à-oreille 6/Affiche 7/Autre								
Vous avez des fréquentations culturelles, avez-vous des attentes au niveau de l'offre ? Non Oui, lesquelles .....								
Vos motivations pour ces activités, sorties : 1/Se distraire 2/Se cultiver 3/Voir du monde 4/Autre.....								
Pour les sorties – fréquentations que vous ne faites pas, qu'est-ce qui vous encouragerait à en avoir (budget, transport, intérêt, offre, temps...) ? .....								

**Au cours des 12 derniers mois avez-vous déjà été dans l'un des lieux suivants pour un spectacle, une exposition ou une conférence ...**

Théâtre Luc-Donnat	Centre culturel L.-Langenier	Bato Fou – Salle de musique Kervéguen	Théâtre d'Azur	Association Carambole (12) km ???)
Grand Kiosque Bourg-Murat (Leu) Kabardok	Salle Rita et Charles Beaudemoulin du Tampon Espace Leconte-Delisle	Théâtre Étang-Salé	Théâtre en plein air St-Gilles Théâtre du Dépôt de rhum St-Pierre	Théâtre Champ-Fleuri Séchoir (Piton) K (St-Autre.....

Au cours des trois dernières années, avez-vous été dans l'un des festivals ou événements suivants :

Le Salon du Bel Âge Florilège Festival du Terroir SAKIFO Tampon Latino Danse 14e KM Leu Tempo Manapany Surf Festival Miel Vert Jeux de la  
 Plaine des Cafres Festival Kaloo Bang à St-Denis Safran en fête Fête de l'ail Festival de théâtre du Tampon Carrefour d'Art contemporain Fête de la  
 musique Autres...

**Dans cette liste d'activités artistiques ou culturelles, pouvez-vous me dire celles que vous avez l'habitude de pratiquer sur votre temps de loisir et comment ?**

	1 à +sieurs fois par semaine	Plutôt 1 fois par mois	Plutôt 1 fois par an	Moins d'une fois par an	Jamais	Seul	En groupe	Précision			
Faire du dessin, de la peinture, sculpture ou gravure, de la poterie, céramique, reliure ou autres arts plastiques								À quel âge avez-vous commencé ? Lieu de pratique			
Faire du théâtre en amateur								À quel âge avez-vous commencé ? Lieu de pratique			
Faire de la danse dans un club, une association								À quel âge avez-vous commencé ? Lieu de pratique			
Pratiquer des arts urbains : slam, danse, hip-hop, graph, ...								À quel âge avez-vous commencé ? Lieu de pratique			
Prendre des cours de musique								À quel âge avez-vous commencé ? Lieu de pratique			
Faire de la musique en amateur								Instrument possédé			
Faire de la photo d'art en amateur								Reflex Numérique Argentique			
Tenir un journal intime ou personnel, noter vos impressions ou réflexions Écrire des poèmes, des nouvelles ou un roman								À quel âge avez-vous commencé ?			
Autres pratiques artistiques : .....								À quel âge avez-vous commencé			
Pour l'ensemble des activités ci-dessus, pouvez estimer votre budget annuel .....											
Pour l'ensemble des activités ci-dessus, quel est le mode de transport généralement utilisé						1/Voiture	2/Moto	3/Vélo	4/À pied	5/TC	
Généralement, comment avez-vous l'information sur les activités ci-dessus? 1/Journal						2/Mail-Internet	3/Agenda gratuit	4/Télé-Radio	5/Bouche-à-oreille	6/Affiche	7/Autre
<b>Vous avez déjà des pratiques</b> , avez-vous des attentes au niveau de l'offre ? Non						Oui, lesquelles .....					
Vos motivations pour ces activités, 1/Se distraire						2/Se cultiver	3/Je suis passionné	4/L'acquisition d'une technique-savoir-faire	5/Voir du monde	6/Autre	
<b>Vous n'avez aucune pratique, pourquoi ?</b> 1/Intérêt-envie						2/Aucune offre	3/Transport	4/Financier	5/Pas le temps	6/Autre	
Vos pratiques artistiques sont-elles un support à un engagement citoyen, associatif, de quartier ?						1/Oui (préciser)	2/Non	3/Ne sait pas			

Combien de livres (roman, essai) lisez-vous par an ? A/ 0 B/1 à 4 C/5 à 8 D/9 à 12 E/13 à 16 F/17 à 24 G/25 et +  
 Tous les combien **lisez-vous** un quotidien national ou régional ? 1/Tous les jours ou presque 2/Plusieurs fois par semaine 3/Environ 1 fois par semaine  
 4/+Rarement 5/Jamais ou presque jamais

Dans cette liste, quelles sont les activités que vous réalisez par Internet (plusieurs réponses possibles)

Lire des Journaux magazines Lire des romans Musée/Expo Concert-Spectacle Film, séries Enseignement artistique en ligne Jeux Autres

Y a-t-il une activité ou plusieurs dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent qui occupent beaucoup de votre temps de loisirs ?

1Oui Laquelle? ..... 2Non

Vous écoutez la radio (par jour) Jamais Moins d'1heure Environ 1 à 2 heures 3 à 4 heures Plus de 4 heures

Vous regardez la télévision (par jour) Jamais Moins d'1heure Environ 1 à 2 heures 3 à 4 heures Plus de 4 heures

Avez-vous bénéficié d'aide financière pour vos activités et vos fréquentations culturelles ? Non Oui, préciser : .....

Dites-moi à l'aide de cette liste, dans quelle situation vous vous trouvez

Exploitant agricole Artisan-Commerçant-Chef d'entreprise Cadre supérieur-Prof. libérale Prof. intermédiaire Employé Ouvrier

Femmes au foyer Retraité Autres inactifs

Vous êtes En emploi Sans emploi et à la recherche d'un emploi Sans emploi et pas à la recherche d'un emploi

À la maison, vous parlez ... surtout créele ...surtout français ...les 2 à égale importance ...Autres, préciser : .....

Âge : 16-24 ans 25-34 ans 35-44 ans 45-54 ans 55-64 ans 65 ans ou plus

Diplôme : Aucun diplôme ou CEP BEPC, CAP, BEP Bac ou équivalent Deug, dut, bts, diplômes des professions sociales ou de la santé 2e et 3e cycles universitaires ou grandes écoles Refus

Lieu de naissance :

Situation de famille Personne seule Famille monoparentale (précisez le nbre d'enfants) Couple sans enfant Couple avec 1 ou 2 enfants Couple avec 3 enfants ou plus Autre type de ménage

CSP des parents (deux réponses possibles)

Exploitant agricole Artisan-Commerçant-Chef d'entreprise Cadre supérieur-Prof. libérale Prof. intermédiaire Employé Ouvrier  
 Femmes au foyer Retraité Autres inactifs

Moyen de transport généralement utilisé : 1/Voiture 2/Moto 3/Vélo 4/À pied 5/Transport en commun 6/Autre .....

Votre revenu mensuel moyen est

< 500 € 501-1000€ 1 001€-2500 € 2501€-4000€ >4001€

Type d'habitat 1/Maison individuelle 2/Collectif

Sexe : 1/Homme 2/ Femme

Lieu de résidence (nom du quartier) :

## ANNEXE 3 – SYNTHÈSE DES ÉTUDES ANCIENNES DE L'ODR

### UNE ÉTUDE DE L'ODR<sup>53</sup> SUR LA FRÉQUENTATION DES LIEUX CULTURELS

Dans ce rapport<sup>54</sup>, l'ODR propose un profil des publics ayant fréquenté des cinémas, des lieux de spectacle vivant ainsi que des musées et des lieux d'exposition au moins une fois dans les 18 derniers mois. L'enquête a été réalisée en avril-mai 2003. Elle porte sur 967 individus contactés au téléphone.

Son objectif consistait à répondre aux questions suivantes :

- Qui sont les personnes fréquentant les lieux de culture ?
- Que recherchent-elles ?
- Quels plaisirs et insatisfactions tirent-elles de leurs fréquentations culturelles ?

Il s'agissait ainsi d'appréhender les représentations, les pratiques et les facteurs d'influence.

Il existait alors à La Réunion : 21 salles de cinéma, 15 salles de spectacle et plus d'une vingtaine de musées.

Les résultats principaux de ces travaux sont présentés ci-après.

#### PERCEPTION DE LA CULTURE

35 % des personnes interrogées associent la culture à la connaissance et au savoir ainsi qu'à des événements et des lieux culturels.

La culture est généralement associée à l'épanouissement personnel. 18 % associent culture et art, 14 % culture et patrimoine.

La culture serait à la fois :

- Une richesse d'un pays (95 %),
- Un signe d'ouverture sur le monde (97 %),
- Mais elle demeurerait réservée aux gens qui en ont les moyens (18 %).

<sup>53</sup> Observatoire du Développement de La Réunion (ODR).

<sup>54</sup> « La fréquentation des lieux culturels », ODR, Caroline Biedinger, n°67, septembre 2003.

## LE CINEMA

---

Le cinéma est la fréquentation culturelle connaissant le plus grand succès.

85 % de la population étudiée le fréquentent dont 35 % qui y vont au moins une fois par mois, 8 % une fois par an et 4 % moins d'une fois par an.

Le public jeune est plus présent et provient de tous milieux sociaux.

Cela correspond à la tendance nationale de pratique de masse des sorties au cinéma.

S'agissant des plus âgés, 48 % sont des cadres pour 18 % sans activité professionnelle.

Parmi ceux qui vont une fois par mois au cinéma : 45 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur et 44 % un niveau de brevet des collèges.

Les célibataires sont également assidus.

Plus de 24 % des personnes n'étant jamais allées au cinéma dans leur enfance n'y vont pas une fois adulte contre 9 % des personnes qui avaient l'habitude d'y aller.

40 % se rendent au cinéma en famille, un tiers entre amis et un quart en couple.

Plus de 50 % y vont pour se divertir et un tiers pour faire une sortie.

36 % prennent connaissance des programmes dans le journal et 10 % se renseignent sur place alors que 4 % cherchent sur Internet.

Le prix moyen de 7 euros, au moment de l'enquête, est considéré comme élevé. 40 % attendent un tarif inférieur à 3 euros (surtout les jeunes) et 52 % inférieur à 5 euros.

Les améliorations souhaitées portent sur :

- Un prix plus attractif (46 %),
- Une offre plus diversifiée (35 %), surtout pour les passionnés,
- Une plus grande proximité des salles : (9 % de l'ensemble et 18 % des personnes vivant en milieu rural).

On observe que **plus les gens fréquentent les cinémas, plus leurs attentes augmentent.**

Certains (16 %) aimeraient avoir plus de temps pour y aller. Toutefois et selon l'ODR, une amélioration directe de l'offre ne semblerait pas changer les pratiques des « non-public », moins exigeants.

## SPECTACLE VIVANT : MUSIQUE, DANSE ET THEATRE (ARTS DE LA RUE, CIRQUE)

---

66 % des personnes interrogées ont assisté à un spectacle ou à un concert dans les derniers 18 mois et 37 % ont assisté à un spectacle plusieurs fois dans l'année.

Le public apparaît plus âgé et plus aisé que celui qui fréquente les cinémas.

74 % ont déjà assisté à des spectacles de rue et 75 % aimeraient qu'il y en ait davantage.

La fréquentation des salles de spectacle vivant et son intensité augmentent avec le niveau de diplôme et l'âge. On y rencontre surtout des cadres et des personnes vivant en couple.

On note l'importance des personnes ayant une pratique en amateur dans le public.

46 % des gens qui avaient assisté à des spectacles vivants lorsqu'ils étaient plus jeunes continuent à le faire.

41 % y vont en famille, 32 % entre amis, 25 % en couple.

11 % y vont pour se cultiver, les autres, 56 %, pour se distraire ou sortir, 29 %.

70 % ont eu l'information nécessaire à leur sortie sans même l'avoir cherchée.

Les spectacles rencontrent un succès différent selon les styles artistiques :

- le concert de rock ou de variété arrive en tête,
- suivi des humoristes,
- puis des musiques et danses traditionnelles.

Les spectacles *péi* sont particulièrement appréciés.

90 % sortent car l'artiste plaît et 24 % par curiosité. Le caractère exceptionnel de la programmation peut aussi attirer (27 %) ainsi que la notoriété de l'artiste sur la scène internationale (25 %).

60 % pensent que l'offre d'artistes locaux est insuffisante et 52 % plaident pour une offre extérieure accrue.

40 % apprécieraient un tarif moins élevé et 30 % attendent une plus grande diversité de l'offre.

15 % posent le problème de proximité des salles et 7 % celui du transport.

14 % évoquent le manque de temps, et 6 % la garde des enfants.

27 % dépenseraient au moins 10 euros, 41 % entre 10 et 20 euros et 13 % entre 20 et 30 euros.

## LES EQUIPEMENTS CULTURELS – MUSEES ET EXPOSITION

Les équipements culturels tels que les musées et les lieux d'exposition sont considérés comme accessibles à tous par 58 % des personnes interrogées et notamment des jeunes.

70 % ont visité un musée ou une exposition de façon plus ou moins régulière.

29 % en ont fait une habitude, ils y vont plusieurs fois dans l'année alors que 25 % s'y rendent une fois par an et 12 % exceptionnellement.

La fréquence est donc inférieure à celle des spectacles.

32 % y sont allés pour une exposition temporaire, 20 % à l'occasion de visites d'amis, 18 % par curiosité.

17 % ont profité des journées gratuites pour visiter les musées en particulier les « inactifs » et les cadres.

Les jeunes évoquent les sorties pédagogiques.

**La fréquentation et l'intérêt pour ces équipements publics augmentent avec le diplôme, la CSP<sup>55</sup> (cadre et professions intermédiaires), l'âge et les pratiques amateurs.**

Les femmes sont plus présentes ainsi que les personnes vivant en couple ou en famille. 56 % les visitent en famille, 12 % en couple et 25 % entre amis.

**Ici aussi on note l'influence positive de la fréquentation de ces lieux dans la jeunesse pour la poursuite de la fréquentation à l'âge adulte.**

Les motivations sont diverses :

- 66 % pensent ainsi se cultiver contre 5 % pour le cinéma et 11 % pour le spectacle vivant,
- 19 % pour le plaisir,
- 11 % pour se divertir.

On observe un intérêt particulier pour l'exposition d'artisanat d'art local, puis pour la peinture, la sculpture, les arts plastiques, l'histoire.

Stella Matutina et La Maison du Volcan sont alors les plus visités suivis de Villèle, de l'Aquarium, du Muséum d'histoire naturelle et de Léon-Dierx.

Nombre de personnes évoquent le manque de temps pour visiter les musées. 16 % attendent un plus grand choix, un plus grand renouvellement ainsi que des animations attractives. Le prix ne semble pas être un frein.

11 % ne sont pas intéressés quoi qu'il en soit

Un tiers paierait moins de 3 euros, un autre tiers entre 3 et 5 euros.

---

<sup>55</sup> Catégorie socioprofessionnelle (CSP).

---

## PLACE DES PRATIQUES ET FREQUENTATIONS ARTISTIQUES DANS LE TEMPS LIBRE DES REUNIONNAIS

Il est également intéressant d'étudier la place accordée par les Réunionnais aux loisirs. Pour cette raison, l'observation de certains résultats de l'étude de l'ODR, « *Les loisirs* » d'août 2000, de la collection Études et synthèses n°51, présente un intérêt évident bien que minimisé par son ancienneté.

Cette enquête s'est réalisée au téléphone sur un échantillon de 1 000 ménages.

Il en ressort que **trois fonctions du loisir que sont le délasserment, le divertissement et le développement personnel sont recherchées.**

La notion de loisir évolue surtout avec l'activité professionnelle.

42 % des personnes interrogées disent manquer de temps pour faire ce dont elles ont envie mais 19 % considèrent n'avoir parfois ou souvent rien à faire.

---

### L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

5 % font partie d'une association humanitaire ou caritative, 18 % agissent plus d'une fois par semaine et 34 % moins d'une fois par an.

9 % adhèrent à une association sportive pour 16 % des Français.

6 % sont membres d'une association culturelle contre 12 % en moyenne nationale.

6 % militent dans un syndicat ou un parti politique.

Les personnes qui travaillent et qui se situent dans les catégories aisées sont les plus impliquées.

L'engagement associatif augmente avec l'âge et les plus de 40 ans sont particulièrement actifs.

63 % pratiquent une activité religieuse.

## LES SORTIES

---

76 % des personnes interrogées vont habituellement ou occasionnellement en pique-nique, 55 % au moins une fois par mois.

59 % ne vont jamais au restaurant mais 57 % des autres y vont plusieurs fois par mois.

54 % sont sortis de leur quartier le week-end précédant l'enquête et il s'agit notamment de jeunes. À noter que **14 % restent chez eux à cause des transports ou du manque d'argent.**

Les urbains vont vers la mer et les ruraux vont plutôt vers la ville.

43 % sont partis en vacances (plus de 3 nuits à l'extérieur du foyer) et les urbains partent davantage ainsi que les couples ou les célibataires et les catégories sociales plus aisées.

46 % partent en famille et 31 % entre amis.

27 % ont pris des vacances à La Réunion : Saint-Gilles, Cilaos, Plaine des Cafres..., alors que 49 % sont partis en France métropolitaine et 47 % à l'île Maurice.

Les départs en vacances baissent avec l'âge.

## LES ACTIVITES CULTURELLES

---

L'étude regroupait la lecture-littérature, la peinture-dessin, l'écoute de la musique ou de la radio, le spectacle vivant, le théâtre et le cinéma dans la rubrique Activités culturelles.

On note la faiblesse des activités culturelles sauf pour la lecture de la presse, l'écoute de la radio et la musique.

**66 % des personnes interrogées ne lisent jamais de roman.**

12 % font de la peinture ou du dessin.

76 % écoutent la radio et de la musique.

Plus de 60 % ne vont jamais à des spectacles vivants et 53 % vont au cinéma.

L'activité professionnelle est discriminante pour ces pratiques : les ouvriers et les retraités lisent peu. 80 % des cadres interrogés vont au spectacle. Étudiants et cadres sont plus nombreux à aller au cinéma.

**Les pratiques culturelles diminuent avec l'âge.**

**La zone urbaine favorise la pratique.**

## LE SPORT

---

La pratique du sport augmente notamment pour les femmes mais les sans-activité-professionnelle sont en reste sauf les étudiants.

La pratique du football, du tennis, de la gymnastique, du handball, de la natation..., progresse et de nouvelles activités apparaissent.

Certains sports ne présentent pas de marquage social particulier tels que le football, la gymnastique, la course, le jogging...

Les pratiques sont plus importantes en zone périurbaine.

## LOISIRS ET FAMILLES

---

La maison est un lieu et un motif de consommation importante du temps libre.

55 % des personnes interrogées jardinent, 46 % bricolent, 23 % font de la couture ou du tricot, 92 % regardent la télé, 55 % jouent à des jeux de société.

On note le fort développement d'Internet pour l'année 2000, au regard des conditions d'offre du moment : 26 % ont un ordinateur et 11 % Internet.

68 % vont à la plage en famille.

## LES ATTENTES

---

Les équipements accueillant des activités de loisirs sont jugés insuffisants.

**21 % des personnes interrogées demandent plus d'équipements culturels mais également qu'ils soient mieux répartis dans les quartiers.**

Un parc d'attractions serait bienvenu.

**Si elles avaient plus de temps de loisir, les personnes interrogées l'utiliseraient pour se cultiver (8 %) ou pour avoir des activités artistiques (6 %) ou encore pour se former (10 %).**

73 % préfèrent des activités de loisirs qui les amènent à sortir du domicile et en famille (38 %).

70 % imaginent des vacances idéales en dehors de La Réunion surtout pour les chômeurs et les agriculteurs.

La sortie nocturne idéale est d'abord la boîte de nuit (28 %) puis le restaurant (24 %).

## ANNEXE 4 - LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1 – Phasage de l'étude .....	8
Figure 2 - Objectif de répartition des 310 enquêtés selon leur lieu de résidence .....	10
Figure 3 – Extraits d'un discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture .....	20
Figure 4 – Répartition des pratiques amateurs traditionnelles et sur ordinateur .....	60
Figure 5- Répartition de l'échantillon selon le lieu de résidence .....	66
Figure 6- Répartition de l'échantillon par type d'habitation.....	67
Figure 7- Répartition de l'échantillon par CSP .....	68
Figure 8- Répartition de l'échantillon selon la situation familiale d'origine (situation des parents .....	69
Figure 9- Répartition de l'échantillon selon la situation face à l'emploi .....	70
Figure 10- Répartition de l'échantillon selon le niveau de diplôme.....	71
Figure 11- Répartition de l'échantillon selon le revenu mensuel moyen .....	72
Figure 12- Répartition de l'échantillon selon les langues parlées à la maison.....	73
Figure 13- Répartition de l'échantillon selon l'âge.....	74
Figure 14- Répartition de l'échantillon selon le lieu de naissance .....	75
Figure 15- Répartition de l'échantillon selon la situation familiale.....	76
Figure 16- Répartition de l'échantillon selon la lecture d'un quotidien national ou régional .....	78
Figure 17- Répartition de l'échantillon selon l'écoute de la radio .....	79
Figure 18- Répartition de l'échantillon selon l'utilisation de la télévision .....	80
Figure 19- Répartition de l'échantillon selon l'utilisation d'Internet (plusieurs réponses possibles) .....	81
Figure 20- Répartition de l'échantillon selon une autre activité principale du temps libre .....	82
Figure 21- Répartition de l'échantillon selon le moyen de transport utilisé le plus couramment.....	82
Figure 22- Attentes portant sur les fréquentations .....	83
Figure 23- Les motivations portant sur les fréquentations (réponses multiples) .....	84
Figure 24- Nombre de sorties culturelles dans l'année.....	85
Figure 25- Estimation du budget annuel pour les sorties culturelles.....	86
Figure 26- Information sur les sorties culturelles.....	87
Figure 27- Les lieux fréquentés - ( <i>question à choix multiple</i> ).....	89
Figure 28- Les « festivals » fréquentés .....	90
Figure 29- La fréquentation des théâtres.....	91
Figure 30- Âge de la première fréquentation d'un théâtre .....	91
Figure 31- Mode de fréquentation des théâtres .....	91
Figure 32- La fréquentation des concerts .....	92
Figure 33- Âge de la première fréquentation d'un concert .....	93
Figure 34 - Mode de fréquentation des concerts.....	93
Figure 35- La fréquentation des spectacles de danse .....	94
Figure 36 - Âge de la première fréquentation d'un spectacle de danse .....	95
Figure 37- Mode de fréquentation des spectacles de danse .....	95
Figure 38- La fréquentation des musées et expositions .....	96
Figure 39- Âge de la première fréquentation des musées et expositions.....	97
Figure 40- Mode de fréquentation des musées et expositions .....	97
Figure 41- La fréquentation des lieux patrimoniaux .....	98
Figure 42- Age de la première fréquentation des lieux patrimoniaux .....	99
Figure 43- Mode de fréquentation des lieux patrimoniaux .....	99
Figure 44- La fréquentation des médiathèques .....	100
Figure 45- Implantation des médiathèques fréquentées .....	101
Figure 46- Modes de déplacement pour les médiathèques .....	101
Figure 47- Mode de fréquentation des médiathèques .....	101
Figure 48- La fréquentation des salles de cinéma.....	102
Figure 49- Âge de la première fréquentation des salles de cinéma.....	103
Figure 50- Mode de fréquentation des salles de cinéma.....	103
Figure 51- La fréquentation des spectacles art urbain et Battles.....	104

Figure 52- Âge de la première fréquentation de spectacles art urbain et Battles .....	104
Figure 53- Mode de fréquentation des spectacles art urbain et Battles .....	104
Figure 54- Les éléments facilitateurs des fréquentations - <i>Questions à choix multiples</i> .....	107
Figure 55- Nombre d'activités amateurs menées .....	108
Figure 56- Estimation du budget annuel pour les pratiques en amateur.....	109
Figure 57- Mode de déplacement pour les pratiques en amateur.....	109
Figure 58- Information pour les pratiques culturelles .....	110
Figure 59- Les freins aux pratiques .....	111
Figure 60 – Les attentes sur les pratiques (Questions à choix multiples).....	111
Figure 61- Engagement citoyen et pratiques artistiques.....	112
Figure 62- Arts plastiques - Fréquence .....	113
Figure 63- Arts plastiques – Mode de pratique .....	113
Figure 64- Arts plastiques – Âge de l'initiation .....	113..
Figure 65- Arts plastiques – Lieux de pratique .....	113
Figure 66- Pratique du théâtre en amateur - Fréquence.....	114
Figure 67- Pratique du théâtre amateur – Mode de pratique .....	114
Figure 68- Théâtre amateur – Âge de l'initiation .....	114
Figure 69- Théâtre amateur – Lieux de pratique .....	114
Figure 70- Pratique de la danse amateur - Fréquence .....	115
Figure 71- Pratique de la danse amateur – Mode de pratique .....	115
Figure 72- Pratique de la danse amateur – Âge de l'initiation .....	115
Figure 73- Pratique de la danse amateur – Lieux .....	115
Figure 74- Enseignement de musique pour amateur - Fréquence .....	116
Figure 75- Enseignement musique – Mode de pratique .....	116
Figure 76- Enseignement musique – Âge de l'initiation .....	116
Figure 77- Enseignement musique – Lieux de pratique .....	116
Figure 78- Pratique de la musique en amateur - Fréquence .....	117
Figure 79- Pratique de la musique amateur – Mode de pratique .....	117
Figure 80- Pratique de la musique amateur – Instrument .....	117
Figure 81- Pratique de la photo d'art en amateur - Fréquence.....	118
Figure 82- Pratique de la photo d'art amateur – Mode de pratique.....	118
Figure 83- Écriture en amateur – Fréquence.....	119
Figure 84- Écriture en amateur – Mode de pratique .....	119
Figure 85- Écriture en amateur – Âge de la première expérience d'écriture .....	119
Figure 86- Fréquence de lecture de roman ou de poésie (nombre de livres lus par an).....	120
Figure 87- Pratique des arts urbains – Fréquence .....	121
Figure 88- Pratique des arts urbains en amateur-Mode de pratique .....	121
Figure 89- Âge de l'initiation .....	121
Figure 90- Lieux de pratique .....	121
Figure 91- Les motivations portant sur les pratiques (réponses multiples) .....	123
Figure 92 – L'engagement du président de la République lorsqu'il était candidat sur l'éducation artistique .	128
Figure 93 – Axes principaux d'intervention pour favoriser les pratiques et les fréquentations culturelles.....	130
Figure 94 – Déclinaison de l'axe « Favoriser l'appropriation de la culture par les citoyens (Médiation) ».....	131
Figure 95 – Déclinaison du sous-axe « Créer et favoriser les passerelles ».....	131
Figure 96- Déclinaison du sous-axe « Greffer les arts et la culture dans le développement humain » .....	132
Figure 97 –Déclinaison de l'axe « Structurer les pratiques pour une meilleure coopération entre acteurs ».	133
Figure 98 – Déclinaison de l'axe « Observer les pratiques et les fréquentations » .....	134

Tableau 1 – Données sur les bibliothèques-médiathèques municipales à La Réunion en 2008.....	32
Tableau 2 – Indicateurs de fonctionnement du CRR - année 2011 .....	37
Tableau 3 – Structures d’enseignement musical de La Réunion en 2012 (liste non exhaustive) .....	38
Tableau 4 – Lieux de spectacle – Scènes de plein air et salles de concert-théâtre à La Réunion en 2012 .....	43
Tableau 5 – Lieux de spectacle – Cafés-concerts à La Réunion en 2012 – Liste non exhaustive .....	45
Tableau 6 – Chiffres clés de la diffusion déclarée au CNV – Spectacles vivants payants– Musique .....	47
Tableau 7 – Chiffres clés de la diffusion déclarée au CNV – Spectacle vivant – Musique à La Réunion -2010..	47
Tableau 8 – Recensement des festivals de La Réunion (spectacles vivants et autres) - Liste non exhaustive...	48
Tableau 9 – Offre muséale de la Région Réunion - 2010 .....	50
Tableau 10 – Offre muséale et patrimoniale du département de La Réunion - 2011 .....	51
Tableau 11 – Offre muséale privée de La Réunion – 2012 – Liste non exhaustive .....	52
Tableau 12 – Évolution des fréquentations des Journées du Patrimoine de 2004 à 2011 par commune.....	53
Tableau 13 - Les pratiques culturelles des Français en 2008 .....	55
Tableau 14 – Synthèse des pratiques amateurs en 1997 et en 2008 en France métropolitaine.....	60

## ANNEXE 5 – REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Différents numéros et articles de :
  - « La gazette des communes »,
  - « L’observatoire, La revue des politiques culturelles »,
  - Bulletin des bibliothèques de France sur <http://bbf.enssib.fr/consulter>,
  - Des publications (« Culture Méthodes », « Culture Chiffres », « Culture Etudes ») du ministère de la culture et de la communication sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-documentation>,
  - “la lettre d’information du groupe territorial Culture” sur <http://www.territorial.fr/uploads/Newsletters>.
  
- ✓ « Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la culture et les collectivités territoriales (1959-2009) », Geneviève Gentil et Philippe Poirrier. Sous la direction de Philippe Poirrier et René Rizzardo - Publié par le Comité d’histoire du ministère de la Culture Paris, La Documentation française, 2009, 256 p., 24 cm \_ Coll. Travaux et documents
  
- ✓ Communication Information médias théories pratiques Vol. 29/1 | 2011 sur la lecture : Edgar Morin, *L’esprit du temps* par GLORIA AWAD.
  
- ✓ Communication Information médias théories pratiques Vol. 28/2 | 2011 sur la lecture : Philippe BOUQUILLION (2008), Les industries de la culture et de la communication : les stratégies du capitalisme par Nicolas Harvey.
  
- ✓ Communication Information médias théories pratiques Vol. 29/1 | 2011 sur la lecture : La gratuité d’un dispositif culturel efficace pour renouer le lien social ? L’action de l’association Cultures du Cœur Auvergne par Agnès Bernard
  
- ✓ Analyse des 4 vagues d’enquête sur les pratiques culturelles des français (1973, 1981, 1988, 1997), «Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales ». Enquête sur les Pratiques culturelles des Français dirigée par Olivier Donnat, 2008. éd. La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009. Synthèse de l’ouvrage Les pratiques culturelles à l’ère numérique ;
  
- ✓ Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales, Olivier Donnat, Coll. Culture études, juillet 2011.
  
- ✓ Enquête « Les pratiques culturelles des Français » Résultats complets - <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/>
  
- ✓ « Pratiques culturelles, pratiques citadines », Elizabeth Auclair et Anne Herzog, laboratoire de géographie MRTE, université de Cergy-Pontoise, novembre 2010.
  
- ✓ « Symposium sur l’évaluation de l’enseignement artistique et culturel », Jean-Marc Lauret, chef du **département de l’éducation, des formations, des enseignements et des métiers, délégation au développement et aux affaires internationales**, ministère de la Culture et de la Communication, 2006.
  
- ✓ CNV, « chiffres de la diffusion 2010, éléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2010 - Statistiques commentées et éléments d’évolution 2009-2010-juillet 2011.

- ✓ Rapport - n° 2010-011 - juillet 2010 - Inspection générale des bibliothèques \_ Situation de la lecture publique dans les départements d'outre-mer : note de synthèse - Rapport à Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication.
- ✓ Dossier de presse, « Les régions au cœur du nouvel acte de décentralisation », 4 juillet 2012, Associations des Régions de France.
  
- ✓ Enquête du Pôle Régional des Musiques Actuelles de La Réunion - Eléments de caractérisation socio-économique et culturelle des musiciens réunionnais, Guillaume Samson, 2007 et d'autres études ou informations accessible su le site [www.runmuzik.fr/](http://www.runmuzik.fr/).
- ✓ « La place de l'activité culturelle dans l'Économie de La Réunion », Laurence Assouline, LA Conseil/CCEE, août 2007.
- ✓ Conseil économique et social régional, « L'harmonisation des interventions Département/Région à La Réunion ». Rapport et avis présentés à l'assemblée plénière du 4 octobre 1996.
- ✓ « La fréquentation des lieux culturels », ODR, Caroline Biedinger, n°67, septembre 2003.
- ✓ « *Les loisirs* » ODR, août 2000, de la collection Études et synthèses n°51.

## ANNEXE 6 — DOCUMENTS DE REFERENCE DU CCEE

- 1985-1986 : Brochure sur L'Inde et La Réunion dans le cadre de l'exposition
- 1986 : Rapport : Proposition en vue de l'élaboration d'une politique régionale sportive, socio-éducative et culturelle à La Réunion
- 1987 : Actes du colloque international « Alcoolisation et suralcoolisation à La Réunion »  
: Édition du double numéro 107 et 108 de la revue « Action poétique » : FON N'KÉZER La Réunion (poètes de La Réunion). Recueil réalisé avec l'aide du CCEE et consacré à la littérature réunionnaise d'expression créole et française
- 1988 : Revue sur les « Figures de la littérature réunionnaise contemporaine »
- 1989 : Ouvrage « Bourbon des origines à 1848 » dans le cadre de l'exposition « De la Servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848 »
- 1990 : Ouvrage sur « Histoire abrégée de l'Enseignement à La Réunion »  
: Édition d'une plaquette dans le cadre de l'exposition sur La révolution à La Réunion de 1789 à 1803  
: Propositions en matière de centres de vacances et de loisirs à La Réunion
- 1992 : Rapport : Pour un développement du socio-éducatif à La Réunion  
: Vidéogramme Vert mascalrin sur les plantes endémiques de La Réunion
- 1993 : Commission transversale « Données psychosociales et contenu des programmes »
- 1994-1995 : Rapport : Enseignement artistique : luxe ou nécessité ?
- 1995 : Vidéogramme Mensonge de l'ibis sur l'histoire des animaux endémiques de La Réunion

- 1996 : Actes et avis du CCEE sur colloque Mobilité, culture et développement  
: Vidéogramme sur Le peuplement des Mascareignes
- 1996-1997 : Rapport sur le Paysage audiovisuel à La Réunion
- 1997 : Édition du livret « La problématique du développement culturel à La Réunion » de la collection Esquisses  
: Édition en co-partenariat avec l'Office national des forêts d'une bande dessinée Bat'karé en forêt
- 1998 : Rapport sur l'état de la coopération régionale.  
: Édition du livret « La problématique de l'éducation à La Réunion » de la collection Esquisses
- 2000 : Rapport sur le Socio-éducatif à La Réunion.  
: Rapport sur Coopération régionale : la situation associative à Madagascar  
: Guide européen multilingue des communautés culturelles et des maisons de pays d'Europe (pages sur La Réunion : traduction française, anglaise et créole)
- 2001 : Rapport Pour une école sans drogue  
: Édition d'un répertoire sur Réflexion sur la coopération régionale associative  
: Actes du Forum Territorial ERE : quelle éducation relative à l'environnement dans les îles du sud-ouest de l'Océan Indien ?  
: Actes des XIèmes RILC  
: Édition du livret « La problématique du développement socio-éducatif à La Réunion » de la collection Esquisses
- 2002 : Synthèse sur Table ronde sur l'Éducation populaire, les élus : construire ensemble  
: Rapport sur Le paysage audiovisuel réunionnais  
: Documents et synthèse des Assises du Sport à La Réunion, atelier « Sport et Tourisme »
- 2003 : Actes du colloque « Lanvironman, alon mèt ansanm »

2004 : Rapport sur l'étude « Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion (sur l'état des lieux, les enjeux et perspectives en matière de développement durable)

2004-2009 : Recueil sur cette période dans le cadre du concours littéraire LanKKéol

2005 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2004

Rapport « Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion »

: Actes du colloque inter-CCEE 2003

: Journal de la coordination de la semaine créole

2006 : Co-édition d'un dossier culturel « La kaz créole de La Réunion » avec Lofis la lang kréol La Réunion et l'association Tikouti

2007 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2005-2006

2008 :

: Étude sur « La place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion »

: Édition d'une plaquette « Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel »

2009 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2007-2008

: Actes de la Journée mondiale de la philosophie 2008

2010 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2009

2011 : Recueil LanKRéol 2010

: Actes du colloque inter-CCEE 2010

- : Étude sur le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion
- : Rapport sur le Service public de l'audiovisuel à La Réunion